

A large, abstract graphic composed of many overlapping triangles in various shades of blue, ranging from light to dark. The graphic is positioned on the right side of the page, extending from the top right towards the bottom right, and partially overlapping the text.

RAPPORT FINANCIER 2022

SOMMAIRE

- Rapport de Gestion
- Plan de Vigilance
- Rapport sur les Facteurs de Risque
- Déclaration de Performance Extra-Financière
- Groupe Snef SA, Etats financiers consolidés annuels 2022



RAPPORT
DE GESTION

RAPPORT DE GESTION

Activité du Groupe Snef en 2022 et évolution prévisible sur l'exercice 2023

L'exercice 2022 s'achève avec une croissance de la production de 6% et un résultat d'exploitation de 160 M€.

L'année 2022 est remarquable à plusieurs points de vue.

La progression du Groupe en France dépasse 14%¹, ce qui, dans un environnement économique perturbé, montre le dynamisme du Groupe.

2022 est aussi l'année de la cession de 70% de Snef Telecom, qui génère un résultat non courant significatif et donne les moyens au Groupe de poursuivre sa diversification.

Le Groupe présente une dette nette inférieure à 70 M€, soit 0,7 fois l'EBITDA courant.

Enfin, l'exercice est marqué par une très forte progression du carnet de commandes, dont le montant dépasse 2 milliards d'euros, soit une progression, à périmètre constant supérieure à 20%.

Le Groupe Snef évolue dans un environnement économique très favorable à l'ensemble de ses métiers, bénéficiant des effets induits par les questions de l'énergie, le mouvement de décarbonation, la transformation numérique ; enfin, la préoccupation de souveraineté.

Dans toutes ses composantes, le Groupe dispose des savoir-faire nécessaires à l'accompagnement de ces mutations qui touchent tous les secteurs de l'économie.

Les perspectives sont considérables.

Le Groupe Snef poursuit son travail de diversification et continuera à investir dans chacun de ses 6 grands métiers : l'électricité, l'ingénierie, la mécanique, la robotique, l'aménagement d'espaces et le numérique.

La poursuite du conflit armé en Russie et Ukraine affecte de manière marginale l'activité dans cette zone, la filiale russe étant arrêtée, tandis que la filiale ukrainienne a redémarré à l'été 2022 un chantier à la demande de son client. Il est difficile d'évaluer les conséquences indirectes de cette guerre, susceptible de ralentir l'économie mondiale et de générer des surcoûts de matière et d'énergie. Le Groupe reste vigilant.

Activité en matière de recherche et développement

Le Groupe Snef poursuit son effort de Recherche & Développement, en particulier dans les activités logées dans la Business Unit Snef Lab qui réunit près de 400 collaborateurs.

Comptes annuels

Le chiffre d'affaires de Groupe Snef est de 39 144 milliers d'euros pour un résultat net de 27 366 milliers d'euros.

¹ Hors activités Snef Telecom

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice 2022

Le groupe a procédé au rachat de la participation minoritaire de la société Mangrove, spécialisée dans les l'intégration de solutions sur le cloud d'Amazon Web Service.

Proposition d'affectation des résultats

L'exercice écoulé fait apparaître un résultat net de 27 365 789 euros et un Report à Nouveau de 1 614 962 euros.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour 1 368 289 euros à la Réserve Légale, 821 859 euros en Report à Nouveau et pour 25 175 641 euros en dividendes.

Le montant distribué sera éligible à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code générale des impôts.

Conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du C.G.I., il est rappelé que les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices sont les suivantes :

- Exercice clos le 31 décembre 2021 : 7,845 € par action¹ soit 10 000 147 euros de distribution de dividendes.
- Il est rappelé que la société ayant été créée en 2020, il n'y a pas eu de distribution de dividendes sur l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Dépenses et charges non fiscalement déductibles

Il est précisé, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice font apparaître une somme de 369 931 euros correspondant à des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39-4 et 39-5 du même code.

Par conséquent, l'impôt supporté à raison de ces dépenses et charges s'élève à 92 483 euros.

Comptes consolidés

Le chiffre d'affaires du Groupe Snef est de 1 657 millions d'euros pour un résultat net de 122 millions d'euros.

Dettes fournisseurs et clients

En application des articles L.441-6-1 et D.441-1 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients, notamment :

¹ Montants éligibles à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code générale des impôts.

Fournisseurs

Groupe Snef 2022	Article D.441 I. - 1° Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	176	4	4	5	36	49
Montant total TTC des factures concernées	5 015	30	44	412	171	657
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice	19,72%	0,12%	0,17%	1,62%	0,67%	2,58%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						2
Montant total TTC des factures exclues						27
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Les délais de règlement couvrent de 30 jours à 45 jours fin de mois suivant les accords dérogatoires négociés avec certains de nos fournisseurs					

Clients

Groupe Snef 2022	Article D.441 I. - 1° Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	207	4	19	6	78	107
Montant total TTC des factures concernées	13 291	25	553	285	1 115	1 978
Pourcentage du montant total TTC du chiffre d'affaire de l'exercice	27,07%	0,05%	1,13%	0,58%	2,27%	4,03%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						0
Montant total TTC des factures exclues						0
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Accord contractuel ou délais légal - Article 441-6 dans un délais maximum de 60 jours.					

Succursales Groupe Snef

La liste des succursales de Groupe Snef figure en annexe au présent rapport.

Filiales et participations

Prises de participation au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a acquis directement ou indirectement les titres des sociétés suivantes :

- Vochelet Usinage, société à responsabilité limitée de droit français au capital de 1 960 euros, dont le siège social est situé 141 avenue de l'Hermitage, Zone Industrielle de Berret, 30200 Bagnols-sur-Cèze, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nîmes sous le numéro 504 660 622 ;
- CPQ Ingenieros SL, société à responsabilité limitée de droit espagnol au capital de 3 024 Euros, dont le siège social est situé Carrer Sancho d'Avila, 52-58, 08018 Barcelone, Espagne, immatriculée au Registre des Sociétés de Barcelone sous le numéro B08847691 ;
- AV Systems SA, société anonyme de droit suisse au capital de 100 000 Francs Suisse, dont le siège social est situé 14 rue des Sablières, 1242 Satigny, Suisse, immatriculée au Registre du Commerce de Genève sous le numéro CH-241-673-456 ;
- Net Brinel, société anonyme de droit roumain au capital de 504 000 LEI, dont le siège social est situé 4 Bvd Nicolae Titulescu, Cluj, Cluj Napoca, Roumanie, immatriculée à l'Office National du Registre du Commerce roumain sous le numéro J12/1648/1994 (rachat de la participation minoritaire) ;
- Imsat Dacia, société anonyme de droit roumain au capital de 93 082,50 LEI, dont le siège social est Str Constantin Bursan nr 2, Hunedoara, Jud. Hunedoara, Roumanie, immatriculée à l'Office National du Registre du Commerce roumain sous le numéro J8/3782/1992 (rachat de la participation minoritaire);

Au cours de l'exercice écoulé, la Société a cédé directement ou indirectement le contrôle des sociétés suivantes :

- Snef Telecom, société par actions simplifiée de droit français au capital de 27 469 635 euros, dont le siège social est situé 87 avenue Ibrahim Ali, 13015 Marseille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 879 916 799 (cession de 70%).

Par ailleurs, dans le cadre d'opérations de restructuration interne, la Société a procédé aux opérations suivantes:

- la société Snef SA a apporté à sa filiale Snef Central Eastern Europe, société anonyme de droit roumain au capital de 273 227 500 LEI, dont le siège social est situé 1B Sergent Ghercu Constantin, bat. Bridge 3, etaje 9, buro CB, sectorul 6, Bucarest, Roumanie, immatriculée à l'Office National du Registre du Commerce roumain sous le numéro J40/7659/2020, les titres qu'elle détenait dans sa filiale IMSAT, société anonyme de droit roumain au capital 1 640 500 LEI, dont le siège social est situé 1B Sergent Ghercu Constantin, bat. Bridge 3, etaje 9 si 10, sectorul 6, Bucaret, Roumanie, immatriculée à l'Office National du Registre du Commerce roumain sous le numéro J40/1015/1991 ;
- la société Snef SA a apporté à sa filiale Snef Central Eastern Europe, société anonyme de droit roumain au capital de 273 227 500 LEI, dont le siège social est situé 1B Sergent

Ghercu Constantin, bat. Bridge 3, etaje 9, buro CB, sectorul 6, Bucarest, Roumanie, immatriculée à l'Office National du Registre du Commerce roumain sous le numéro J40/7659/2020, les titres qu'elle détenait dans sa filiale Net Brinel société anonyme de droit roumain au capital de 504 000 RON, dont le siège social est situé 4, Bvd Nicolae Titulescu, Cluj Napoca, Roumanie, immatriculée au Registre du Commerce de Cluj sous le numéro J12/1648/1994;

- la société Snef SA a transféré à la société Groupe Snef l'intégralité des titres de la société Snef UK Limited, société limitée de droit britannique au capital de 10 000 GBP, dont le siège social est situé c/o Ansons Solicitors Limited, Commerce House, Riding Park, Eastern Way, Cannock, Staffordshire WS11 7FJ, Angleterre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés britannique sous le numéro 072 854 36.

Résultats et activité des filiales et des sociétés contrôlées au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 alinéa 2 du Code de commerce, figurent en annexe les informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de la société.

Plan d'Epargne Groupe

Un Plan d'Epargne Groupe a été mis en place en janvier 2022 avec la création du Fonds Rebond Groupe Snef. Il représente 0,7% du capital de la Société.

Détention du capital social par les salariés

A la clôture de l'exercice écoulé, les actions détenues par les salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce, représentaient plus de 3% du capital social.

Gouvernement d'entreprise

▪ Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Lors de sa création en novembre 2020, la Société a choisi son mode de gouvernance, à savoir la dissociation des fonctions de présidence et de direction générale¹ :

- Président : M. Jean-Pierre Dréau
- Directeur Général : M. Stéphane Corteel

La fonction de Directrice Générale Déléguée a été créée et confiée à Mme Isabelle Dréau.

¹ La dissociation des fonctions de de Présidence (M. Dréau) et Direction générale (M. Corteel) a été effective en 2015 dans la société Snef.

- **Jean-Pierre DREAU**

Président de Groupe Snef
Administrateur de Groupe Snef
Administrateur de Snef SA
Président de Société Financière du Steir
Administrateur du SERCE
Censeur de Lyonnaise de Banque
Censeur de Fouré Lagadec
Censeur d'Ekium Group
Administrateur de Snef Power Services
Administrateur de Snef Central Eastern Europe (Roumanie)
Administrateur de Mapicer (Maroc)
Administrateur de Snef Latam Engenharia e Tecnologia (Brésil)

- **Stéphane CORTEEL**

Directeur Général et Administrateur de Groupe Snef
Président de Snef SA
Président de Snef Monaco
Président de Snef Polska (Pologne)
Président et administrateur de S&B Nuclear (UK)
Administrateur de Fouré Lagadec
Administrateur de Snef Power Services
Administrateur d'Ekium Group
Administrateur de Firac
Administrateur d'Imsat (Roumanie)
Administrateur de Brinel (Roumanie)
Administrateur de Snef Latam Engenharia e Tecnologia (Brésil)
Gérant de Snef Immo
Représente la société Groupe Snef au titre de ses mandats de présidente de ses filiales

- **Isabelle DREAU**

Directrice Générale Déléguée et Administratrice de Groupe Snef
Administratrice de Snef SA
Administratrice de Snef Power Services
Administratrice d'Ekium Group
Administratrice de Fouré Lagadec
Administratrice d'Imsat (Roumanie)
Administratrice de Brinel (Roumanie)
Administratrice de Banque Populaire Méditerranée
Administratrice de la Fondation Hôpital Saint-Joseph
Présidente de Société Financière des Sables Blancs

- **Patricia DAMERVAL**

Administratrice de Groupe Snef
Présidente de DaP Conseils
Gérante de SC Cala
Membre du Conseil de surveillance de Galimmo SCA
Membre du Conseil de Surveillance de Pastel Asset Management
Administratrice de la Fondation Ensemble

- **Lucie MAUREL-AUBERT**

Administratrice de Groupe Snef
Vice-présidente de Rothschild Martin Maurel Associés
Vice-présidente du Conseil de surveillance PO Rothschild & Co
Présidente du Conseil de surveillance de Hogep Wargny BBR
Administratrice de STEF-TFE
Administratrice de Plastic Omnium
Vice-présidente de l'Association Française des Banques
Administratrice du Fonds de dotation du Grand Paris Express
Vice-présidente du Festival d'Aix

- **Gaël BODÉNÈS**

Administrateur de Groupe Snef
Administrateur de Snef SA
Président de Bourbon Subsea Services,
Président de B.O. Bourbon marine & Logistics,
Président de Opsealog,
Président de Placements Provence Languedoc,
Président de Bourbon Maritime
Président de Bourbon Mobility Holding
Président de Bourbon Wind
Président du Directoire de Société Phocéenne de Participation,
Administrateur de Bourbon Ghana International
Administrateur de Bourbon Management

- **Antoine CAHUZAC**

Administrateur de Groupe Snef
Administrateur de Hynamics
Administrateur de IBL Energy
Président du Conseil d'Administration de Macquarie Capital France
Administrateur de Fouré Lagadec

- **Hervé GUILLOU**

Administrateur de Groupe Snef
Président du Conseil d'Administration de Groupe ECA
Membre du Conseil de Surveillance de BE Mauric
Membre du Conseil de Surveillance d'EXAIL Holding
Représentant permanent d'EXAIL Holding, présidente d'IXBlue

Administrateur d'EXAIL Technologies
Administrateur d'Ortec Expansion
Vice-Président du Groupement des Industries des Constructions Navales (GICAN)
Président de Kerguelen Invest

- **Guy LACROIX**

Administrateur de Groupe Snef
Président de GLX Consulting
Président du Fonds de dotation de l'IAE Paris La Sorbonne
Administrateur de BBOX – Londres
Membre du Conseil de Surveillance de Demeter Partners
Administrateur de l'ESME – Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité
Administrateur de la Fondation Clément Fayat
Administrateur de Bertin Technologies SAS
Administrateur de Watts SAS
Administrateur de Wallix SAS

- **Hélène MAURIN**

Administratrice représentant les salariés (Groupe Snef)
Chef de projet informatique chez Groupe Snef

- **Marc MUSSOU**

Administrateur représentant les salariés (Groupe Snef)
Contrôleur de gestion chez Groupe Snef

ANNEXES DU RAPPORT DE GESTION

- | | |
|----------|--|
| Annexe 1 | Tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des derniers exercices, tel que prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce |
| Annexe 2 | Liste des succursales de la société |
| Annexe 3 | Informations relatives à l'activité et au résultat des filiales |
| Annexe 4 | Plan de vigilance |

Annexe 1 : Tableau des résultats de la société (Groupe Snel S.A.) au cours des cinq derniers exercices, tel que prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce

La Société a été créée en novembre 2020.

ETABLI EN EUROS 31/12/2022			
Nature des indications	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022
Capital en fin d'exercice			
Capital Social	42 065 628	42 065 628	42 065 628
Nombre des actions ordinaires existantes	1 274 716	1 274 716	1 274 716
Opérations et résultats de l'exercice			
Chiffres d'affaires hors taxes	-	35 373 821	39 144 416
Résultat avant impôt, part des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(1 069 760)	10 545 690	20 271 219
Impôts sur les bénéfices	-	(3 875 766)	(8 163 488)
Part des salariés	-	-	-

ETABLI EN EUROS 31/12/2022			
Nature des indications	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022
Résultat par action			
Résultat après impôt, part des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	(1)	11	22
Résultat après impôts, part des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(1)	10	21
Résultat distribué	-	10 000 147	25 175 641
Dividendes attribués à chaque action	-	7,845	19,75
Personnel			
Effectif moyen salariés employés	-	165	157
Masse salariale	-	11 720 037	12 001 134
Avantages sociaux (Sécu Sociale, œuvres sociales)	-	5 084 896	4 765 459

Annexe 2 : Liste des succursales de la société Groupe Snel S.A.

87 Avenue Ibrahim Ali, 13015 Marseille, SIRET 892 165 994 00013

Annexe 3 : Informations relatives à l'activité et au résultat des filiales

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 alinéa 2 du Code de commerce, les informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de la société sont présentées dans les états financiers consolidés de la société Groupe Snel S.A.



PLAN DE
VIGILANCE

PLAN DE VIGILANCE

Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre, nous vous présentons ci-après le Plan de vigilance mis en place au sein de Groupe Snef.

Ce Plan de vigilance comporte des mesures concrètes de vigilance propres à permettre l'identification des risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes et l'environnement, résultant des activités de Groupe Snef.

Il se compose :

1- D'un Code de Conduite :

- Document essentiel que tous les salariés du Groupe doivent s'approprier, il est communiqué et signé tous les ans par tous nos cadres dirigeants ayant reçu une délégation de la Direction Générale, ainsi que par l'ensemble de nos cadres opérationnels accédant à notre système d'information. Tous les nouveaux collaborateurs s'engagent également dès la signature du contrat de travail à respecter strictement les règles et politiques du Groupe et le Code de Conduite. C'est un engagement naturel de chacun au respect des règles qui ont toujours prévalu dans notre entreprise.

Ce Code de Conduite prévoit notamment des règles strictes en matière d'évaluation et de maîtrise des risques et d'éthique du comportement tant concernant les droits des salariés que le respect de l'environnement et de la sécurité des personnes.

Il rappelle nos procédures de contrôle interne permettant d'évaluer et d'assurer le respect des mesures mises en place.

- Dispositif de Formation : un e-Learning sur la Compliance accompagné d'un test à l'issue de la formation (2020), et un tutoriel sur le droit de la concurrence (2021) ont été lancés à destination de toutes les communautés, et notamment les communautés listées ci-dessous :
 - Directeurs régionaux
 - Responsables de services
 - Chargés d'affaires
 - Acheteurs
 - Commerciaux
 - Nouveaux embauchés
- Régime de Sanction : tout manquement au Code de Conduite fait l'objet de sanctions qui sont définies au cas par cas.

2- D'un Code de Conduite Fournisseurs et d'évaluation des tiers :

Des campagnes de signature du Code de Conduite Fournisseurs ont été lancées depuis 2018 par le service Achats du Groupe. Seuls les fournisseurs ayant signé le Code de Conduite travailleront avec le Groupe Snef. Pour les autres, les comptes seront fermés. Les conditions générales d'Achat et de Vente ont été modifiées pour prendre en compte les nouvelles dispositions.

3- D'un dispositif d'Alerte :

Le Groupe Snef a mis en place un dispositif d'alerte professionnelle. Ce dispositif permet à tout collaborateur du Groupe de signaler à son employeur les comportements illicites dont il/elle aurait connaissance exclusivement dans les domaines :

- financier ;
- comptable ;
- bancaire ;
- de lutte contre la corruption ;
- de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles ;
- de lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail ;
- de la santé, l'hygiène et la sécurité au travail ;
- de la protection de l'environnement.

Bien que le dispositif d'alerte professionnelle permette de signaler anonymement des comportements fautifs, les personnes utilisant ce dispositif sont encouragées à s'identifier.

Une procédure d'alerte a été mise en place notamment par la création d'un comité de réception et d'un comité de délibération garantissant la confidentialité du traitement du signalement et une réponse adaptée.

4- D'un Compliance Office

Il existe cinq Compliance Officers au sein du Groupe Snef : un Compliance Officer Groupe et un Compliance Officer pour chacune de nos filiales principales (Snef, Snef Power Services, Snef Telecom, Fouré Lagadec, Ekium, Firac, Snef Lab, Watt Design & Build, Snef Afrique, Snef Brésil, Snef Pays de l'Est) . Il existe un dispositif d'alerte, des lignes téléphoniques et des adresses emails spécifiques permettant le recueil des alertes.

Un service d'audit interne en charge notamment de réaliser des investigations en cas d'alerte et / ou de détection de fraude vient compléter le dispositif.

5- De sensibilisations régulières des collaborateurs

Nos collaborateurs sont régulièrement sensibilisés à l'éthique des affaires, à la prévention et au refus de la corruption, à travers les réunions d'encadrement, des assemblées plénières, des tutoriels et des formations spécifiques dispensées aux populations les plus exposées.



RAPPORT SUR
**LES FACTEURS
DE RISQUE**

RAPPORT SUR LES FACTEURS DE RISQUE

Au-delà des éléments de la performance ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) publiés dans la Déclaration de Performance Extra-Financière, qui intègre notamment des indicateurs de diversification d'activité du Groupe Snef, nous portons à votre connaissance une synthèse de notre approche de maîtrise des risques selon 4 axes :

- risques relatifs aux marchés financiers,
- risques industriels et environnementaux,
- risques d'engagement,
- risques de réalisation.

Risques relatifs aux marchés financiers

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le Groupe Snef a recours à des instruments financiers, de type swap de taux, garanties de taux plafonds (CAP), contrats à terme ou swap de devises étrangères, exceptionnellement d'options.

Sauf à déboucler une opération par anticipation (par exemple, remboursement anticipé d'un emprunt dans le cadre d'un refinancement), le Groupe Snef n'a aucun instrument financier non adossé à un financement à taux variable ou un contrat signé en devises, que nous pourrions qualifier de spéculatif.

Pour les activités du Groupe en France, la gestion des risques relatifs à la gestion de trésorerie et aux instruments financiers est centralisée au sein du service Trésorerie du Groupe ; aucune décision relative à ces domaines ne peut être prise dans les agences et filiales.

Les règles qui régissent la politique de financement sont déterminées par la Direction Générale et présentées au Conseil d'administration tous les trimestres. La liste des instruments financiers figure en annexe des compte consolidés.

Dans les pays étrangers, la gestion des risques relatifs à la gestion de trésorerie est dévolue aux filiales locales dites de « plein exercice » (Roumanie, Brésil) dans une limite fixée par les services centraux, aucun emprunt ou instrument financier ne pouvant être souscrit sans autorisation du Conseil d'administration de ces filiales et la validation de la Trésorerie du Groupe. Dans toutes les autres filiales, la trésorerie est gérée par le siège.

Les éventuels excédents de trésorerie sont gérés dans le cadre d'un cash pooling, toutes les positions étant compensées quotidiennement en France et selon un rythme hebdomadaire à l'international. Les placements sont réalisés sous forme de dépôts ou de compte à terme rémunérés. Nous nous attachons à réduire les volumes en devises locales.

La gestion de trésorerie est assurée avec un pool de 10 banques dont 4 principales. Toutes les positions et les flux sont contrôlés par la trésorerie du Groupe.

i. Risques de change

Le Groupe impose à toutes les entités une couverture des opérations en devises, par rapport à la monnaie fonctionnelle locale. La gestion du risque de change se fait par projet.

Le Groupe reste exposé au risque de change sur le résultat net des filiales localisées en dehors de la zone Euro, l'investissement étant quant à lui le plus souvent en Euros.

Toutes les lignes de dette à moyen terme sont contractées par la société Snef en France, en euros, qui assure la liquidité des filiales à l'étranger via des conventions de trésorerie intra-groupe. Il en résulte que l'impact sur le Compte de Résultat des financements est peu sensible au taux de change. En revanche, l'exposition liée aux actifs à long terme s'en trouve accrue.

Le Groupe Snef détaille son exposition au risque de change en annexe des états financiers consolidés annuels.

ii. Gestion du risque de taux

La politique du Groupe est la couverture des opérations de financement à moyen terme contractées à taux variable pour les passer à taux fixe ou à taux variables capés. En principe, toutes les lignes de financement à moyen terme font l'objet d'une couverture. La politique de couverture est présentée en annexe des états financiers consolidés annuels.

iii. Gestion du risque de liquidités

Toutes les opérations à moyen et long terme sont financées par des lignes d'endettement de maturité longue, selon un programme de financement structuré et d'Euro PP in fine à 7 ans, redimensionnés au cours de l'exercice 2021,

Les lignes de moyen et long terme ont été dimensionnées afin de prendre en considération les investissements à venir, ainsi que la capacité de remboursement du Groupe.

Les fluctuations de trésorerie sont couvertes par des financements court terme négociés auprès de notre pool bancaire : affacturage confirmé, découvert.

Le buffer de financement est calculé chaque mois, avec une prévision de pic de la dette en fonction de la saisonnalité des flux.

Compte tenu de l'importance du poste client, le risque de liquidité existe, même si une grande partie du poste client est mobilisable dans le cadre des contrats d'affacturage du Groupe.

iv. Risques de crédit

Le risque de crédit vise le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements ou à l'encaissement des créances.

Toutes les semaines, l'exposition au risque de crédit (travaux en cours + créances) est portée à la connaissance des responsables d'agence et à la Direction Générale. Le Groupe Snef n'a aucune exposition supérieure à 10 M€, hormis avec trois clients qui représentent une exposition d'environ 40 M€.

Les créances clients sont suivies par des cellules de Crédit Management chargée de s'assurer que les relances sont correctement réalisées par les agences et filiales.

L'ouverture d'un compte client est systématiquement soumise à la validation du service de Credit Management centralisé qui attribue une notation de solvabilité sur la base des éléments financiers transmis et d'études réalisées par la société.

Depuis 5 ans, la cellule Credit Management a été renforcée. Les principales créances sont relancées par des équipes de credit management dédiées, rattachées directement aux filiales et animées par une cellule centrale.

Depuis l'année dernière, les prérogatives de la cellule Credit Management ont été élargies à la gestion des Travaux en Cours, avec une approche systématique de tous les projets présentant des Travaux en Cours supérieurs à 5 000 €, toujours en lien avec les responsables locaux.

Le risque de défaillance est ainsi considéré au travers d'une notation crédit par client, suivi par la Credit Management. Cependant, la diversification client/projet permet au Groupe de ne pas considérer de dépendance particulière, et d'assumer, le cas échéant, un risque de défaillance, sauf dans un environnement de risque systémique. La récente crise sanitaire a montré, en France, l'importance du soutien public lorsqu'un tel risque est avéré.

A l'étranger, afin de réduire ce risque, le Groupe n'a eu de cesse que de diminuer son exposition dans les pays instables, qui a conduit à la mise en sommeil progressive de l'Ukraine, l'arrêt des activités en Russie et la réduction d'activité dans certains pays d'Afrique et du Maghreb.

v. Cours de matières premières

Les opérations d'achats de produits directement dérivés des matières premières (environ 100 M€) sont impactées par les fluctuations du cours du cuivre et de l'acier.

Dès signature des affaires significatives, les agences ont l'obligation de procéder aux réservations de cuivre et d'acier par anticipation d'achats ainsi programmés afin d'atténuer le risque du cours. La plupart des contrats font l'objet de clauses de révision de prix.

Ce sujet est particulièrement d'actualité, les matières premières connaissant de fortes variations depuis plusieurs mois. Le prix du cuivre est porté à la connaissance des responsables, et ce chaque jour.

Depuis la crise sanitaire, le Groupe est confronté à des pénuries d'approvisionnement pouvant conduire à un renchérissement des débours ou à des retards d'exécution. Le Groupe prévoit une couverture systématique de ces risques, au travers de dispositions contractuelles spécifiques.

Risques industriels et environnementaux

i. Conception/Réalisation

Pour l'ensemble de nos installations, nous fournissons une garantie de bonne fin, ainsi qu'une garantie annuelle, biennale ou décennale (en France) selon le type d'ouvrage réalisé. Pour réduire les risques de liquidité, le Groupe émet systématiquement des garanties bancaires en échange d'un paiement immédiat du solde des affaires.

Au-delà de l'impact commercial, le risque inhérent à nos activités peut avoir des conséquences financières matérielles.

Le Groupe Snef s'efforce de minimiser les risques de conception et de réalisation par le recrutement de personnel qualifié, la formation et une politique d'habilitation large ; enfin par la mise en place de procédures Qualité qui permettent un contrôle systématique du travail à tous les stades.

La politique de qualification professionnelle technique et managériale répond à cet objectif de réduction de l'exposition au risque professionnel inhérent à notre métier.

L'ensemble de notre personnel concerné suit une formation continue spécifique.

Enfin nous disposons d'une couverture d'assurances dans le cadre de la Responsabilité Biennale et Décennale (dans les pays où elle s'applique).

Nous intervenons de plus en plus en amont des affaires, dès la phase de conception du projet. Dans les secteurs concernés, nous avons mis en place des équipes d'ingénieurs, dédiées à ce type de projets.

Le risque de Conception/Réalisation est accru pour Ekium qui se voit imposé des conditions contractuelles particulières, ainsi que des couvertures d'assurance spécifiques.

Au-delà de ces dispositions, nous limitons systématiquement notre responsabilité contractuelle, en particulier pour les immatériels non consécutifs, qui peuvent atteindre des niveaux élevés en cas de pertes de production. Au sein du Comité d'engagement, ces critères sont retenus comme essentiels sans l'appréciation d'un projet.

Le Groupe accepte rarement des critères de performance de production attachés à un projet d'ingénierie ou d'intégration. Si de telles dispositions sont acceptées, des seuils de tolérance et des limitations de responsabilité sont systématiquement demandés.

ii. Traçabilité

La documentation de nos interventions est systématiquement archivée afin de conserver une parfaite traçabilité de tous nos projets. En outre, nous avons mis en place un système de gestion de la traçabilité de la matière, dans le cadre de nos études de chaudronnerie et de tuyauterie. Nous ambitionnons d'élargir ce système à la plupart de nos activités.

iii. Environnement d'intervention

La nature de nos travaux nous conduit à côtoyer des environnements en milieu occupé ou en activité. Nos interventions peuvent donc avoir un impact direct matériel ou immatériel sur des installations dont nous ne sommes pas propriétaires. La multiplicité des interventions (plus de 65 000 par an) accroît ce risque.

Le système de management basé sur la compétence mais aussi la présence d'un commandement de terrain autonome vise à réduire ce risque.

En outre, la politique de gestion contractuelle prévoit une limitation de responsabilité chaque fois que possible.

Enfin dans la gestion des polices d'assurances, nous privilégions la couverture des grands risques plutôt que la fréquence, par le cumul de plusieurs lignes qui assure une couverture élevée, même avec un niveau de franchise élevé.

Pour tous les chantiers significatifs où la maîtrise d'ouvrage n'a pas souscrit de police en Tous Risques Chantiers, nous souscrivons notre propre police. A ce titre, nous disposons d'un contrat cadre de tirage, auprès de notre compagnie d'assurance.

iv. Exposition de nos salariés

Nos salariés sont appelés à travailler dans des environnements clients les exposant à divers risques pour la santé. Par nos Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels, par nos analyses de risques travaux (analyses de risque en vue de l'établissement de Plans de Prévention, nos PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé), nous identifions ces dangers, évaluons ces risques et mettons

en œuvre les moyens de prévention et de protection adaptés. Ces éléments sont fournis aux services de santé au travail au travers de « fiches d'exposition » afin qu'un suivi médical approprié soit mis en œuvre. Ces aspects sont particulièrement suivis pour nos activités dans les secteurs de l'industrie, de l'industrie chimique, du nucléaire.

Le service de médecine du travail interne du Groupe travaille en étroite collaboration avec le service de Qualité et Sécurité afin d'identifier au mieux les situations d'exposition de nos salariés.

Enfin, la politique de prévention, protection collective et individuelle, conjuguée à une implication forte de l'encadrement des chantiers concourt à la minimisation des risques d'exposition.

Notre système de management de la santé est certifié OHSAS18001 : 2017 et/ou MASE pour l'ensemble de nos entités. Il est de plus certifié CEFRI pour nos activités nucléaires.

Risques d'engagement

i. Erreur de chiffrage

Le Groupe Snef réalise près de 150 000 chiffrages par an et s'expose de ce fait à un risque d'erreurs ou d'omissions. Près de 35% des affaires étant au forfait, le Groupe Snef se retrouve lié contractuellement sur le prix.

Le Groupe Snef s'efforce de réduire ce risque d'engagement inhérent à son activité de service par la mise en place d'habilitations au chiffrage, de doubles contrôles et d'un process de validation informatique (workflow) qui assure la traçabilité. Enfin, le système d'information est intégré, du devis à la comptabilité, ce qui réduit le risque d'erreur ou d'omission. Le Groupe Snef dispose d'un logiciel de chiffrage pour la plupart de ses filiales. Plus de 1 000 salariés sont formés.

Pour les chiffrages supérieurs à 10 M€, une analyse de risque permet de chiffrer le risque, selon une approche probabiliste. Un modèle de Monte Carlo est utilisé pour les grands chiffrages.

Depuis 2013, le système de délégation fait remonter tous les chiffrages supérieurs à 2,5 M€ ou présentant un facteur de risque particulier au niveau d'un Comité d'Engagement National qui dispose d'une revue d'offre détaillée pour valider un devis. Le Comité d'Engagement intervient en 3 étapes, pour autoriser le chiffrage d'une affaire (procédure de Go/No Go), pour valider le devis ; enfin, pour s'assurer que le contrat est équilibré.

Pour chaque projet, une revue d'offre est présentée au Comité, accompagnée d'une analyse des facteurs de risques, d'un chiffrage des risques et opportunités, et d'une courbe de trésorerie.

Le Comité réunit la Directrice Générale Déléguée en charge des risques, et 4 membres du Comex permettant ainsi de couvrir l'ensemble des expertises nécessaires à l'analyse des dossiers. Le Contract Management peut-être sollicité sur les dossiers qui le nécessitent.

Le contrôle a priori est doublé d'une analyse a posteriori des écarts entre les devis et le résultat final des affaires.

A ce titre, dès 2014, le Groupe a souhaité renforcer le contrôle des affaires en mettant en plus un Comité de Suivi chargé d'identifier et de suivre les affaires à risque. Le travail du Comité de Suivi est étroitement lié à celui du Contract Management.

Un département Risque Management a été créé en 2016 ; il gère le Comité d'Engagement, le Comité de Suivi, ainsi que les équipes d'audit. Ce département rapporte à la Direction Générale, ainsi qu'au Comité d'Audit du Conseil d'administration.

ii. **Dépendance**

Le Groupe Snef a mené une stratégie de diversification géographique, métier, et marché, tout en veillant à réduire sa concentration d'affaires chez ses grands clients.

En 2022¹, quatre clients représentaient plus de 30 M€ de chiffre d'affaires chacun, soit moins de 20% du chiffre d'affaires au total et, parmi les 10 clients les plus significatifs, le chiffre d'affaires moyen est d'environ 45 M€, soit 3% du chiffre d'affaires en moyenne (environ 30% au total).

Le risque étant accru à l'International, les affaires significatives font l'objet d'une surveillance particulière.

iii. **Fraude**

Le contrôle du risque de fraude est rendu difficile par la dispersion de nos activités. Notre organisation au plus proche du terrain reste le meilleur système de prévention et de contrôle du risque de fraude.

- Le dispositif d'alerte permet à tout collaborateur de signaler les comportements illicites dont il aurait connaissance, exclusivement dans les domaines de :
 - lutte contre la corruption ;
 - fraude et enrichissement personnel ;
 - lutte contre les pratiques anticoncurrentielles.
- Chaque année, le service d'audit interne réalise des investigations dont les conclusions sont communiquées à la Direction Générale et au Compliance officer.
- Un ensemble de dispositifs (documentations, formations, vidéos, tutoriels) a été mis en place afin de sensibiliser l'ensemble du personnel à ces questions.

iv. **Vol**

Le risque peut porter sur les stocks chantier, en particulier dans le secteur Tertiaire et sur les « retours chantiers », c'est-à-dire les reliquats de matériel non utilisé, comme les chutes de câbles.

Des procédures strictes sont mises en œuvre afin de stocker ce matériel, et les mises au rebut sont encadrées par des accords-cadres avec des ferrailleurs chargés du recyclage du matériel. Malgré tout, nous constatons chaque année des vols parfois internes qui font l'objet de sanctions disciplinaires.

Le risque peut aussi porter sur le vol de matériel incorporé dans des ouvrages non réceptionnés. Afin de réduire ce risque, le matériel sensible est posé à la fin du chantier.

¹ Hors activité Snef Telecom, cédée en 09.2022

v. **Gestion documentaire**

Nous avons mis en place une gestion documentaire Groupe qui vient renforcer la politique de dématérialisation et de sauvegarde informatique, cette GED est déployée sur l'ensemble des agences et filiales du Groupe.

En outre, des procédures de sauvegardes nationales ont été mises en place afin de dupliquer la documentation présente dans le cloud, sur nos propres serveurs, eux-mêmes redondés à plus de 150 km de distance.

vi. **Respect du droit à la concurrence et corruption**

La Direction du Groupe a toujours imposé à ses responsables le strict respect des règles de la concurrence et refusé toute entente. A ce titre, nous avons adopté un Code de Conduite, annexé au Règlement Intérieur, et nommé un Compliance Officer qui intervient dans un programme de sensibilisation de tous les cadres opérationnels. Un rappel des règles de la concurrence est obligatoire au début de toutes les réunions d'agences.

Snef, Snef Power Services, Ekium, Fouré Lagadec, Firac, Watt Design & Build, Snef Lab, Snef Afrique, Snef Brésil et Snef Pays de l'Est disposent d'un Compliance Officer dédié, qui rapporte directement au Compliance Officer du Groupe.

La prévention et la sanction étant les seuls moyens à notre disposition pour éviter le risque de non-respect des règles de la concurrence qui peut venir de n'importe quel salarié « informé », le risque subsiste.

Nous ne le sous-estimons pas et vérifions par audit régulier que les règles sont appliquées.

Il existe une procédure d'alerte qui remonte au niveau de la Direction Générale toute difficulté éventuellement identifiée.

Enfin, tous les cadres sont appelés à signer le Code de Conduite du Groupe.

vii. **Loi Sapin II**

Comme le requiert la loi, le dispositif Loi Sapin II a été mis en œuvre, au sein du Groupe Snef et ses filiales, dès le 1^{er} janvier 2018.

Les Compliances Officers du Groupe sont chargés de veiller au stricte respect des règles de compliance, de la formation des collaborateurs et de missionner l'audit interne pour réaliser des investigations en cas de doute ou de dénonciation.

La signature du Code de conduite tous les ans permet également de réaffirmer l'engagement personnel de chaque salarié à respecter les règles du Groupe.

viii. **Intrusion des Systèmes d'Information**

De nombreuses informations transitent par le système informatique, certaines confidentielles, et le risque d'intrusion existe.

Dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, nous avons mis en œuvre un renforcement de la sécurité informatique et mis en place avec notre équipe interne une politique de cybersécurité.

Nous poursuivons une politique stricte de gestion du risque informatique. Tous les serveurs sont accessibles du siège, dans le cadre d'une architecture qui permet d'isoler

une partie du réseau en cas de risque identifié. Une politique stricte d'accès à ces ressources a été mise en place.

De plus, la politique de sauvegarde distante, basée sur des technologies différentes et autonomes, permet de restaurer le système, une partie étant conçue pour rester en Haute Disponibilité de Service.

Outre une politique d'identification et de service informatique, nous avons mis en place une cellule de veille 7 jours sur 7, conscient que le risque « zéro » est impossible à atteindre.

Depuis 2014, nous disposons d'une charte informatique, signée par tous les utilisateurs, et régulièrement mise à jour.

Depuis 2019, une PGSSI (Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information) fixant les exigences de sécurité, et une PSSI (Politique de Sécurité des Systèmes d'Information) déterminant les plans d'actions ont été mises en place, elles sont gérées par le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information).

En parallèle, nous avons réduit les prérogatives d'utilisateurs pour intervenir sur leur machine, retirant tous les droits d'administration aux utilisateurs, avons procédé au chiffrement des disques de tous les ordinateurs, élargi le chiffrement et l'antivirus aux smartphones, renforcé le chiffrement des données répliquées dans le cloud, limité les accès aux données aux postes sécurisés, reconnus et identifiés. Nous avons mis en place une politique d'authentification forte, un contrôle antiviral systématique des périphériques externes et une segmentation de nos réseaux afin d'isoler physiquement notre réseau de l'accès à Internet que nous pouvons proposer à nos clients, fournisseurs ou visiteurs.

Les utilisateurs sont régulièrement sensibilisés aux risques cyber par des campagnes de formation en présentiel et sur nos plateformes d'e-learning. Toutes les personnes amenées à accéder au système d'information suivent une formation Cybersécurité.

La Direction Générale reçoit un rapport mensuel des indicateurs cybersécurité du Groupe.

Risques de réalisation

Le risque d'exécution repose sur notre capacité à maîtriser les achats, les heures de production et la relation contractuelle avec le client.

Afin de nous assurer de pratiques homogènes dans la gestion des affaires, sur ces points en particulier, nous avons décidé de soumettre tous les grands projets à une Procédure de Gestion des Grands Forfaits (PGGF).

i. Achat

Chaque grand projet est suivi par un acheteur qui gère de manière exclusive la relation avec les fournisseurs.

Les commandes fournisseurs supérieures à 10 000 € font l'objet d'un suivi particulier au travers duquel nous vérifions, entre autre, la mise en concurrence des fournisseurs et comparons le montant de la commande par rapport au budget établi lors du chiffrage de l'Affaire.

ii. **Gestion des heures**

La préparation chantier et la synthèse avec les autres lots sont essentielles pour éviter les dérives sur les heures de production.

Nous avons mis en place chez Snef une méthode de suivi des heures des projets (Lean Chantiers) et des études. Elle vise :

- à réduire le nombre de tâches à faible valeur ajoutée et génératrices de pertes de temps ;
- à préparer le travail, fixer et suivre des objectifs par personne avec un horizon de temps court afin de s'adapter aux réalités du terrain.

iii. **Gestion contractuelle**

La gestion contractuelle est devenue essentielle pour les grands projets.

Nous disposons d'une équipe de juristes contract managers, chargés d'intervenir sur demande des responsables d'affaires, sur l'ensemble des phases des affaires, de l'appel d'offre, à la rédaction et négociation des contrats, la réception des chantiers et les suivis post-réception. Ils sont également en support des projets, à tous les stades de leur avancement.

Des formations à la gestion contractuelle, e-learning et vidéos sont mis à disposition des chefs de projets et chargés d'affaires afin de développer et entretenir leur culture contrat.

Le Comité de Suivi s'assure que l'exhaustivité des risques est suivi par la cellule du Contract Management.

iv. **Comité de Suivi**

Dans la phase d'exécution, les affaires sélectionnées par le Comité d'Engagement et qui seraient déclarées à risque au cours de leur réalisation sont suivies par le Comité de Suivi, chargé de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la maîtrise des facteurs de risques.

Le Comité de Suivi se réunit chaque mois avant la clôture des comptes mensuels. Il veille au maintien d'un facteur de prudence dans l'appréciation des marges à terminaison, s'assure de la mise en œuvre des moyens adéquats sur affaires en fonction des risques identifiés, et délivre des mandats de négociations pour les affaires en litige.

Ce comité est composé de la Directrice Générale Déléguée en charge des risques, des membres du Comex responsables de géographie, des Directeurs Régionaux et du Contract Management.

v. **Risque de reconnaissance de la marge à l'avancement**

Les comptes des chantiers au forfait sont systématiquement ouverts avec une marge de prudence minimum de 5 points par rapport aux devis.

Pour tous les chantiers supérieurs à 500 000 euros, le chargé d'affaires renseigne tous les mois une Fiche d'Analyse de Compte (FAC) qui établit les coûts à l'achèvement, les risques et opportunités, et permet de suivre la marge prévisionnelle à terminaison.

Le Comité de Suivi s'assure de la cohérence entre les FAC et la marge exprimée à l'avancement, un coefficient de prudence devant être maintenu jusqu'à l'achèvement.

En cas de mémoire de réclamation, ces derniers ne sont pas anticipés dans les marges exprimées, sauf appréciation contraire menée conjointement avec le membre du Comex concerné et le Comité de Suivi.

vi. Approche statistique du risque

Au-delà de l'approche par projet, le Groupe procède à une approche statistique visant à vérifier que les marges sur avancement sont établies avec un coefficient de prudence suffisant, que les Travaux en Cours restent négatifs, enfin que le débouclage des affaires est conforme à l'estimation qui en a été faite en fin d'année / trimestre.

vii. Traçabilité des validations

De manière Générale, toute opération d'achat, vente, investissement ou recrutement fait l'objet d'un système de workflow centralisé et informatisé. Aucune facture, aucune commande, aucun contrat de travail ne peut être réalisé en dehors du système d'information.

viii. Éléments d'appréciation des bilans

Lors de l'établissement des comptes trimestriels, tous les éléments d'appréciation du bilan font l'objet d'une revue particulière :

- affaires en cours
- contentieux
- goodwill
- créances clients

Les risques sont systématiquement appréhendés, partagés avec les Commissaires aux comptes et présentés en Comité d'Audit.



2022

DÉCLARATION DE
**PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE**

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE (RSE)

Un groupe comme Groupe Snef, plus que centenaire, en progression sur la durée, sans jamais enregistrer de perte opérationnelle, indépendant, ne doit son destin qu'à la démarche responsable de ses dirigeants et salariés.

S'inscrire dans la durée avec la constance d'entrepreneurs avisés, sans dévier de son métier, avec l'idée que la performance repose sur des valeurs et que l'avenir ne se construit pas seul mais dans une démarche de respect forment le socle de notre engagement.

Méthodologie d'analyse des risques extra-financiers

La maîtrise des risques a toujours été au cœur des préoccupations du Groupe Snef.

Ses principaux risques sont classés en quatre catégories (économique, social et sociétal, droits de l'homme et lutte contre la corruption, environnemental), afin de répondre aux exigences réglementaires et notamment aux article L.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce.

Les risques ont été évalués en fonction des critères suivants : importance pour l'activité de Groupe Snef (occurrence et gravité), importance pour les parties prenantes (salariés, parties financières et clients) et niveau de maîtrise. Aux risques ainsi cartographiés par les directions des risques, santé, sécurité, environnement, achats, ressources humaines et le secrétariat général, ont été associés des indicateurs et des actions.

Les principaux risques RSE identifiés sont les suivants :

- la dépendance aux grands projets ;
- la concentration des activités ;
- la perte d'expertise et de compétence ;
- les risques d'accidents ;
- les risques liés à l'éthique des affaires et à la corruption ;
- les risques liés aux achats ;
- la consommation d'énergie, les émissions de GES et les déchets DEEE.

Les actions visant à réduire ces risques sont précisés dans les chapitres suivants :

1. Modèle d'affaires et volet économique
2. Volet social
3. Volet sociétal
4. Volet environnemental

1. Modèle d'Affaires et Volet Économique

i. Acteur d'une société en mutation

Le Groupe Snef est bâti autour d'une large palette de compétences techniques, capables d'intervenir de bout en bout tout au long du cycle de vie des installations de ses clients, tant en phase d'investissement que d'exploitation. Ses équipes sont constituées d'ingénieurs / concepteurs, intégrateurs, mainteneurs et opérateurs de solutions multi techniques en particulier dans les domaines de l'Electricité, des Procédés Industriels, de la Mécanique et du Numérique.

La force de Groupe Snef et de son modèle repose sur des compétences « core business » portées par 6 marques :



Aujourd'hui plus encore, le Groupe Snef est au cœur des transformations sociétales qui s'annoncent pour la décennie à venir : renouveau du nucléaire, révolution énergétique, décarbonation et révolution numérique.



Snef est la principale entreprise du Groupe, elle regroupe tous les métiers historiques du Groupe : l'électrotechnique, les procédés industriels (instrumentation, contrôle commande, automatismes), les métiers de la sécurité et de la communication, la maintenance tertiaire et le génie climatique.

Snef regroupe 5 400 collaborateurs sur cent cinquante agences en France, et plus de cent villes, et 2 500 collaborateurs sur une quarantaine d'agences réparties sur vingt-cinq pays en Europe, dans les pays de l'Europe de l'Est, en Amérique du Sud et en Afrique.

La marque Snef dispose d'une filiale spécialisée dans le Nucléaire : **Snef Power Services**. Née de la fusion des activités Nucléaire de Snef et de la branche d'activité d'APS (ex Alstom) spécialisée dans les auxiliaires électriques, reprise à General Electric, Snef Power Services est spécialisée dans les métiers de l'Électricité, de l'Instrumentation, de la Sûreté au service de l'Industrie Nucléaire. Snef Power Services réunit près de 1 000 salariés sur une quinzaine d'implantations en France.

Le Groupe Snef a cédé 70% de son activité dans le secteur Télécommunications (Snef Telecom, environ 1 000 salariés), spécialisée dans la construction et la maintenance de réseaux de télécommunications au service des opérateurs et des tower companies.



Ekium, a été reprise en 2017, et a depuis consolidé ses positions avec la reprise d'Ateim, DI et Chleq Froté pour devenir, avec ISO Ingénierie, société spécialisée dans l'étude de risque, leader de l'ingénierie multitechnique de proximité dans le secteur de l'Industrie. Ekium s'inscrit dans une démarche pluridisciplinaire, avec le même ADN que Snef autour du service, de la proximité et de l'écoute.

Ekium réunit plus de 1 700 collaborateurs sur près de trente-cinq agences en France, en Europe et à l'île Maurice. Ekium s'est implantée en Belgique (avec la reprise d'ACE), en Suisse, au Luxembourg, en Espagne (avec la reprise de CPQ Ingenieros) et plus récemment en Roumanie et au Brésil.



Fouré Lagadec, acquise en 2018, est spécialisée dans les métiers de maintenance mécanique industrielle maîtrisant tous les savoir-faire en mécanique, tuyauterie, chaudronnerie, plus spécifiquement la réalisation des échangeurs sous pression nucléaire (avec l'acquisition en 2021 d'ACM-ACR).

Fouré Lagadec intervient sur la maintenance, les arrêts d'usines et les travaux neufs au service de toutes les industries. Née sur le Port du Havre, l'entreprise s'est construite autour de la même exigence que Snef, inspirée des métiers de la Marine et de l'Industrie, plus particulièrement du Raffinage, de la Pétrochimie, et de la Sidérurgie. Fouré Lagadec regroupe 1 450 collaborateurs sur quarante-cinq sites.



Firac est une entreprise historique du Groupe Snef. Elle a développé des savoir-faire autour des automatismes industriels, de la manutention puis de la robotique pour devenir un acteur reconnu dans les secteurs de l'Automobile, de l'Aéronautique et plus généralement de l'Industrie.

Firac a récemment repris Clid, entreprise spécialisée dans la conception/réalisation de cabines de peinture, et plus généralement en procédés d'application de fluides et poudres. Firac et Clid, réunissent plus de 250 collaborateurs en France et dans les pays d'Europe de l'Est.



Watt Design & Build est une création de Groupe Snef, née d'une rencontre avec son animateur. Partant du constat que les lots techniques prenaient une place de plus en plus importante dans la réalisation d'ensembles de bureaux et de commerces, le Groupe Snef a souhaité se positionner comme ensemblier.

Des lots techniques, nous avons pris petit à petit une position dans la conception et réalisation d'aménagements, pour devenir un acteur de la rénovation ou de la refonte d'espaces. Watt Design & Build est à la fois prestataire de services intellectuels, de l'audit à la conception d'espaces de travail, et porteur de projets clés en main. Ainsi, Watt Design & Build offre une prestation globale au service des propriétaires fonciers et des utilisateurs. L'entreprise regroupe une centaine de collaborateurs.



Snef Lab a été créée pour apporter des solutions à l'Industrie 4.0, autour de Snef Technologies, dans le secteur de l'informatique industrielle, des objets connectés et de la cybersécurité ; de Snef Audiovisuel ; de Predict, spécialisé dans les algorithmes de maintenance prédictive ; Sequor, éditeur de logiciels d'Industrie 4.0 ; Brinel, architecte informatique et Mangrove, intégrateur de solutions sur le cloud d'Amazon Web Service.

Snef Lab réunit près de 400 collaborateurs autour des métiers de l'IT, l'Intelligence Artificielle, des Objets connectés et de l'Industrie 4.0 sur une dizaine de sites en France, Roumanie et au Brésil.

Le Groupe Snef conçoit et intègre des solutions multi techniques pour les secteurs de la Marine, de l'Industrie, de l'Energie, des Infrastructures et des Bâtiments.

ii. **Gouvernance et Organisation**

La gouvernance du Groupe Snef s'articule autour :

- d'un Conseil d'administration ;
- d'un Comité exécutif ;
- de Conseils d'administration constitués pour chacune des filiales principales (Snef, Snef Power Services, Fouré Lagadec, Ekium, Firac, Watt Design & Build, Snef Lab, Snef Brésil, Snef Central Eastern Europe)
- de services corporate structurés autour des fonctions Ressources Humaines, Financières, Informatiques, Communication, Risques et Secrétariat Général.

▪ **Gouvernance Indépendante**

Bien qu'indépendant, non coté, le Groupe Snef s'est toujours imposé les règles de gouvernance les plus strictes.

La société Groupe Snef, maison mère du Groupe, est une société anonyme avec un Conseil d'administration composé de dix administrateurs dont six sont indépendants de la structure de direction du Groupe, d'un censeur indépendant et deux administrateurs salariés.

Le Conseil d'administration, régi par une Charte de Fonctionnement se réunit a minima quatre fois par an. A chaque réunion du Conseil, les administrateurs examinent outre l'ordre du jour préparé par la direction du Groupe, un des quatre thèmes trimestriels : la gestion des risques, la stratégie, le budget et les comptes annuels.

Le Conseil d'administration dispose d'un Comité Stratégique, d'un Comité d'Audit et des Risques, d'un Comité des Nominations et des Rémunérations et d'un Comité RSE.

Depuis 2016, conformément aux dispositions légales, le Groupe remplit les règles de parité au conseil d'administration.

Au sein de la plupart des Conseils d'administration des filiales, le Groupe a nommé un administrateur indépendant.

▪ Organisation et sens de la responsabilité

L'organisation du Groupe Snef repose sur des structures décentralisées dans le but de rapprocher les décideurs de l'entreprise de nos clients, avec un souci de réactivité, qualité, sécurité et rentabilité.

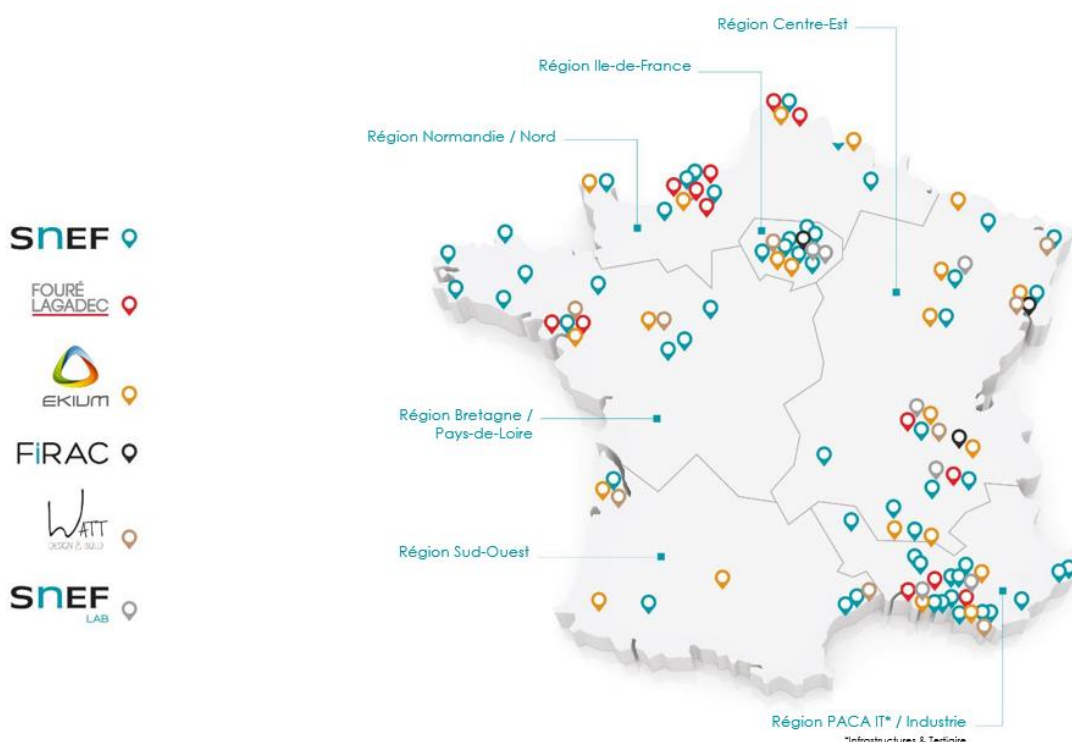
Chaque projet doit être rentable, dans le respect d'un juste équilibre entre clients et fournisseurs. Aussi pour nous, la responsabilité est indissociable du résultat qu'elle génère et tous nos managers sont intéressés par la recherche de l'économie des moyens et par la rentabilité sur une longue période, comme s'ils devaient être eux-mêmes chefs d'entreprises.

Nous pensons que chaque manager doit pouvoir se réaliser dans un environnement de responsabilité et d'autonomie. La confiance qui en découle est un facteur essentiel de la mise en jeu de notre stratégie. La réussite avérée de notre groupe n'a jamais reposé sur d'autre fondement que l'idée positive que nous nous faisons des hommes dans notre organisation.

Bien entendu, la délégation n'exclut ni la direction, ni le contrôle. La mise en place de règles et leur respect sont indissociables de cette stratégie basée sur la responsabilité.

Notre Groupe n'est pas une fédération d'entités autonomes ; bien au contraire. Nos responsables travaillent en réseau, selon un schéma de type matriciel.

Présence sur le territoire français



En sa qualité de société holding, tête du groupe, le Groupe Snef assume le rôle de société animatrice du Groupe, dont il définit les priorités stratégiques et les axes de développement tout en assurant la coordination et la mise en œuvre des actions en découlant et de prestataire de services en matière d'assistance financière, comptable, stratégique et de ressources humaines au bénéfice des Filiales, qui ne sont pas dotées de moyens suffisants leur permettant de satisfaire leurs besoins.

Afin de renforcer l'homogénéité des pratiques professionnelles, Groupe Snef assure au travers de ses fonctions corporate, la diffusion des règles communes.

Les Ressources Humaines définissent et font appliquer l'orthodoxie sociale, assurent les échanges de compétences entre entités du Groupe, dirigent l'Université de formation du Groupe, suivent les hauts potentiels et s'assurent de la mise en place de plans de succession.

La Communication assure la cohérence des programmes de communication et de l'identité visuelle du groupe et de ses filiales.

La Direction Financière Corporate détermine les règles groupe en matière financière et fiscale, elle gère la trésorerie, assure le contrôle de la gestion, les opérations de consolidation et anime le crédit management groupe.

La Direction des Systèmes d'Information pilote la dimension système d'information au service des opérationnels.

Le Secrétariat Général regroupe le Contract management, le droit des sociétés, les assurances et l'immobilier.

La Direction des Risques opère un contrôle constant. Cette dernière comprend une cellule d'Audit et s'assure de l'application des bonnes pratiques au travers d'un Comité d'Engagement et d'un Comité de Suivi des Affaires.

Enfin, le Compliance Officer est garant de l'application des bonnes pratiques et de la diffusion des règles d'éthique établies par la Direction Générale.

iii. **Stratégie économique**

▪ **Inscription dans la durée**

Fondé en 1905 à Marseille, le Groupe Snef a poursuivi une stratégie constante, ne sortant jamais de son cœur de métier, montant en compétence pas à pas, avec le souci d'éviter les à-coups tout en conservant une ferme volonté d'entreprendre.

Constant dans son management, le Groupe n'a eu que 3 présidents en 117 ans, qui ont poursuivi une stratégie d'entrepreneur, privilégiant le moyen terme au court terme.

Le Groupe Snef revendique le statut d'ETI de province, indépendante, raisonnablement endettée et volontairement orientée sur le métier.

Nous disposons de solides moyens humains et d'un savoir-faire reconnu pour envisager positivement l'avenir.

L'objectif de croissance et d'augmentation des marges, toujours avec le même souci du travail bien fait, du respect des délais et de la sécurité, reste constant.

iv. **Marchés et Métiers**

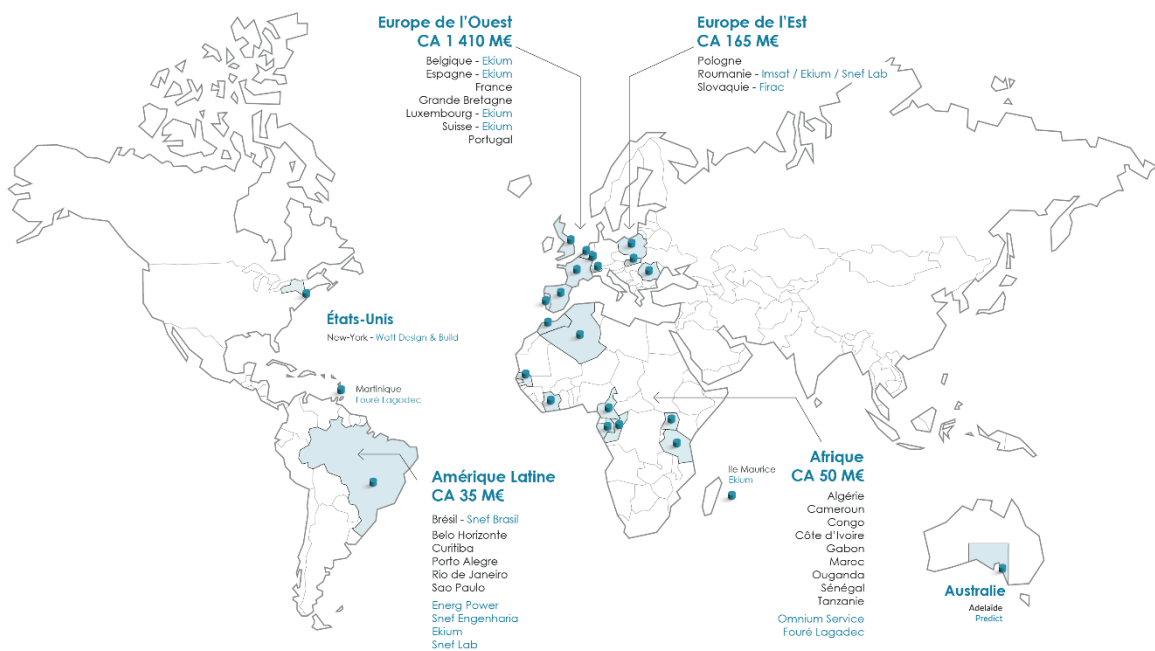
▪ **Diversification géographique**

Avec près de deux cent vingt agences en France et une cinquantaine d'implantations dans vingt-cinq pays, le Groupe Snef dispose d'une large couverture géographique qui lui permet d'intervenir dans la plupart des pays.

Le Groupe Snef est présent sur 4 zones géographiques :

- Europe de l'Ouest
- Europe de l'Est
- Afrique
- Amérique Latine

Carte de l'activité par Clusters



Le Groupe n'oublie pas ses origines. L'entreprise est née sur le Port de Marseille et n'a jamais quitté la ville.

Fouré Lagadec est né au Havre ; Ekium à Lyon ; Watt à Paris ; Imsat à Bucarest ; Energ Power à Belo Horizonte.

Le développement du Groupe sur tous les ports et arsenaux, puis sur l'ensemble des industries et infrastructures a contribué au renforcement de notre présence territoriale. Partout, nous y sommes acteur local.

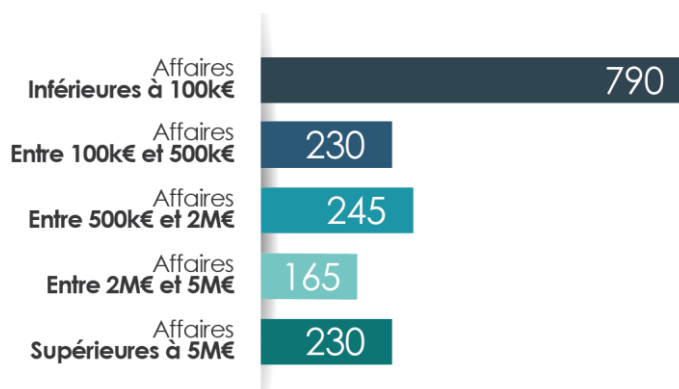
Cette appartenance aux territoires est un marqueur fort pour le Groupe qui prend part à la vie économique locale et y assure une activité pérenne, génératrice d'emplois.

▪ **Diversification des affaires**

Avec plus de 65 000 affaires traitées dans une année, le Groupe Snef est faiblement exposé au risque affaire.

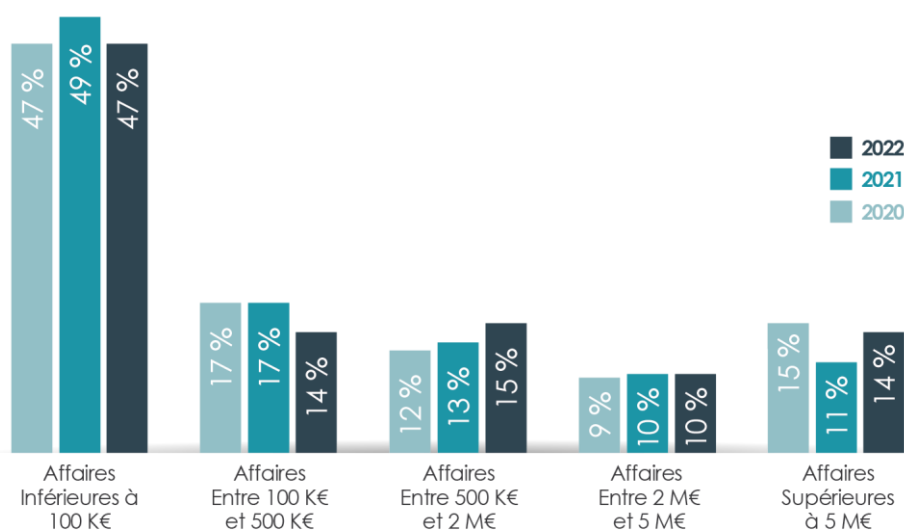
Le portefeuille d'affaires est diversifié : nous intervenons sur des opérations de petites tailles, récurrentes, comme des affaires plus significatives de plusieurs millions d'euros. Le Groupe est faiblement exposé au risque projet, les affaires dont la commande dépasse 2 M€ ne contribuant qu'à hauteur de 24% du chiffre d'affaires du Groupe.

Répartition du chiffre d'affaires par taille des affaires



Près de la moitié des affaires réalisées font moins de 100 K€ et près de 62% des affaires de l'ensemble du Groupe ne dépassent pas 500 K€. Cette statistique est relativement stable dans le temps.

Evolution de la répartition du chiffre d'affaires par taille des affaires



▪ Diversification du portefeuille de clients

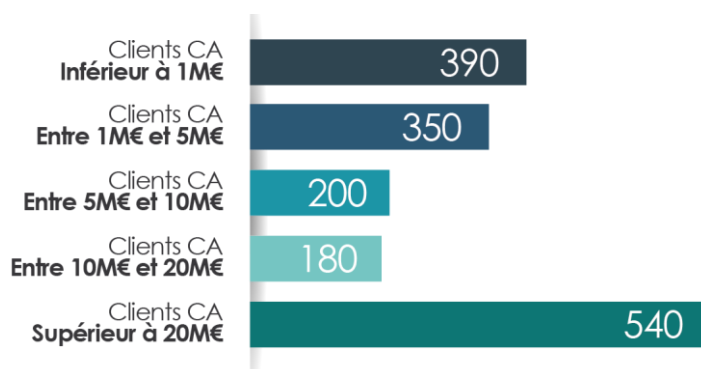
Nous avons le souci constant d'éviter la dépendance au risque clients, tout en privilégiant le partenariat durable avec de grands groupes qui partagent avec nous le souci du travail bien fait, du métier et du respect des hommes.

En 2022, le Groupe Snef¹ a eu 4 clients dont le chiffre d'affaires a dépassé 30 M€, soit moins de 20% du chiffre d'affaires cumulé. Autre indication illustrant la dépendance modérée au risque client, le Top 10 clients pèse moins de 30% du chiffre d'affaires du Groupe. Ce pourcentage est constant dans le temps.

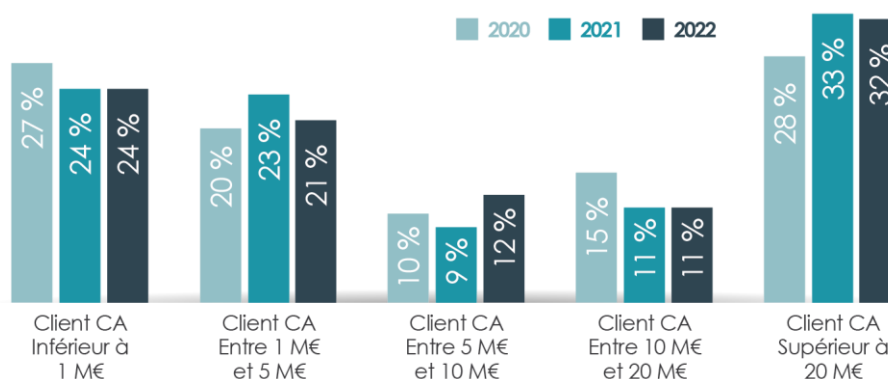
¹ Hors activité Snef Telecom, cédée en 09.2022

Nous travaillons avec nos clients dans l'esprit qu'une relation équilibrée se construit dans le temps, avec le souci de l'adaptabilité et de la maîtrise des métiers.

Répartition du chiffre d'affaires par segment de clients



Evolution de la répartition du chiffre d'affaires par segment de clients



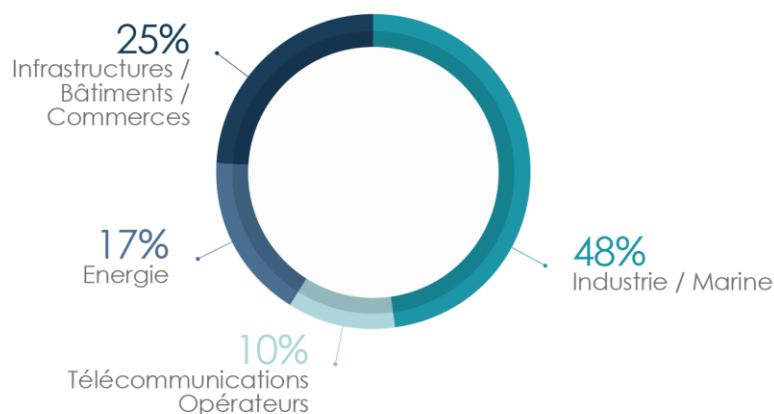
▪ **Diversification des activités**

La diversification sectorielle a toujours été un objectif pour le Groupe. Au sein des marchés des Energies, l'activité principale reste concentrée sur le secteur du Nucléaire mais l'entreprise poursuit sa diversification vers les énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, hydro et biomasse.

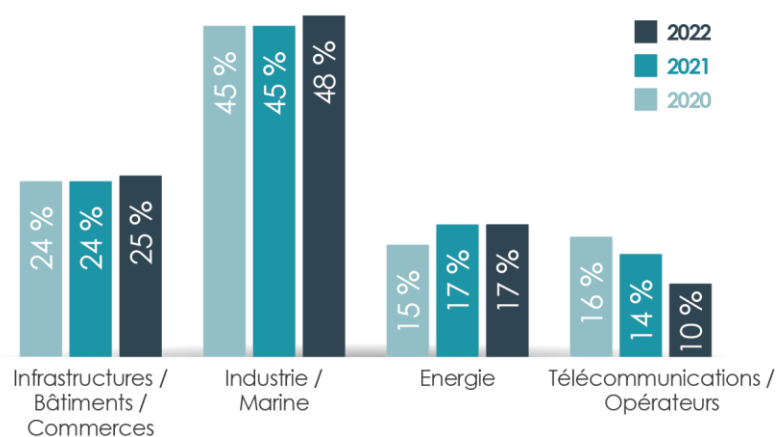
Au sein des marchés de l'Industrie et de la Marine, le Groupe continue à étendre son portefeuille, au-delà des secteurs traditionnels de l'Industrie Lourde, de la Pharmacie, des Matériaux de Construction et de l'Agroalimentaire, vers les nouvelles applications de batteries, d'hydrogène, d'industries biosourcées et de recyclage.

Enfin, sur le marché des Infrastructures, des Bâtiments et des Commerces, le panel des secteurs contribuant à l'activité du Groupe est très diversifié. L'activité Telecom qui pesait environ 14% du chiffre d'affaires en 2021 a été cédée en septembre 2022.

Répartition du chiffre d'affaires par marché¹



Evolution de la répartition du chiffre d'affaires par marché¹



▪ Diversification Métier

Le Groupe Snef s'est toujours attaché à développer les activités connexes à son métier d'origine, l'installation électrique. Avec une histoire de 117 ans, le Groupe Snef s'est considérablement diversifié, devenant un acteur multi technique, capable d'intervenir de la conception à la maintenance des installations.

Le Groupe SNEF est organisé par filière :

- Marine
- Industrie
- Infrastructures

et intervient sur les grands métiers :

- Snef, pour les activités historiques d'électrotechnique, d'instrumentation, de contrôle commande, d'automatismes, de courants faibles et de génie climatique, avec une déclinaison verticale dans le secteur du nucléaire ;

¹ y/c compris activité Telecom sur les trois premiers trimestres de 2022

- Snef Lab pour les métiers de l'industrie 4.0, l'intelligence artificielle, les objets connectés, la maintenance prédictive, les solutions dans le cloud, ... ;
- Ekium, pour l'ingénierie process et générale ;
- Fouré Lagadec, pour la chaudronnerie, la mécanique et la maintenance mécanique industrielle ;
- Firac, pour la robotique ;
- Watt Design & Build, pour la conception et l'agencement d'espaces de bureaux et de commerces.



2. Volet social

i. Emploi

Nous privilégions l'emploi permanent et construisons l'entreprise pas à pas, sans à-coup, avec l'idée que les ressources humaines sont notre capital d'aujourd'hui et de demain. En 117 ans, nous avons formé, recruté et donné leur chance à des milliers de salariés. C'est une fierté pour nous et nous revendiquons, à ce titre un rôle social majeur au sein des territoires.

Nous établissons chaque année notre Bilan Social qui nous permet de suivre les grands indicateurs de notre engagement social.

En 2022, l'effectif du Groupe compte près de 12 000 personnes, dont 74% en France et 26% à l'international.

Retraité de la cession de Snef Telecom intervenue en septembre 2022, l'effectif a augmenté de 2,1% en France pour s'établir à 8 843 personnes. Cette augmentation résulte notamment des recrutements et des acquisitions des sociétés Navtis, Vochelet Usinage, et Sofsid AEP réalisées dans l'année. Hors acquisitions, l'effectif est resté stable

En dehors des territoires français, l'effectif reste stable à un peu plus de 3 000 personnes, les acquisitions des sociétés CPQ Ingenieros en Espagne et Imsat Dacia en Roumanie ont compensé la baisse des effectifs au Brésil, résultant d'un repositionnement des activités sur les secteurs Energie et Industrie

Effectif monde¹



¹ Les effectif 2020 et 2021 sont retraités de la cession de Snef Telecom 2022

Effectif monde¹

	2020	2021	2022
Effectif France	8 443	8 657	8 843
Effectif Europe Ouest	96	110	295
Effectif Afrique	906	970	939
Effectif Brésil	1 472	731	501
Effectif Pays de l'Est	1 412	1 253	1 305
Effectif Monde	12 329	11 721	11 883

La forte progression du Groupe (+80% en 6 ans) conduit à une surreprésentation de la classe d'ancienneté inférieure à 5 ans. Cela constitue un risque de perte de compétence que nous essayons d'atténuer par un investissement important dans la formation, au travers de l'Université Snef et de nos Écoles des Métiers. L'enjeu est important et nous conduit dans certains secteurs, en particulier du Nucléaire, à engager un budget de formation pouvant atteindre 7% de la masse salariale.

Une politique RH de fidélisation des salariés a été mise en place autour de nombreuses actions telles le programme d'*Onboarding*, le parcours d'intégration, le déploiement d'une politique et d'une charte de mobilité, l'animation d'un cycle RH des collaborateurs, la revue des salariés pour accélérer les évolutions professionnelles ou encore le déploiement d'une application de gestion des compétences.

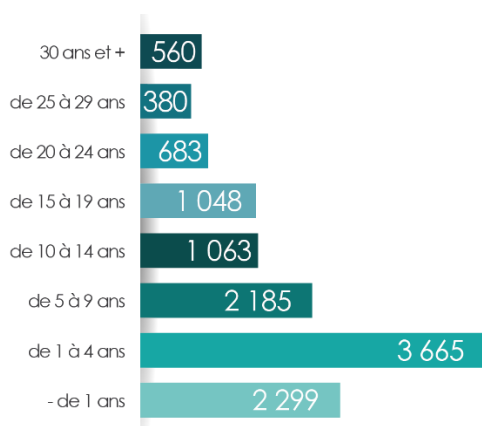
Près de la moitié de l'effectif a plus de 5 ans d'ancienneté.

Répartition de l'effectif par ancienneté en 2022

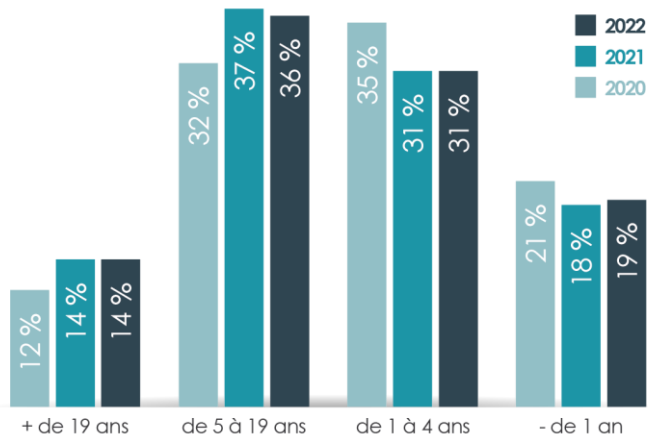
	France	International	Total	Evolution vs 2021
30 ans et +	521	39	560	→
de 25 à 29 ans	330	50	380	→
de 20 à 24 ans	604	79	683	→
de 15 à 19 ans	856	192	1 048	↘
de 10 à 14 ans	790	273	1 063	↘
de 5 à 9 ans	1 547	638	2 185	↗
de 1 à 4 ans	2 504	1 161	3 665	→
- de 1 an	1 691	608	2 299	↗
Total	8 843	3 040	11 883	

¹ Les effectif 2020 et 2021 sont retraités de la cession de Snef Telecom 2022

Répartition de l'effectif monde par ancienneté



Evolution (en %)¹



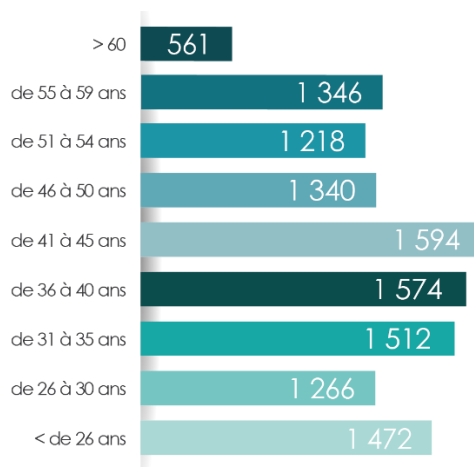
Toutes les classes d'âge sont représentées dans la pyramide des âges et de manière homogène et constante. Cette répartition entre classe d'âge reflète l'effort constant du Groupe pour recruter, même en période de crise.

Répartition de l'effectif par âge

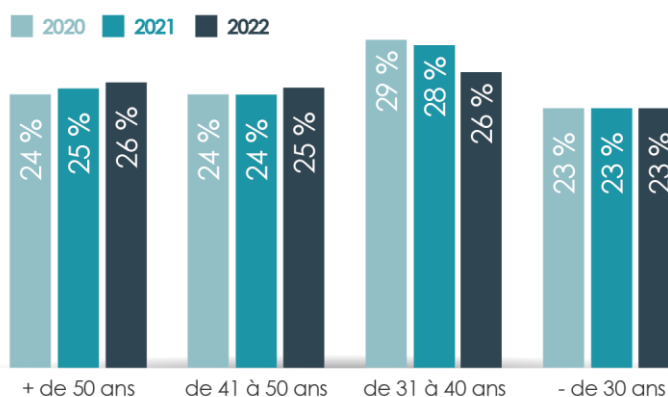
	France	International	Total	Evolution vs 2021
> 60 ans	396	165	561	→
De 55 à 59 ans	1 063	284	1 346	↗
De 51 à 54 ans	905	313	1 218	→
De 46 à 50 ans	963	377	1 340	→
De 41 à 45 ans	1 128	466	1 594	↗
De 36 à 40 ans	1 101	473	1 574	↘
De 31 à 35 ans	1 124	388	1 512	↘
De 26 à 30 ans	976	290	1 266	→
< 26 ans	1 187	285	1 472	↗
Total	8 843	3 040	11 883	

¹ Les effectif 2020 et 2021 sont retraités de la cession de Snef Telecom 2022

Répartition de l'effectif monde par âge



Evolution en %¹

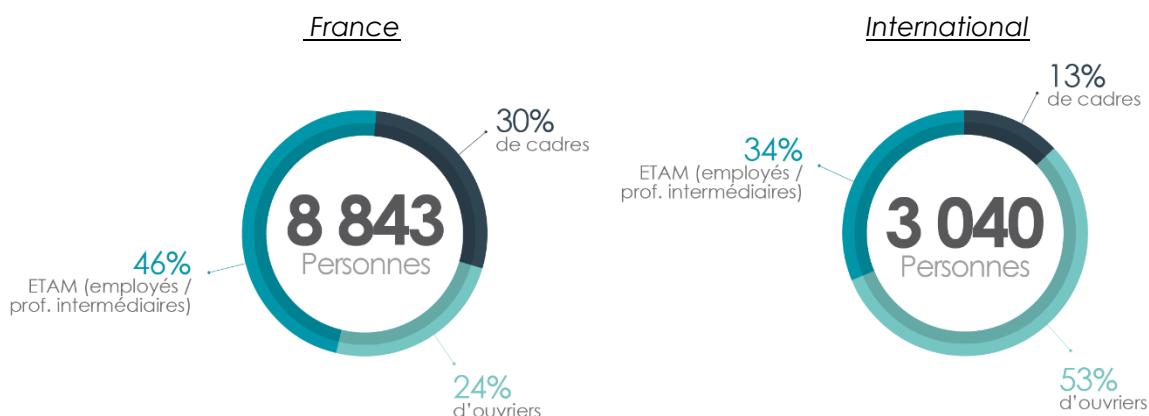


L'accroissement de la technicité de nos métiers et la constante montée de la chaîne de valeur conduisent à une progression chaque année de la part des techniciens, agents de maîtrise et cadres dans nos effectifs.

Répartition de l'effectif par CSP

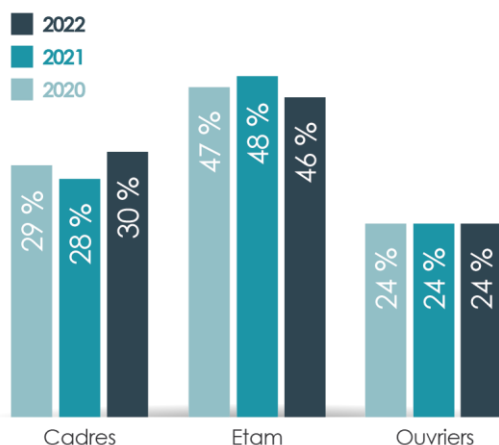
	France	International	Total	Evolution vs 2021
Nombre d'ouvriers	2 146	1 597	3 743	→
Nombre d'employés et d'agents de maîtrise	4 088	1 045	5 134	↘
Nombre de cadres	2 609	398	3 000	→
Total	8 843	3 040	11 883	

Répartition de l'effectif par CSP

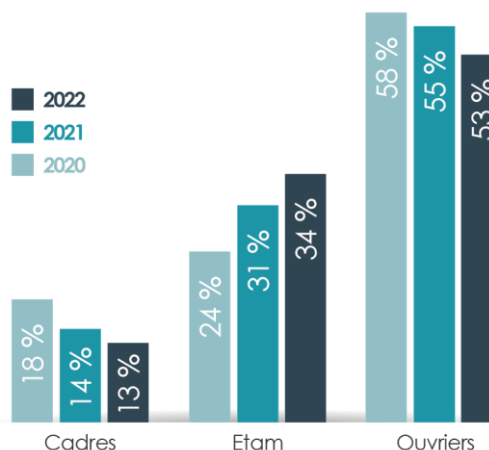


¹ Les effectifs 2020 et 2021 sont retraités de la cession de Snef Telecom 2022

Evolution en France¹



Evolution à l'International



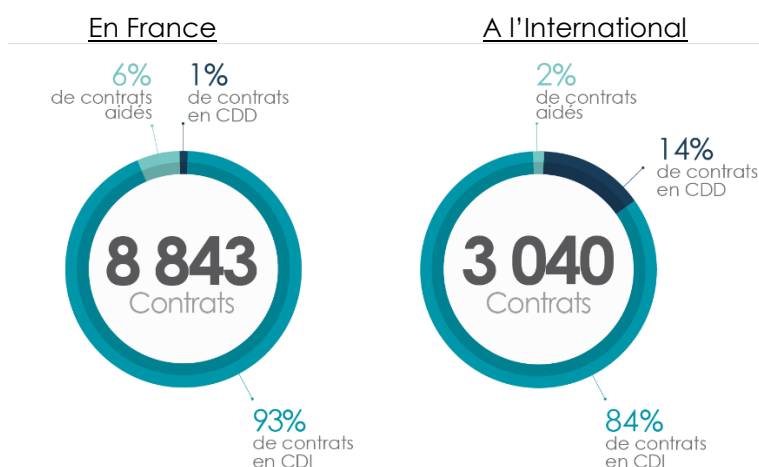
En France, la règle est d'embaucher 100% de nos salariés en CDI ; l'entreprise privilégiant une approche long terme de ses ressources humaines.

A l'international, nous avons quelques CDD de chantiers, en particulier au Brésil.

Répartition de l'effectif par nature de contrat

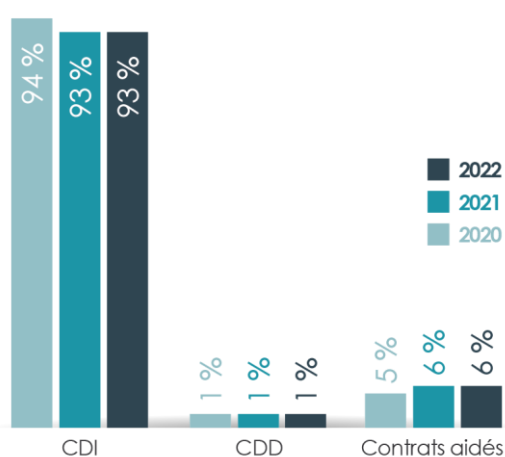
	France	International	Total	Evolution vs 2021
Nombre de CDI	8 201	2 533	10 734	→
Nombre de CDD	49	437	486	→
Nombre de contrats aidés	593	70	663	↗
Total	8 843	3 040	11 883	

Répartition de l'effectif par nature de contrat

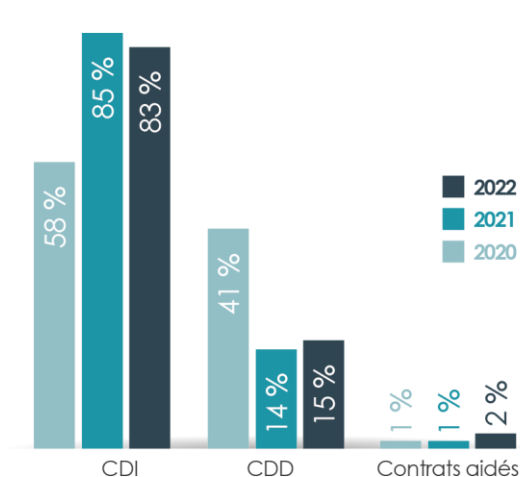


¹ Les effectif 2020 et 2021 sont retraités de la cession de Snef Telecom 2022

Evolution en France ¹



Evolution à l'international



Notre effort de formation se concrétise aussi par l'embauche d'étudiants en alternance. Au sein du Groupe, ils représentent un effectif de près de 600 personnes.

Afin de poursuivre la constitution de ce vivier de talents, une dynamisation des relations entre le Groupe et les écoles est menée pour assurer des liens solides entre nos expertises métiers et les générations à venir.

Le Groupe Snef propose également un *Graduate Program* pour accompagner le développement professionnel de certains de ses collaborateurs, jeunes ingénieurs diplômés. Ce programme interne individualisé s'étale sur une période d'un à deux ans et vise à développer tous les talents de ceux qui seront les managers de demain au sein de l'une de nos directions opérationnelles. Le Groupe Snef offre un terrain formidable à chacun pour exprimer son potentiel, tout en grandissant en compétences.

ii. Organisation du travail

Dans le cadre de nos activités, nous nous devons de faire preuve d'une grande disponibilité pour satisfaire nos clients. Nous ne travaillons cependant pas sans règles.

Ainsi, le travail de nuit, le système d'astreinte, la gestion du quota d'heures supplémentaires, le travail en cycle, sont codifiés dans le Groupe Snef par des accords d'entreprise, chaque salarié connaissant ainsi les conditions de son travail.

L'effectif à temps partiel est quasi nul.

Répartition de l'effectif à temps plein / partiel en 2022

	France	International	Total
Taux de l'effectif à temps complet	98 %	97 %	98 %
Taux de l'effectif à temps partiel	2 %	3 %	2 %

¹ Les effectif 2020 et 2021² sont retraités de la cession de Snef Telecom 2022

iii. **Relations sociales et représentativité syndicale**

Nous privilégions la proximité car les ressources humaines ne se gèrent pas sans contact. Nos règles sont élaborées dans le cadre d'un dialogue social constructif.

En France, considérant que l'efficacité sociale va de pair avec l'efficacité économique, nous avons préféré des instances représentatives au plus proche du terrain avec des Comités Sociaux et Economiques organisés par région et par spécialité.

Tous les accords d'entreprise sont disponibles en libre accès de tous les salariés, sur un portail dédié.

A l'international, nous appliquons les mêmes principes de proximité et de règles sociales, dans le cadre légal local.

Indicateur de relations sociales et représentativité syndicale en France

Indicateurs France	2020	2021	2022
Part des salariés disposant d'une instance représentative du personnel	100%	100%	100%
Part des salariés bénéficiant d'une convention collective	100%	100%	100%

iv. **Santé et sécurité**

Le respect de l'intégrité physique de tous les salariés est un enjeu majeur pour le Groupe Snef. La recherche du zéro accident est à la fois une culture, un état d'esprit, une compétence et une valeur transverse. Elle impacte chaque geste, chaque décision.

La politique générale de sécurité du groupe repose avant tout sur l'implication et l'exemplarité des managers et de toute la chaîne hiérarchique. Fondée sur le principe que chaque accident est évitable, elle s'appuie sur la prévention (anticipation et préparation), sur la responsabilisation, sur la compétence dans l'exécution et sur le retour d'expérience.

La politique Sécurité du Groupe est unique. Elle est largement diffusée. C'est un référentiel majeur pour tous les salariés et dirigeants de Groupe Snef.

Notre politique de prévention est basée d'une part sur l'anticipation et la préparation (analyse préalable des risques santé/sécurité dans chaque projet, Documents Uniques, analyse préparatoire aux Plans de prévention, Plans particuliers de Sécurité et de Prévention de la Santé) et d'autre part sur la prise en compte des retours d'expériences des événements (analyse systématique des accidents et des presque accidents, prise en compte des retours d'expérience de nos chantiers).

Nous attachons une importance particulière aux actions de formation ou de sensibilisation de nos équipes : mois de la sécurité, challenge sécurité, causeries, visites managériales de sécurité, campagnes de communication régulières

Animée par la Direction Générale, relayée par le management, accompagnée par des animateurs sécurité de terrain, la démarche de prévention se déploie au sein de chaque entité, en France, comme à l'international.

Nous attachons une grande importance aux risques sanitaires et sécuritaires dans les différentes zones où nous travaillons. A ce titre, des actions particulières permettent d'accompagner les personnels expatriés ou temporairement affectés dans des zones à risque.

Nos plans d'actions pluriannuels, construits à partir de l'analyse de notre accidentologie et des presque accidents, du bilan de nos actions de prévention, de nos observations terrain, visent à garantir nos standards SSE, nos compétences SSE ainsi que la maîtrise opérationnelle de nos risques.

Nos standards SSE, pilotés par indicateurs, pour l'ensemble du Groupe sont les suivants :

- des actions de formations adaptées aux risques pour chaque catégorie de personnel (accueil, formation, habilitation, autorisation) ;
- des analyses de risques systématiques pour préparer les interventions ;
- l'utilisation privilégiée d'Equipements de Protection Collective ;
- le développement d'un « standard EPI » ;
- la mise à disposition d'outillages et d'équipements de chantiers améliorant l'ergonomie au travail ;
- des visites sur les chantiers pour vérifier la bonne organisation, la bonne prise en compte des aspects Santé Sécurité Environnement ;
- une communication Santé Sécurité Environnement soutenue (campagnes de communication, flashes, causeries, ...) portant sur la connaissance des risques, les enjeux santé/sécurité en renforçant encore les aspects attitude sécurité ;
- l'analyse systématique des événements accidentels pour en tirer les enseignements ;
- le partage d'expérience au travers de groupes de travail métier ou filière ;
- des audits au sein des entités portant sur le respect de la réglementation et l'efficacité de notre système de management Santé Sécurité Environnement.

Indicateurs sécurité

Le taux de fréquence sur l'ensemble du Groupe se situe à 5,75, en amélioration par rapport à 2021. Les résultats de certaines filiales se sont significativement améliorés. Environ 78%¹ de nos entités n'ont aucun accident avec arrêt sur une année complète.

Ces résultats traduisent l'implication des membres de l'encadrement, des équipes de direction aux chefs d'équipe et l'attention des équipes en matière de sécurité.

Si la tendance générale est à la baisse depuis plusieurs années, les résultats restent contrastés en fonction des métiers. On note toutefois une nette diminution des jours d'arrêt.

Ces taux sont à comparer à ceux de la profession qui sont en France de l'ordre de 7,2 pour le Tf1 et 0,51 pour le Tg.

¹ Sur 249 services opérationnels

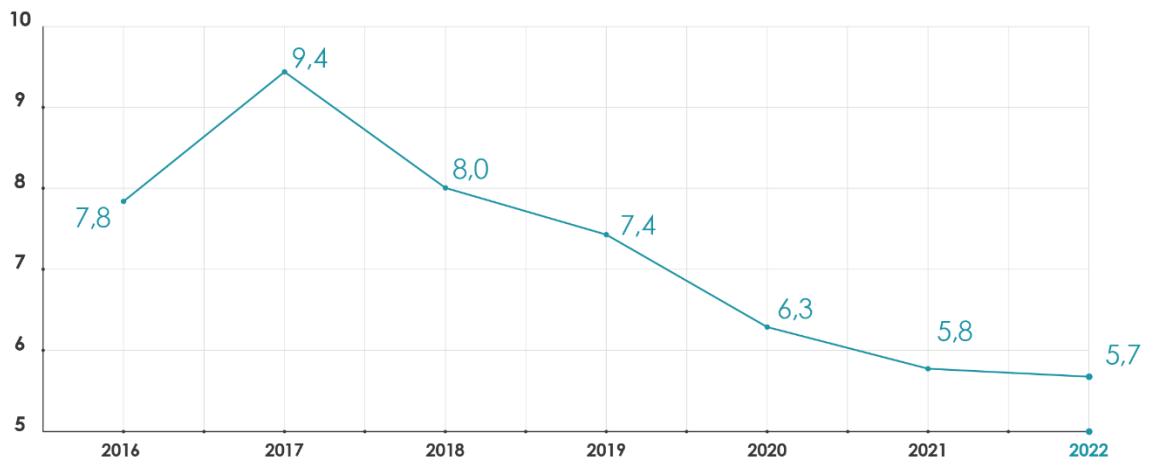
Statistiques accidents¹

	2020	2021	2022
Nombre d'accidents avec arrêt	102	122	115
Pourcentage des effectifs couverts par une certification sécurité	100% ²	100%	100%
Pourcentage d'entités avec 0 accident avec arrêt sur l'année	78%	73%	78%

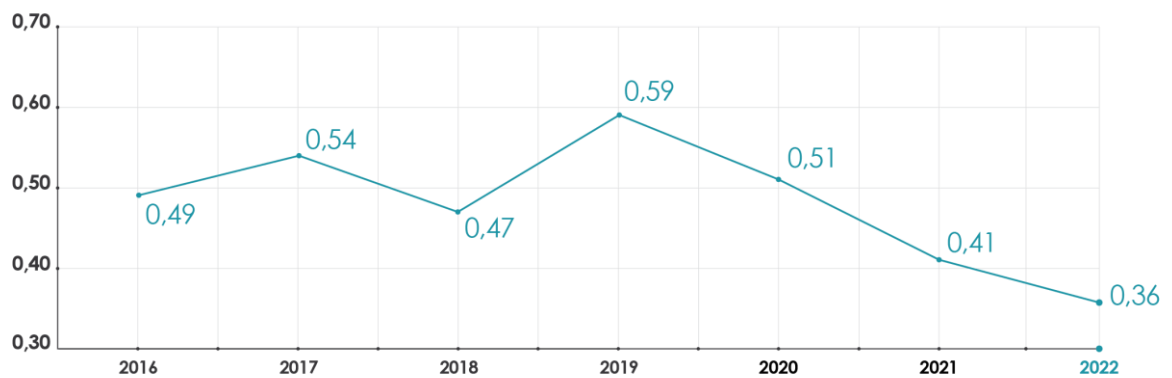
Taux de fréquence et gravité²

	2020	2021	2022
Taux de fréquence accident avec arrêt (Tf1) Groupe	6,3	5,8	5,7
Taux de gravité accident (Tg) Groupe	0,51	0,41	0,36

Taux de fréquence accident (Tf1) Groupe¹



Taux de gravité accident (Tg) Groupe



¹ Les données 2020, 2021 et 2022 sont retraitées de la cession de Snef Telecom 2022

² Sauf Afrique

v. Formation

La transmission a toujours été au cœur de notre politique de maîtrise des savoir-faire. Depuis notre création, nos managers ont toujours eu le souci de transmettre métier, exigence et sens du service aux nouvelles générations.

La formation professionnelle constitue un pilier du Groupe Snef. Elle permet, sous différentes formes, de faire monter en compétence tous les collaborateurs quel que soit le poste occupé. Elle contribue à la transmission de la culture, des valeurs et du sentiment d'appartenance au Groupe Snef. Elle contribue à la performance et à l'image du Groupe. Elle est *in fine* un investissement pour construire le futur du Groupe Snef.

La formation valorise le collaborateur en l'accompagnant tout au long de sa carrière, lui permet d'évoluer au sein du Groupe et de se réaliser à son poste.

Elle facilite l'intégration, répond aux exigences réglementaires et développe, par l'acquisition et le perfectionnement des pratiques « métier », la professionnalisation de nos salariés. Elle contribue à la prévention des accidents, des erreurs de sécurité et répond aux exigences de qualité.

La politique de formation ambitieuse portée par le Groupe a également pour but :

- d'intégrer rapidement les nouveaux collaborateurs ;
- de développer un management bienveillant participant à la performance du Groupe et à la promotion de la marque employeur ;
- de former les cadres aux « rituels » du Groupe ;
- d'accueillir et de former des alternants en plus grand nombre dans nos agences ;
- d'attirer, promouvoir et fidéliser les jeunes talents ;
- de développer, d'accompagner et de fidéliser les hauts potentiels.

La formation concerne l'ensemble du personnel tant dans un rôle de « formateur » que de « formé ».

Depuis maintenant plus de 10 ans, l'Université fait rayonner la culture du Groupe Snef, transmet le socle commun et accompagne nos collaborateurs dans leur intégration, leur prise de poste et l'évolution de leur carrière à travers des formations théoriques, pratiques et numériques. Les différents programmes se déclinent en présentiel, en distanciel, en e-learning et en vidéo, en complément de la transmission sur le terrain.

L'Université Snef orchestre également le *Graduate Program* destiné aux jeunes diplômés issus des grandes écoles d'ingénieurs. Inauguré en 2017, il offre aux jeunes talents l'assurance d'un parcours d'intégration sur mesure avec un accompagnement adapté à leur progression vers des responsabilités managériales de directeurs d'agence ou de région.

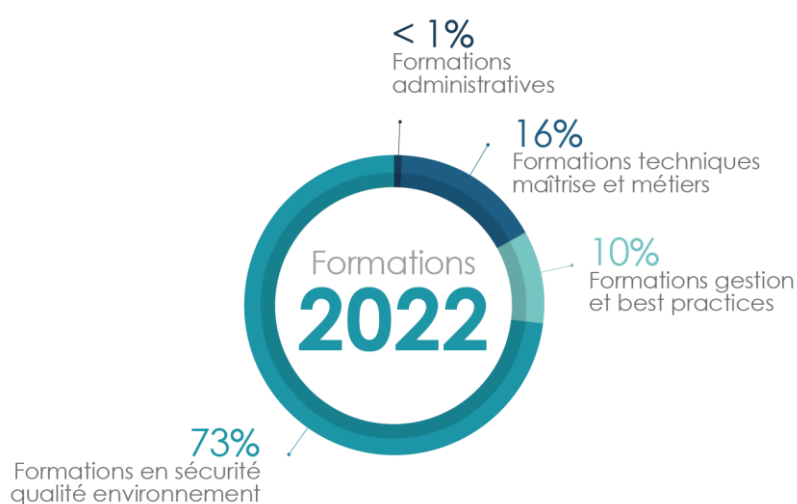
L'année 2021 avait permis de relancer bon nombre de formations et d'en créer de nouvelles, comme les parcours d'intégration. Nous avons développé de nouvelles formations en e-learning et vidéo afin de continuer à former nos salariés.

Une forte dynamique a été impulsée en 2022 avec la mise en place de nouvelles formations en présentiel et en résidentiel autour du socle commun et de la marque employeur. En parallèle, un effort de communication interne a été déployé pour mieux faire connaître les offres de formation de l'Université Snef.

Statistiques de formation - Bilan de l'Université Snef en 2022¹

	2020	2021	2022
Effectif formé ²	3 535	5 215	5 413
Nombre d'heures de formation/personne	23	26	30
Coût de la Formation ³	6,8 M€	11,1 M€	14,8 M€
% de la Masse salariale	2,7%	3,1%	3,0 %
Nombre global d'heures de formation	81 464	133 780	163 212
Nombre d'alternants au 31/12	359	497	593

Répartition des heures de formation par thème en 2022



Répartition des heures de formation par thème ¹

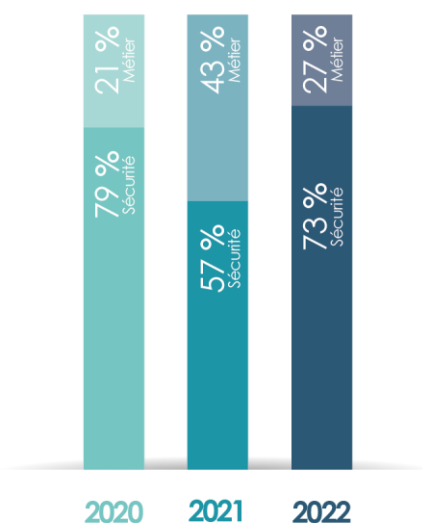
	2020		2021		2022	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Formations sécurité, qualité, environnement	64 571	79,3%	75 808	56,7%	119 735	73,4%
Formations techniques et métiers	13 312	16,3%	45 325	33,9%	26 646	16,3%
Gestion et best practices	3 364	4,1%	11 133	8,3%	15 539	9,5%
Formations administratives	216	0,3%	1 514	1,1%	1 292	0,8%
Total heures	81 463	100%	133 780	100%	163 212	100%

¹ Données 2020 : Groupe Snef en France (hors Fouré Lagadec et Snef Télécom)
Données : 2021 et 2022 Groupe Snef en France hors Snef Télécom

² Les stagiaires ne sont comptés qu'une fois

³ Y compris alternance

Evolution des heures de formation par thème¹



vi. **Egalité de traitement et promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation du travail**

Respect de la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective

Dans toutes nos filiales et agences, en France et à l'International, nous appliquons les règles relatives à la représentation des salariés et à la négociation collective.

Le Groupe Snef assure à ses représentants syndicaux l'ensemble des droits tels que prévus par la législation française et s'attache à respecter les calendriers électoraux des Institutions Représentatives du Personnel.

En France, des accords sur la mise en place des CSE et du CSE central ont été négociés, en application des règles sociales en vigueur.

Le dialogue social interne permet d'adapter et de compléter les règles légales dans de nombreux domaines.

C'est ainsi que la politique sociale du Groupe se traduit par la signature de nombreux accords collectifs négociés avec les organisations syndicales représentatives.

Dans nos implantations à l'étranger, nous suivons la législation locale. Nos trois principales filiales à l'international (Brésil, Roumanie, Cameroun) ont une gestion autonome. La relation avec les représentants du personnel y prend une place importante.

Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Par souci du respect de la non-discrimination en matière d'emploi, le Groupe Snef a pris des mesures en faveur de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.

En matière d'embauche et de promotion, les seuls critères retenus sont les compétences. Elles sont évaluées et suivies par les managers tout au long du cycle RH

au travers d'entretiens individuels et professionnels, de revue des salariés, de la matrice et des outils de gestion des compétences.

Le Groupe Snef s'efforce également de favoriser l'accès à l'embauche des personnes handicapées et leur maintien dans l'entreprise, notamment par la mise en place d'emplois adaptés. Conformément à ses valeurs, le Groupe Snef a fait évoluer sa politique d'achats vers des acteurs des secteurs de l'insertion et du handicap, et plus largement des acteurs de l'économie sociale et solidaire, notamment avec la mise en place d'un Comité « Achats Responsables ».

La formation est un vecteur important dans la lutte contre la discrimination pour le Groupe Snef. Nous aidons notre personnel à se former et lui offrons des possibilités de reclassement.

La valorisation de l'expérience est mise en pratique par le tutorat.

En France, des accords portant sur l'égalité hommes/femmes ont été signés avec mise en place de plans d'actions associés. Ces derniers prévoient de supprimer toutes les situations d'inégalités salariales non justifiées. Les index de l'égalité professionnelles de l'ensemble de nos filiales concernées sont publiés et suivis chaque année.

Index égalité Hommes / Femmes

	Egalité Hommes / Femmes 2022				Index Egalité
	Nombre d'Hommes	%	Nombre de Femmes	%	Score 2022 ¹
Snef	3 906	91%	390	9%	84
Fouré Lagadec	1 318	91%	132	9%	-
Ekium	1 146	80%	279	20%	88
Snef Power Services	829	86%	137	14%	93
Autres sociétés France	533	75%	173	25%	-
Filiales hors de France	2 575	85%	471	15%	-
Total Monde	10 307	87%	1 582	13%	-

¹ Index égalité 2021 pour Snef et SPS, 2022 pour Ekium. Non disponible pour Fouré Lagadec

3. Volet Sociétal

Compte tenu de la nature de nos métiers de service, nous avons des enjeux autour des valeurs de l'entreprise, des équipes et des parties prenantes, de la présence territoriale, du respect des droits humains, de la lutte contre la corruption et les achats responsables.



Nous avons créé la marque « Team Snef » pour fédérer toutes les actions autour de ces enjeux, elle s'appuie sur notre partenariat ancien dans la voile qui place la préparation, l'effort et l'agilité au cœur d'une discipline au plus proche d'une nature, qui ne laisse pas de place à l'improvisation.

Tous nos métiers se retrouvent autour d'une seule équipe, le Team Snef et des mêmes valeurs, présentes depuis l'origine du Groupe :

- le respect ;
- le sens des responsabilités ;
- l'exigence du travail bien fait ; et
- l'humilité dans nos tâches quotidiennes.

Ce sont les valeurs d'une équipe soudée et fidèle à l'esprit de liberté et d'entrepreneuriat du Groupe Snef.

Elles se déclinent au quotidien dans un sens aigu du service, de l'éthique, de la performance, et du respect le plus élémentaire : la sécurité des personnes.



i. Impact territorial, économique et social de l'activité

L'organisation du Groupe Snef repose sur des structures décentralisées dans le but de rapprocher les décideurs de l'entreprise de nos clients, avec un souci de réactivité, qualité, sécurité et rentabilité.

Le Groupe est aujourd'hui implanté dans plus de cent cinquante villes en France et dans 25 pays. Cette proximité favorise la participation de notre entreprise à la vie locale et associative.

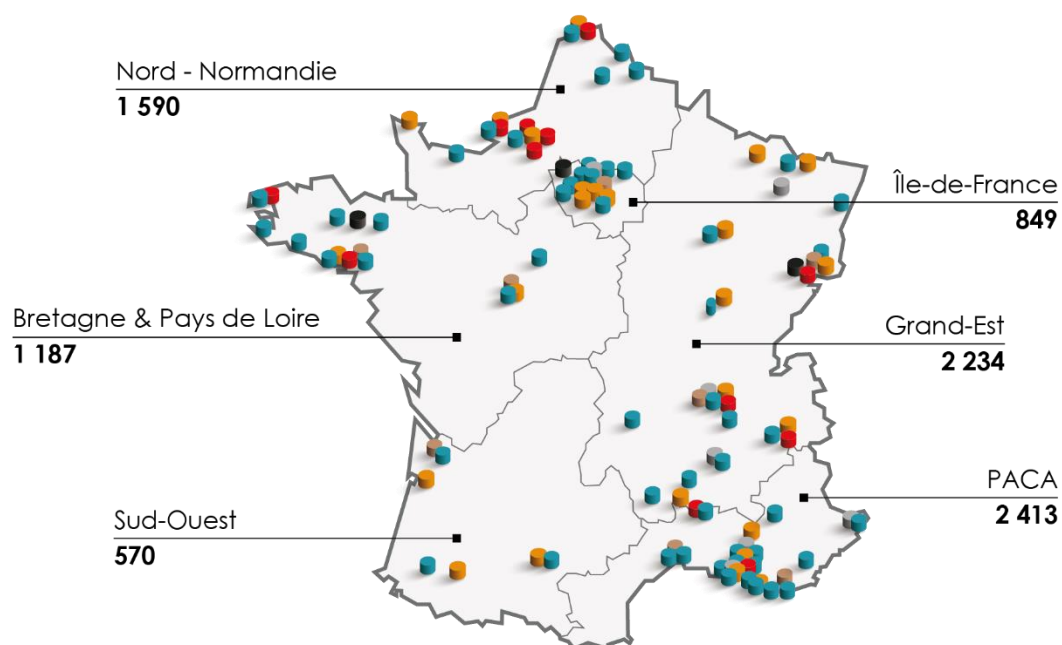
Nous privilégions les bassins d'emplois locaux que ce soit en France ou à l'international en favorisant l'embauche de proximité.

Cette appartenance aux territoires est un marqueur fort pour le Groupe qui prend part à la vie économique locale et y assure une activité pérenne, génératrice d'emplois ancrés dans les territoires. Nous y sommes des acteurs locaux.

Effectif par régions¹

	2020	2021	2022
France	8 443	8 657	8 843
Europe Ouest	96	110	295
Afrique	906	970	939
Brésil ²	1 472	731	501
Pays de l'Est	1 412	1 253	1 305
Monde	12 329	11 721	11 883

Effectif au 31 décembre 2022 en France¹



¹ Les effectif 2020 et 2022 sont retraités de la cession de Snef Telecom 2022

² Les variations du Brésil résultent de l'achèvement de chantiers photovoltaïques de grande envergure et d'un repositionnement sur les secteurs de l'industrie et l'énergie

ii. Acteur de la formation et du développement par le savoir

Le Groupe Snef intervient comme acteur de la promotion sociale dans les territoires au travers de son Université et de ses Écoles des Métiers.



Depuis plus de 10 ans, l'Université fait rayonner la culture du Groupe Snef, transmet le Socle Commun, intègre et accompagne nos collaborateurs dans leur prise de poste et l'évolution de leur carrière à travers la formation théorique, pratique et numérique.

En complément de l'Université, le Groupe Snef a créé deux Écoles des Métiers dans les régions, et propose des parcours de formation diplômantes :

- École des Métiers du Nucléaire chez SPS à Marseille ;
- École des Métiers de la mécanique et de la chaudronnerie chez Fouré Lagadec au Havre ;

En complément des Ecoles des Métiers, l'Université coordonne des formations destinées tant aux équipes de Groupe Snef que nos clients, dans les secteurs de l'Ingénierie avec Iso Ingénierie et Ekium, et de la robotique avec Firac



iii. Relations avec les parties prenantes

Le groupe Snef assure un dialogue actif avec chacune des parties prenantes.

En interne, ce dialogue repose notamment sur des réunions de service, des visites régulières (clients, fournisseurs, élus, ...), des publications à diffusion internes et/ou externes, des réunions plénières régionales et nationales. Notre *Snef Day* annuel réalisé dans les régions en France, en Roumanie et au Brésil a regroupé près de 1 600 collaborateurs sur une journée.

Le Groupe établit aussi chaque année, un rapport d'activité, un rapport financier, le présent rapport DPEF et un rapport sur les facteurs de risques qui est mis en ligne et téléchargeable sur le site internet du Groupe.

Le site internet fournit ouvertement toutes les informations utiles à la connaissance du Groupe.

Bien que non coté, le Groupe Snef a choisi d'adopter les dispositions du rapport Sarbanes-Oxley, relatives à la transparence et au contrôle interne. A ce titre, le rapport financier est conforme aux normes IFRS.

iv. **Actions de partenariat, de sponsoring et de mécénat**

Notre empreinte au sein des territoires nous conduit à adapter une démarche sociétale la plus proche du terrain. Nos actions sont multiples, parfois simples, dans les domaines de la culture, de la santé, du sport, des jeunes et de la responsabilité sociale et environnementale.

Nos actions de partenariat et mécénat s'inscrivent dans la durée, au cœur de nos régions :

Arts et développements culturels

- Festival d'Aix-en-Provence, depuis une quinzaine d'années ;
- AROP, les amis de l'Opéra de Paris, depuis 2015 ;
- Festival d'Avignon ;
- Salon du Livre et le festival de Jazz à Cassis.

Santé

- Hôpital Saint-Joseph de Marseille ;
- Hospices Civils de Lyon ;
- Institut Gustave Roussy ;
- L'Institut Paoli-Calmette (IPC).

Sport

- Xavier Macaire : après avoir soutenu Jean-Paul Mouren sur le circuit de la Solitaire du Figaro, pendant 20 ans, le Groupe Snef s'est engagé depuis 2017 au côté du skipper Xavier Macaire, d'abord en Figaro, puis à partir de 2022 en Class 40. Xavier termine 2^{ème} au classement général de la Class 40 en 2022 et 6^{ème} de la dernière course du Rhum ;
- La course Marseille-Cassis avec plus de quinze années de participation en tant que partenaire avec nos clients et nos salariés (plus de 1 700 personnes ont couru sous les couleurs de Groupe Snef) ;
- Les soutiens aux clubs de sport dans les régions où sont présentes nos filiales et agences (rugby, football, handball, vélo, hockey, équitation, golf, voile, natation,....)
- Soutien de Clément Bessaguet, technicien du Groupe Snef, qui a participé aux Jeux Olympiques¹ de Tokyo à l'été 2021 en catégorie tir au pistolet.

Sociétal et Environnement

- Nous participons à la fondation « L'Entreprise des Possibles » à Lyon, dédiée à la réinsertion dans la société de personnes en situation de précarité ;
- Nous soutenons ou avons soutenu :
 - o l'« Association Océan Polaire » pour le projet Polar POD de JL. Etienne sur les Sciences de la Vie de la Terre et de l'Environnement ;
 - o le « Top 20 Le Club » qui regroupe les grandes entreprises de la Métropole Aix-Marseille-Provence pour des actions de promotion et développement du territoire. Groupe Snef est mentor du challenge « My Med » en faveur de la protection de la Méditerranée et de son littoral ;
 - o la valorisation du patrimoine vivant de la Métropole Marseille-Provence MP 2018 ;

¹ Étant précisé que Groupe Snef n'est pas un partenaire officiel de l'événement concerné.

- l'Usine Extraordinaire et Forindustrie, à la découverte de l'industrie et de ses métiers ;
- la Plateforme, école du numérique et des nouvelles technologies co-fondée avec Top 20 Le Club ;
- l'association « l'Arche en France.

v. Sous-traitance et fournisseurs

Notre politique d'achat intègre une forte démarche RSE, notamment au travers d'un comité « Achats Responsable » mis en place en 2023, chargé d'évaluer les actions et les indicateurs RSE. Elle est guidée par les principes suivants :

- des accords-cadres sont signés avec nos principaux fournisseurs. Notre réseau d'acheteurs a pour mission de définir et gérer la stratégie achat des principales familles de produits communs et récurrents du Groupe Snef. Le pourcentage d'achats dans les accords-cadres est de 36 % (pour un volume de commandes de fournisseurs de l'ordre de 800 M€) ;
- une attention particulière est portée à la sous-traitance que nous limitons à des travaux spécifiques ;
- aucun contrat de sous-traitance n'est possible sans avoir préalablement complété un dossier d'information ;
- les nouveaux fournisseurs doivent au préalable et impérativement accepter sans réserve le Code de Conduite Fournisseur et Sous-Traitant ;
- 60% du volume des achats est réalisé auprès de fournisseurs¹ ayant signé le Code de Conduite ;
- nos fournisseurs sont régulièrement évalués y compris sur des critères RSE ;
- des critères et clauses RSE sont intégrés dans nos appels d'offres et accords-cadres.

La relation avec nos Fournisseurs est régie par le Code de Conduite du Groupe et une attention particulière est portée aux points suivants :

- équité de traitement de tous les fournisseurs ;
- lutte contre la corruption ;
- prévention des Conflits d'Intérêts ;
- respect des engagements.

vi. Loyauté des pratiques et lutte contre la corruption

Le Groupe Snef a toujours affirmé son attachement absolu à l'Ethique des affaires, à la prévention et au refus de la corruption.

Le dispositif anti-corrupcion du Groupe Snef est disponible pour l'ensemble de nos collaborateurs sur l'Intranet du Groupe. Sa mise en œuvre est déclinée en interne comme en externe.

¹ Fournisseurs avec volume d'affaires >100 K€

Code de Conduite

Le Code de Conduite est signé chaque année par l'ensemble des cadres ayant reçu une délégation de pouvoir, ainsi que par l'ensemble de nos cadres opérationnels accédant à notre système d'information. Il ne s'agit pas d'une simple signature mais d'un engagement de chacun à respecter la Politique du Groupe.

Tous les nouveaux collaborateurs s'engagent également dès la signature du contrat de travail à respecter strictement les règles et politiques du Groupe, et le Code de Conduite.

Le Code de conduite a été annexé au Règlement Intérieur et à ce titre, s'applique à tous nos collaborateurs.

Un système unique de gestion

Les processus et dispositifs de validation de notre organisation sont tous cadrés au sein de notre système unique de gestion MySnef, déployé dans toutes nos entités en France comme à l'International, et contribuent au dispositif anti-corruption.

Un dispositif d'alerte

Pour remplir ses obligations légales en matière de lutte contre la corruption et les pratiques anti-concurrentielles, le Groupe Snef a mis en place un dispositif d'alerte interne.

Ce dispositif permet à tout collaborateur du Groupe de signaler les comportements illicites dont il aurait connaissance exclusivement dans les domaines ci-dessous :

- lutte contre la corruption ;
- fraude et enrichissement personnel ;
- lutte contre les pratiques anti-concurrentielles.

Compliance Office

Le dispositif de contrôle du Groupe Snef couvre l'ensemble de ses opérations, en France et à l'étranger.

Le Groupe dispose aujourd'hui de cinq Compliance Officers.

Un service d'audit interne en charge notamment de réaliser des investigations en cas d'alerte et / ou de détection de fraude vient compléter le dispositif.

Sensibilisation des parties prenantes

Nos collaborateurs sont régulièrement sensibilisés à l'Ethique des affaires, à la prévention et au refus de la corruption, à travers les réunions d'encadrements, assemblées plénières (*Snef Days*), et formations spécifiques sur les populations les plus exposées.

En 2022 nous avons sensibilisés à la Compliance plus de 2 000 salariés, et plus de 1 000 ont suivi nos modules d'e-learning Compliance et Concurrence.

Nos Clients, Fournisseurs et autres parties prenantes de l'Entreprise connaissent nos engagements en matière de lutte contre la corruption et prévention des conflits d'intérêts à travers tous les éléments qui rappellent notre politique, notamment :

- notre site internet ;
- nos rapports annuels et financiers ;
- le Code de Conduite Fournisseurs et Sous-traitants, communiqué et signé par tous les nouveaux fournisseurs et sous-traitants depuis 2018 ;
- les CGA/CGV comprenant une clause faisant référence à notre Code de Conduite ainsi qu'un engagement dans la lutte contre la corruption ;
- les contrats cadres comprenant une clause d'audit ainsi qu'une clause faisant référence à notre code de conduite.

Lutte contre l'évasion fiscale

Par son implantation géographique et la nature de ses activités et affaires qui sont réalisées localement, le risque d'évasion fiscale est limité pour le Groupe Snef. D'autre part, la Direction Générale de Groupe Snef s'est toujours engagée à ce que ses activités, que ce soit en France ou à l'étranger, soient exécutées en conformité avec les lois en vigueur.

A cet effet, le Groupe Snef :

- dispose d'une politique de prix de transfert ;
- dispose de fiscalistes dans chaque zone géographique, en collaboration avec des conseils locaux ;
- réalise des analyses fiscales sur les projets les plus importants ;
- n'est pas établi dans les pays dits « ETNC » (Etats ou Territoires Non-Coopératifs), visés par l'arrêté n°1936-918 du 7 janvier 2020 des ministères de l'Economie et des Finances et de l'Action et des Comptes Publics ;
- réalise un Country-by-Country Reporting, établi par la direction fiscalité du groupe Snef en conformité avec les exigences réglementaires.

vii. Droits de l'Homme

Depuis sa création en 1905, le Groupe Snef se développe, en application du droit français qui respecte les droits de l'homme.

Le Groupe a adhéré au Pacte Mondial en 2011, concrétisation d'une politique depuis toujours appliquée en France par ses dirigeants.

Le Groupe publie chaque année son engagement dans les valeurs fondamentales relatives aux droits de l'homme, droit du travail, protection de l'environnement et lutte contre la corruption au niveau Global Compact Active, sur le site du Global Compact des Nations Unies. Le Groupe est à jour jusqu'au 30 juillet 2023.

Son expansion sur plusieurs continents justifie cet engagement et renforce sa volonté d'assurer un développement vertueux partout où ses collaborateurs sont appelés à travailler.

Ainsi à l'étranger, le Groupe s'engage à respecter ces mêmes règles d'éthique et à travailler conformément à la législation.

4. Volet Environnement

Le Groupe Snef est acteur majeur de la décarbonation. Il est impliqué tant en phase d'ingénierie que d'intégration ou de maintenance des systèmes énergétiques bas carbone (nucléaire, renouvelable) ou de process alternatifs visant à réduire l'empreinte environnementale (récupération d'énergie, injection d'hydrogène par exemple) ; enfin d'industries alternatives, comme la production de batteries, l'industrialisation de process de production, le transport de l'hydrogène, le recyclage, la fabrication de produits biosourcés, les engrais non polluants,...

A ce titre, bien que non polluant, le Groupe Snef est acteur important dans la chaîne du progrès environnemental et s'inscrit pleinement en partie prenante des enjeux de décarbonation.

Outre ces actions, Groupe Snef n'a pas d'activités directement polluante, en dehors de l'usage des engins motorisés et des bâtiments de bureaux et d'activités.

L'enjeu est donc double :

- réduire les émissions de CO2 du parc de véhicules et d'engins mobiles ;
- réduire la consommation des bâtiments de bureaux et d'activités.

Malgré cette faible empreinte carbone, le Groupe Snef a une action forte dans le cadre des enjeux environnementaux.

Au quotidien, le Groupe Snef est particulièrement actif dans la gestion des déchets, en particulier DEEE¹. En outre, l'ensemble de nos métiers se retrouvent prescripteur de solutions d'économie d'énergie ou de réduction d'émission de gaz à effet de serre, en particulier dans les métiers de l'ingénierie et de la maintenance. Enfin, le Groupe Snef dans son rôle de prescripteur commence à orienter ses recommandations pour réduire l'empreinte carbone de ses installations. A ce titre, depuis 2021, le Groupe Snef déploie un logiciel calculant le bilan carbone des projets d'infrastructures et tertiaire, pour lesquels il intervient, dans l'objectif de proposer des solutions plus efficaces à ses clients.

i. Acteur de la décarbonation

Le Groupe Snef est au cœur de la décarbonation de ses clients, l'ensemble de nos métiers se retrouvent prescripteurs de solutions d'économie d'énergie ou de réduction d'émission de gaz à effet de serre.

Nous intervenons dans les processus de fabrication des énergies Bas Carbone et renouvelables (solaire, hydro-électricité, nucléaire, biomasse, infrastructure avec les bornes de recharge, éolien), en ré-ingénierant les processus et offrant des solutions de matériels adaptés.

Nous intervenons à toutes les étapes de la chaîne de valeur de nos clients industriels en visant la réduction de leur empreinte carbone, nous fournissons les audits, la préparation des plans directeurs, les études et conception, les recherches de financement, réalisons, exploitons et maintenons les installations.

¹ D3E ou DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

ii. Impact direct

- Objectifs permanents et plans d'action

Notre objectif est de produire et d'assurer nos services de manière durable. Nos plans d'actions reposent sur la bonne maîtrise des aspects environnementaux de nos chantiers et sur une politique globale de réduction de nos impacts.

Sur nos chantiers, nous analysons et maîtrisons les nuisances de nos activités (bruit, nuisances liées à l'utilisation de véhicules ou d'engins, nuisances visuelles, la bonne utilisation des matières premières, ...). En phase avec les notions d'économie circulaire, nos efforts visent à éliminer le gaspillage et une attention toute particulière est apportée au tri et à la valorisation des déchets DEEE. Nous disposons pour cela de conventions avec des éco-organismes.

Conscient des enjeux concernant le changement climatique, depuis 2018, le Groupe tient à jour son bilan d'émissions de gaz à effet de serre, avec le choix volontariste d'intégrer les émissions des catégories 3, 4 et 5¹², en plus des émissions des catégories 1 et 2³.

Afin d'agir sur les achats qui représentent environ les deux-tiers de nos émissions de gaz à effet de serre, nous avons intégrés dans la catégorie 4 (achats et déchets) les achats les plus significatifs du Groupe Snef, à savoir les achats d'éclairage, d'éclairage sécurité, de câbles, de chemins de câbles, de tableaux électriques et les achats spécifiques d'acier de la filiale Fouré Lagadec. Nous visons la réduction de nos émissions par la prescription auprès de nos clients et des achats à moindre empreinte environnementale.

Pour les catégories 1⁴ et 2⁵, le plan d'actions s'articule autour de l'optimisation des déplacements, du renouvellement du parc de véhicules, du remplacement des véhicules thermiques par des véhicules électriques notamment dans les villes et celles ayant déployé des ZFE⁶, de l'optimisation énergétique de nos bâtiments par la réduction des consommations (environ 15% de nos sites sont sous le régime du décret Tertiaire et ont été déclarés sur la plateforme Operat), la sensibilisation à la bonne gestion des déchets dans toutes les agences et sur les chantiers, etc...

- Indicateurs environnementaux⁷

Les indicateurs clés de notre performance environnementale sont les ratios exprimés en gramme de CO2 par euro de chiffre d'affaires :

- « grammes de CO2 émissions catégories 1 et 2 » ;
- « grammes de CO2 émissions toutes catégories » ; et
- « grammes de déchets DEEE » .

¹ Ex Scope 3

² Catégories 3, 4 et 5 (ex Scope 3) : autres émissions indirectes, liées aux :

(3) transport (marchandises, déplacements) ;

(4) produits achetés (achats, gestion des déchets) ; et

(5) produits vendus (utilisation, fin de vie.).

³ Ex Scope 1 et 2

⁴ Catégorie 1 (ex Scope 1) : émissions directement liées à notre activité (consommations énergétiques)

⁵ Catégorie 2 (ex Scope 2) : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques (électricité)

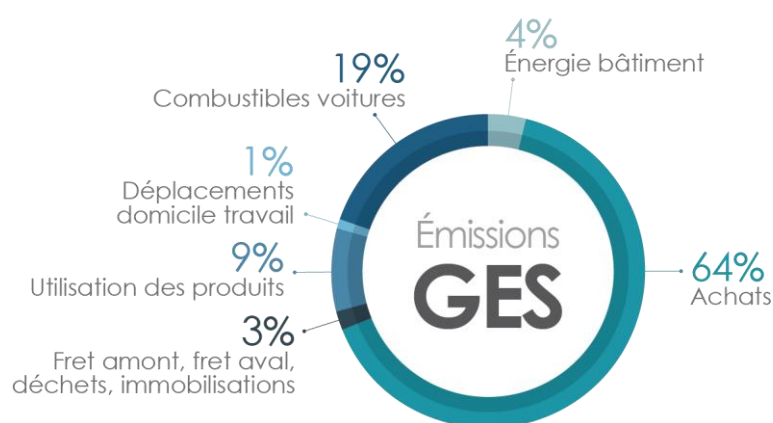
⁶ ZFE : Zone à Faibles Emissions mobilité

⁷ Sur la base des facteurs d'émission publié par l'ADEME et mis à jour en 2022

La répartition des différentes émissions (périmètre France hors filiales) est détaillée ci-dessous. L'intégration plus complète en 2022 des données issues de activités mécaniques et ingénieries explique l'augmentation de l'indicateur Catégorie 1 et 2.

La répartition plus homogène des différentes activités du Groupe, les installations électriques, la mécanique, l'ingénierie, la robotique, les aménagements d'espaces et l'informatique, explique la diminution régulière de l'indicateur Toutes Catégories

Répartition des émissions de gaz à effet de serre 2021⁴



Répartition des émissions de gaz à effet de serre

	2020 ¹	2021	Evolution
Achats	65%	63%	↘
Combustible véhicules	19%	19%	→
Utilisation des produits	8%	9%	↗
Energie bâtiments	4%	4%	→
Autre : fret amont et aval, déchets, immobilisations, déplacements domicile-travail	4%	4%	→

Emission de gaz à effet de serre²

En g CO2 e / € chiffre d'affaires	2019 ³	2020 ¹	2021
Catégories 1 et 2 ⁴	15	15	18
Toutes catégories ⁵	96	94	77
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	0,09	0,12	0,11

¹ Données de la DPEF 2020

² Les données 2019 et 2020 ont été actualisées de la mise à jour des facteurs d'émission du bilan carbone 2021

³ Données 2019 et 2020 hors Fouré Lagadec et Ekium sur les catégories 1.1, 2.1 et 3.5

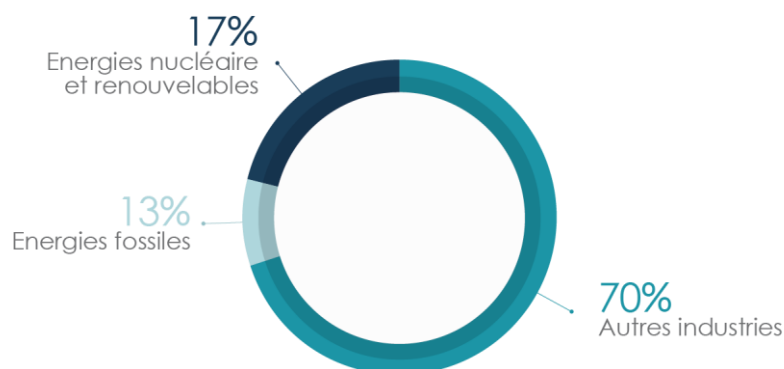
⁴ Ex Scope 1 et 2

⁵ Ex Scope 1, 2 et 3

iii. **Impact Indirect**

Nous intervenons de plus en plus auprès de l'ensemble de nos clients des secteurs industriels et énergétiques (87% de notre chiffre d'affaires 2022) avec des offres d'amélioration énergétique et de décarbonation de leurs processus industriels. Ces offres sont également destinées à nos clients consommateurs d'énergies fossiles.

Répartition du chiffre d'affaires 2022



Nous avons mis en place des indicateurs de notre action environnementale auprès de nos clients, et démarrons notamment en 2023 la mesure du nombre de projets de travaux neufs pour lesquels nous avons mettons en place un logiciel de mesure d'empreinte carbone des équipements proposés aux clients.

iv. **Nos certifications**

Le Système de Management de l'Environnement Groupe Snef se développe en deux volets :

- un premier volet relatif aux dispositions permettant de répondre aux exigences réglementaires et aux exigences du Groupe, applicables à toutes les entités ;
- un second volet relatif aux dispositions permettant de répondre aux exigences de la norme ISO 14001 : V2015. A ce jour, trois entités de Snef et ses filiales Snef Power Services, SEEI, Imsat en Roumanie, Ekium Brésil, sont certifiées Le volet environnement des entités d'Ekium et de Fouré Lagadec sont intégrés dans leurs certifications MASE.

Exclusions

Parmi les informations demandées dans le cadre de la Déclaration de Performance Extra-Financière, les thématiques suivantes ont été exclues, compte tenu de leur faible pertinence en regard de nos activités :

- gaspillage alimentaire ;
- lutte contre la précarité alimentaire ;
- respect du bien-être animal ; et
- l'alimentation responsable, équitable et durable.



Le Groupe SNEF entreprend avec un esprit d'amélioration continue, pour développer de façon durable son activité et satisfaire aux exigences de ses clients et de ses partenaires.

Cet engagement qui anime depuis plus de 115 ans le Groupe SNEF dans une démarche de progrès se traduit par une surveillance continue du contexte, des risques et des opportunités, pour répondre aux défis humains, environnementaux, réglementaires, normatifs, technologiques et économiques.

La vision QSSE et Développement Durable du Groupe SNEF est tournée vers la performance opérationnelle. Elle repose sur trois piliers, les entités du Groupe SNEF s'engageant ainsi à :

Promouvoir l'amélioration continue, fondement de tout système de management pour une entreprise rentable et durable,

Identifier leurs objectifs opérationnels, tout en contribuant aux objectifs du Groupe,

Faire connaître leurs objectifs, pour responsabiliser chacun des acteurs et mesurer l'efficacité de leurs actions.

Qualité, Santé, Sécurité, Environnement & Développement Durable

Pour la Santé et la Sécurité de ses équipes, le Groupe SNEF retient comme objectif « zéro accident » et considère la santé et la sécurité des personnes comme des enjeux essentiels. Le Groupe SNEF s'engage à respecter la réglementation et à maîtriser les risques dans une démarche globale de prévention.

Pour la Qualité de ses produits et de ses services, le Groupe SNEF a comme objectif opérationnel l'atteinte du « zéro réserve », la satisfaction de ses clients et la systématisation du retour d'expérience. La maîtrise du risque passe par la bonne gestion des compétences, la pertinence de ses processus et la surveillance de ses prestataires externes.

Pour la protection de l'Environnement, le Groupe SNEF s'engage à prévenir les pollutions et à réduire les impacts les plus significatifs de ses activités. Le conseil et l'accompagnement de ses clients face aux enjeux d'efficacité énergétique font partie des engagements du Groupe.

Pour le Développement Durable, le Groupe SNEF s'engage à concilier la logique économique avec le respect de la personne et la préservation de l'environnement. Ces valeurs, Ethique des affaires, Lutte contre la corruption, Ecoute des parties prenantes sont affirmées dans le Code de Conduite du Groupe.

La Direction Générale demande à chaque collaborateur de respecter au quotidien ces engagements.

Janvier 2023.


Stéphane Corteel
Directeur Général



Politique Qualité, Santé, Sécurité, Environnement & Développement Durable

by **GROUPE SNEF**



RAPPORT FINANCIER 2022



GROUPE SNEF
**ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS ANNUELS**

31 DÉCEMBRE 2022

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2022

€000		31 déc. 22	31 déc. 21
Chiffre d'affaires	Note 3.1	1 656 982	1 565 777
Achats consommés		(414 465)	(361 551)
Charges de personnel	Note 4	(611 243)	(595 735)
Charges externes		(496 392)	(482 539)
Impôts et taxes		(25 668)	(22 063)
Dotations nettes aux amortissements		(35 448)	(34 875)
Dotations nettes aux provisions		(9 402)	(12 545)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	Note 3.2	1 215	984
Résultat des sociétés mises en équivalence	Note 6	1 118	(13)
Résultat opérationnel courant		66 696	57 440
Résultat opérationnel non courant	Note 3.3	93 380	-
Résultat opérationnel		160 076	57 440
EBITDA		239 143	104 861
Résultat financier net	Note 7.2	(13 519)	(8 605)
Impôts sur le résultat	Note 10.2	(24 843)	(26 110)
<i>dont CVAE</i>		(5 047)	(4 990)
<i>dont impôt différé</i>		(7 840)	(7 747)
<i>dont impôt social</i>		(11 956)	(13 373)
Résultat net		121 714	22 726

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 décembre 2022

€000	31 déc. 22	31 déc. 21
Résultat net	121 714	22 726
Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	60	180
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	121 653	22 546
Variation des écarts de conversion (IAS 21)	996	(1 416)
Variation des justes valeurs des instruments dérivés de couverture (IAS 39)	11 940	135
Impôts différés	(3 388)	102
Éléments recyclables en résultat	9 548	(1 179)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies (IAS 19)	8 866	2 609
Impôts différés	(2 240)	(673)
Éléments non recyclables en résultat	6 626	1 936
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires de la société mère	16 173	757
Résultat Global attribuable aux actionnaires de la société mère	137 827	23 302

BILAN CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2022

€000		31 déc. 22	31 déc. 21
Goodwill	Note 5.1	162 132	154 822
Droit d'utilisation IFRS16	Note 5.3	62 378	66 222
Autres immobilisations incorporelles	Note 5.2	18 589	16 435
Immobilisations corporelles	Note 5.3	81 926	81 667
Participations dans des sociétés mises en équivalence	Note 6	56 152	(92)
Autres actifs financiers non courants	Note 7.1.1	8 001	6 298
Actifs d'impôts différés	Note 10.2	6 421	9 129
Total des Actifs non courants		395 600	334 480
Stocks	Note 3.4.1	11 383	15 057
Créances clients et autres créances	Note 3.4.2	740 908	733 567
Instruments financiers dérivés	Note 7.1.3	12 142	1 730
Actifs d'impôt exigibles		6 046	2 168
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 7.1.2	191 051	122 125
Total des Actifs courants		961 529	874 647
TOTAL DE L'ACTIF		1 357 129	1 209 127
Capital social		42 066	42 066
Réserves et écarts actuariels		1 546	(15 856)
Gains (pertes) sur des couvertures de flux de trésorerie		12 456	3 910
Ecart de conversion cumulés		(33 096)	(34 226)
Résultat net		121 714	22 726
Total des Capitaux Propres	Note 8.1	144 685	18 619
<i>Dont part du Groupe</i>		146 085	17 215
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle - intérêts minoritaires</i>		(1 399)	1 405
Dettes financières non courantes	Note 7.1.4	222 473	232 542
Dette non courante sur contrats de location	Note 7.1.4	50 714	54 429
Autres dettes non courantes	Note 3.4.3	3 144	5 092
Avantages au personnel	Note 4	31 083	41 428
Passifs d'impôts différés	Note 10.2	22 690	13 359
Total des Passifs non courants		330 105	346 850
Dettes financières courantes	Note 7.1.4	29 532	25 947
Concours bancaires	Note 7.1.2	4 914	2 988
Dette courante sur contrats de location	Note 7.1.4	12 783	12 504
Dettes fournisseurs et autres dettes	Note 3.4.3	745 802	734 846
Provisions courantes	Note 9.1	86 932	49 580
Instruments financiers dérivés	Note 7.1.3	284	1 814
Passifs d'impôt exigibles		2 094	15 979
Total des Passifs courants		882 340	843 658
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 357 129	1 209 127

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2022

€000 à l'exception du nombre d'actions	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes, réserves et gains actuariels	Couverture de flux de trésorerie	Écarts de conversion	Résultat net	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2020 - part du Groupe et participations ne donnant pas le contrôle	1 156 659	42 066	(21 725)	3 668	(32 245)	(6 238)	(14 474)
			4 129	92	(651)	(458)	3 111
Total au 31 décembre 2020		42 066	(17 596)	3 760	(32 897)	(6 696)	(11 362)
Effet des changements de normes (1)		-	2 640	-	-	-	2 640
Capitaux propres au 1er janvier 2021 retraités - part du Groupe et participations ne donnant pas le contrôle	1 156 659	42 066	(19 085)	3 668	(32 245)	(6 238)	(11 834)
			4 168	92	(651)	(458)	3 151
Total au 1er janvier 2021 retraité (1)		42 066	(14 916)	3 760	(32 897)	(6 696)	(8 683)
Résultat net de l'exercice- part du Groupe		-	-	-	-	22 546	22 546
Autres éléments du résultat global		-	1 936	237	(1 416)	-	757
Résultat Global			1 936	237	(1 416)	22 546	23 302
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	(6 238)	-	-	6 238	-
Variation de la part Groupe résultant des actions propres	11 732	-	3 829	-	-	-	3 829
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFRS 3		-	93	-	-	-	93
Charges liées au plan d'actions		-	1 730	-	-	-	1 730
Dividendes versés		-	-	-	-	-	-
Divers		-	90	-	-	-	90
Capitaux propres au 31 décembre 2021 - part du Groupe et participations ne donnant pas le contrôle	1 168 391	42 066	(17 644)	3 905	(33 661)	22 546	17 215
		-	1 784	5	(564)	180	1 405
Total au 31 décembre 2021		42 066	(15 856)	3 910	(34 226)	22 726	18 619
Résultat net de l'exercice- part du Groupe		-	-	-	-	121 653	121 653
Autres éléments du résultat global		-	6 626	8 551	996	-	16 173
Résultat Global		-	6 626	8 551	996	121 653	137 827
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	22 546	-	-	(22 546)	-
Variation de la part Groupe résultant des actions propres	6 390	-	2 563	-	-	-	2 563
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFRS 3		-	(3 914)	-	-	-	(3 914)
Charges liées au plan d'actions (2)		-	1 826	-	-	-	1 826
Dividendes versés		-	(9 725)	-	-	-	(9 725)
Divers		-	292	-	-	-	292
Capitaux propres au 31 décembre 2022 - part du Groupe et participations ne donnant pas le contrôle	1 174 781	42 066	2 571	12 456	(32 665)	121 653	146 085
		-	(1 028)	-	(431)	60	(1 399)
Total au 31 décembre 2022		42 066	1 546	12 456	(33 096)	121 714	144 685

(1) Retraitement suite à la décision de l'IFRS IC précisant le calcul des engagements de retraite (cf. note 1.2. Principe de consolidation).

(2) Cf. note 4 « Effectifs, charges et avantages de personnel ».

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2022

€000	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Résultat net	121 714	22 726
<i>Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie :</i>		
Dotation nette aux amortissements et provisions	58 404	16 614
Dotation nette aux amortissements sur contrats de location	15 965	16 610
Variation des impôts différés	7 819	7 696
Variation des crédits à court terme	375	(558)
Coûts des avantages accordés (paiements en actions)	1 826	1 730
Quotes-parts de résultat des sociétés mises en équivalence	(1 118)	14
Autres	1 293	(1 496)
Résultat des réalisations d'actifs	(134 153)	(364)
Capacité d'autofinancement	72 124	62 972
<i>Variation nette du besoin en fonds de roulement :</i>		
Variation de stocks	3 576	593
Variation des créances d'exploitation	(127 556)	(27 049)
Variation des dettes d'exploitation	73 555	57 892
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :	(50 425)	31 436
Flux net de trésorerie générés par l'activité	21 700	94 408
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(5 050)	(6 363)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(24 183)	(21 600)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	3 096	797
Acquisition d'actifs financiers	(731)	(586)
Acquisition d'intérêts minoritaires	(7 390)	(1 769)
Produits de cession d'actifs financiers et titres consolidés	116 552	458
Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise	Note 12 (5 347)	(7 622)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	76 946	(36 685)
Dividendes versés	(10 225)	(508)
Cessions/Rachat d'actions propres	2 563	(3 009)
Encaissements provenant d'emprunts et financements	17 781	261 270
Remboursements d'emprunts et financements	(25 975)	(297 699)
Variation de la dette sur contrats de location	(15 528)	(15 897)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(31 384)	(55 844)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie nette	(263)	(279)
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie	67 262	1 879
Trésorerie nette en début d'exercice	119 138	117 538
Trésorerie nette en fin d'exercice	186 137	119 138
Valeurs mobilières de placement	66 065	5 234
Disponibilités	124 986	116 891
Concours bancaires	(4 914)	(2 988)
Trésorerie nette en fin d'exercice	186 137	119 138

Table des matières

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	1
ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	2
BILAN CONSOLIDÉ.....	3
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	4
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	5
Informations relatives à l'entreprise	8
1 Principes comptables et méthodes d'évaluation.....	8
1.1 Principes comptables.....	8
1.1.1 Déclaration de conformité	8
1.1.2 Normes et interprétations applicables	8
1.1.3 Hypothèses clés et appréciations	9
1.2 Principes de consolidation	10
2 Evénements significatifs de la période	12
2.1 Variations de périmètre	12
2.2 Guerre en Ukraine.....	12
2.3 Changements d'estimations et/ou de méthodes comptables	12
3 Information opérationnelle	12
3.1 Chiffre d'affaires	12
3.2 Autres produits et charges opérationnels.....	13
3.3 Résultat opérationnel non courant	14
3.4 Détail de la variation du BFR	14
3.4.1 Stocks	14
3.4.2 Créances Clients et autres créances.....	14
3.4.3 Dettes fournisseurs et autres dettes	16
4 Effectifs, charges et avantages de personnel.....	17
5 Immobilisations incorporelles et corporelles.....	19
5.1 Goodwill.....	19
5.2 Autres immobilisations incorporelles	20
5.3 Immobilisations corporelles et droits d'utilisation sur contrats de location.....	22
6 Participations dans des sociétés mises en équivalence	24
7 Information financière	25
7.1 Actifs et passifs financiers.....	25
7.1.1 Actifs financiers.....	25
7.1.2 Trésorerie	26
7.1.3 Instruments financiers.....	27

7.1.4	Passifs financiers	30
7.2	Produits et charges financières	31
7.3	Gestion du risque financier	32
8	Capitaux propres	35
8.1	Evolution des capitaux propres	35
8.2	Gestion du risque de capital	36
9	Provisions pour risques et charges – Garanties	36
9.1	Provisions pour risques et charges	36
9.2	Engagements donnés et reçus	37
10	Impôts et résultat net	38
10.1	Impôt sur le résultat	38
10.2	Impôts courants et impôts différés	38
11	Evènements postérieurs à la clôture	42
11.1	Rachat des minoritaires de Mangrove	42
12	Périmètre de consolidation	42
12.1	Evolution du périmètre de consolidation	42
12.2	Liste des sociétés consolidées	43
13	Honoraires des commissaires aux comptes	46

Informations relatives à l'entreprise

Groupe Snef est une société anonyme enregistrée en France au registre du commerce et des sociétés de Marseille, dont le siège social est 2b Boulevard Euroméditerranée Quai d'Arenc 13002 Marseille.

GROUPE SNEF est le premier Groupe français indépendant du secteur du Génie Electrique et Mécanique. Il intervient à toutes les étapes d'un projet, des études de faisabilité à la mise en service, notamment dans les métiers de l'électricité, des réseaux d'énergie et d'éclairage public, des Telecommunications, des automatismes et du génie climatique.

1 Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1 Principes comptables

1.1.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés de Groupe Snef et de toutes ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que les informations comparatives 2021 ont été préparés en appliquant les normes et les interprétations IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/accounting-and-taxes/annual-accounts_fr

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 mars 2023 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

1.1.2 Normes et interprétations applicables

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2022

Les normes et interprétations obligatoires suivantes s'appliquent pour la première fois au 1er janvier 2022 :

- Amendement à IAS 16 qui modifie les composantes du coût d'une immobilisation corporelle : les revenus obtenus de la vente des éléments produits (e.g. échantillons) pendant la phase de test ne sont plus portés en réduction du coût de l'immobilisation : les revenus et le coût de production des échantillons (évalué conformément à IAS :2) sont comptabilisés en résultat. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.
- Amendement à IAS 37 qui précise la notion de « coûts d'exécution d'un contrat » associée à la définition d'un contrat déficitaire (contrat dont les coûts inévitables, définis comme les plus faible entre coûts d'exécution et coûts de rupture, sont supérieurs aux bénéfices attendus). Les coûts d'exécution comprennent les coûts marginaux d'exécution du contrat (e.g. main d'œuvre et coûts matières directs) ainsi qu'une allocation des autres coûts qui se rapportent directement à l'exécution des contrats (e.g. quote-part d'amortissements des immobilisations utilisées, entre autres, pour exécuter le contrat). Cet amendement n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.
- Amendement à IFRS 9 qui précise les conditions de mise en œuvre du test des 10% (test quantitatif utilisé pour déterminer si la modification d'un passif financier est substantielle et doit donner lieu à la décomptabilisation de l'ancienne dette et à la comptabilisation d'une nouvelle dette). Les honoraires versés nets des honoraires reçus pris en compte dans les cash

flows du passif modifiés sont les seuls honoraires versés/reçus entre prêteur et emprunteur (y compris ceux versés/reçus pour le compte de la contrepartie). Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'IASB non encore applicables au 31 décembre 2022

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2022 :

- Amendement à IAS 1 sur les notes annexes des états financiers ;
- Amendement à IAS 8 sur les estimations comptables ;
- Amendement à IAS 12 sur les impôts sur résultat ;
- Amendement à IFRS 16 sur les contrats de location.

1.1.3 Hypothèses clés et appréciations

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes concernent principalement les postes suivants :

- La valorisation du chiffre d'affaires sur contrat reconnu à l'avancement (Cf Note 3.1) ;
- Le montant des provisions pour avantages au personnel (Cf Note 4) ;
- La valorisation des provisions courantes sur litiges, risques fiscaux ou sociaux (Cf Note 9.1) ;
- La reconnaissance d'actifs d'impôts différés résultant des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles (Cf Note 10.2) ;
- La valorisation des écarts d'acquisition (Cf Note 5.1) ;
- La valorisation des contrats de location (hypothèses et options pouvant avoir une incidence sur la durée de location – Cf Note 5.3).

1.2 Principes de consolidation

Principe de préparation des états financiers

La norme IFRS 10 « États financiers consolidés » définit la notion de contrôle et les procédures de consolidation selon la méthode de l'intégration globale. Elle redéfinit la notion de contrôle d'une entité sur la base de trois critères :

- Le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- l'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, le Groupe réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

La norme IFRS 11 « Partenariats » définit la comptabilisation des entités sous contrôle conjoint.

Le contrôle conjoint est établi lorsque les décisions concernant les activités prépondérantes de l'entité requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les partenariats sont classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet.

- une coentreprise (joint-venture) est un partenariat dans lequel les parties (coentrepreneurs) qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.
- une activité conjointe (joint-operation) est un partenariat dans lequel les parties (coparticipants) ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs de l'entité. Chaque coparticipant comptabilise sa quote-part d'actifs, de passifs, de produits et de charges relative à ses intérêts dans l'activité conjointe. Les participations détenues par le Groupe dans des Sociétés en Participation (SEP) sont comptabilisées selon cette méthode.

La norme IAS 28 amendée définit la notion d'influence notable et décrit la méthode de la mise en équivalence applicable aux participations dans les entreprises associées et les coentreprises au sens d'IFRS 11. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Cela concerne la participation du Groupe dans la société Snel Telecom et Snel Nigeria.

La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités » définit les informations à mentionner dans les états financiers annuels au titre des participations dans des filiales, partenariats, entités associées ou entités structurées non consolidées.

Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. La valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de l'entité (y compris le goodwill) reste inchangée. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres.

Transactions éliminées

Tous les soldes et transactions intragroupes, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes sont totalement éliminés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la société et de la plupart de ses filiales est l'Euro (€). Les opérations en monnaie étrangère sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur, sont convertis au taux de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

États financiers des activités à l'Étranger

La monnaie fonctionnelle des filiales à l'Étranger est reprise en note 12.2. À la date de clôture, les actifs et passifs de ces filiales sont convertis dans la monnaie de présentation de la société au taux de change en vigueur à la date de clôture et le compte de résultat est converti au taux de change moyen pondéré pour l'année, ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et classés en capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger doit être reclassé dans le compte de résultat.

2 Événements significatifs de la période

2.1 Variations de périmètre

Les principales variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice 2022 sont les suivantes :

- Cession de Snef Telecom

La cession de Snef Telecom au groupe Eiffage a été finalisée le 12 octobre 2022. À la suite de cette opération, le Groupe conserve une participation minoritaire de 30% consolidée par mise en équivalence. La plus-value de cession, ainsi que la réévaluation à la juste valeur de la quote-part d'investissement conservée, ont été comptabilisées dans le résultat opérationnel non-courant du Groupe (note 3.3).

- Croissance externe

- Acquisition de 70 % de la société CPQ Ingenieros en date du 16 septembre 2022 (le pourcentage d'intérêts retenu est de 100%). CPQ a une activité de bureau d'études et est basée à Barcelone ;
- Acquisition de 100 % de la société Vochelet Usinage en date du 30 juin 2022.

- Rachat d'intérêts minoritaires dans les sociétés suivantes :

- Net Brinel SA portant le pourcentage de détention de 85% à 100% ;
- Snef SA portant le pourcentage de détention de 98.46% à 99.41% ;

2.2 Guerre en Ukraine

Comme attendu et indiqué dans les états financiers 2021, le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine commencé en février 2022 a affecté de manière marginale l'activité du Groupe dans cette zone.

L'activité de la succursale russe et de la filiale ukrainienne reste en quasi-sommeil.

Le Groupe continuera de suivre l'évolution de la situation et mettra à jour ses estimations et hypothèses en conséquence.

2.3 Changements d'estimations et/ou de méthodes comptables

Néant.

3 Information opérationnelle

3.1 Chiffre d'affaires

Méthode comptable

Le Groupe applique la norme IFRS 15 pour la reconnaissance du produit des activités ordinaires tiré des contrats avec des clients (« produits des activités ordinaires »).

Le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires sur la base du transfert de contrôle des biens ou des services en continu ou à une date précise. Le prix de la transaction traduit le montant auquel le vendeur

s'attend à avoir droit en rémunération des différentes obligations de performance contenues dans chaque contrat identifié.

Lorsque le transfert de contrôle d'un bien ou d'un service s'effectue progressivement, le Groupe évalue à chaque clôture le degré d'avancement pour chaque obligation de prestation remplie. La reconnaissance du revenu a lieu lorsque l'obligation de performance est satisfaite, et si elle répond aux critères suivants :

- Le client reçoit et consomme simultanément tous les avantages générés par la prestation au fur et à mesure de sa réalisation ;
- Le client obtient le contrôle de l'actif au fur et à mesure de sa construction ;
- L'actif final n'a pas d'utilité alternative pour le vendeur et il a un droit exécutoire au paiement pour le travail réalisé à date.

Les activités sur travaux non facturés ainsi déterminée nette des acomptes émis est portée à l'actif du bilan en factures à établir au poste clients et comptes rattachés. Les contrats pour lesquels les acomptes émis excèdent la créance partielle sur travaux non facturés sont maintenus pour le solde au passif du bilan en produits constatés d'avance.

A chaque clôture, l'avancement est calculé sur la base des coûts encourus par rapport aux coûts évalués à l'achèvement.

Aucune marge à l'avancement n'est reconnue si le degré d'avancement n'est pas suffisant pour avoir une visibilité précise du résultat à la fin du contrat.

La perte anticipée sur les contrats déficitaires est constatée au compte de résultat dès qu'elle est identifiée.

À la clôture des comptes, le Groupe procède à un certain nombre d'estimations pour déterminer le niveau de ses encours. Les deux principaux éléments ayant un impact significatif sur la valorisation des encours sont le pourcentage d'avancement des travaux et l'estimation du taux de marge attendu à la fin des contrats. La Direction suit sur une base régulière l'évolution de ses marges sur contrats.

Ventilation du chiffre d'affaires par région géographique

€000	31 déc. 22	31 déc. 21
France	1 431 795	1 314 777
Étranger	225 187	251 000
Chiffre d'affaires	1 656 982	1 565 777

3.2 Autres produits et charges opérationnels

€000	31 déc.22	31 déc.21
Plus values (moins values) sur cession d'immobilisations	1 114	328
Badwill	-	323
Ecart de résultat sur filiales étrangères	(36)	(226)
Quote part sur opérations faites en commun	(0)	174
Produits (charges) de change opérationnels, nets	137	381
Autres produits (charges)	-	3
Autres produits nets (charges nettes) opérationnels courant	1 215	984

3.3 Résultat opérationnel non courant

€000	31 déc. 22	31 déc. 21
Plus-value sur cession de Snel Telecom	123 797	-
Autres provisions	(30 417)	-
Résultat opérationnel non courant	93 380	-

La plus-value sur cession de Snel Telecom comprend à la fois la plus-value constatée sur la cession des parts cédées nette de frais ainsi que la revalorisation en juste valeur de la quote-part des titres conservés, et consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

Les provisions comptabilisées en résultat opérationnel non courant sont relatives à des risques exceptionnels de contentieux sur chantiers au Brésil et en Afrique.

3.4 Détail de la variation du BFR

3.4.1 Stocks

Méthode comptable

Les stocks sont évalués au plus faible du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, et de la valeur nette de réalisation. Des dépréciations de stocks sont constituées en fonction d'une analyse régulière par la société de la valeur nette de réalisation des actifs.

Détail des stocks

€ 000	31 déc. 22	31 déc. 21
Matières premières	9 621	12 715
Marchandises	2 372	3 148
Stocks bruts	11 993	15 863
Dépréciation des stocks	(609)	(807)
Stocks nets	11 383	15 057

3.4.2 Créances Clients et autres créances

Méthode comptable

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables aux conditions légales. Le Groupe dispose de contrats d'affacturage (Cf note 7.3).

S'agissant des dépréciations des créances clients, une dépréciation est comptabilisée quand il existe une indication objective (telle qu'une probabilité de faillite ou des difficultés financières significatives

du débiteur) que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer les montants dûs selon les termes contractuels de la facture. La valeur comptable de la créance client est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Les encours dépréciés sont constatés en perte quand ils sont jugés irrécouvrables.

Les créances échues de plus de 2 ans sont entièrement provisionnées sauf circonstances particulières examinées par le comité de suivi, ou relatives à des retenues de garanties non exigibles à la date d'analyse de la créance.

Par ailleurs, une analyse réalisée sur les 5 derniers exercices met en exergue que le taux de dotation moyen est cohérent au taux de perte moyen.

Détail des créances clients et autres créances

€ 000	31 déc. 22	31 déc. 21
Créances clients	313 619	299 879
Factures à établir	366 933	358 883
Créances fiscales et sociales	41 084	55 562
Autres avoirs à recevoir	7 937	8 705
Créances de compte courant sur entreprises liées (*)	214	17 184
Avances et acomptes versés	7 710	5 312
Charges constatées d'avance	5 911	4 069
Créances sur affacturage dont retenues de garantie	5 053	7 065
Créances sur cessions d'immobilisations	173	384
Divers	7 809	7 210
Créances clients et autres créances	756 441	764 253
Dépréciation (*)	(15 533)	(30 686)
Créances clients et autres créances nettes	740 908	733 567

(*) En 2022, les comptes courants de filiales étrangères non consolidées, ainsi que leurs provisions associées, ont été reclassés dans les éléments d'actifs financiers pour un montant de 15 millions d'euros. (cf. note 7.1.1)

Les mouvements de dépréciation des créances se détaillent comme suit :

€ 000	Dépréciation
Au 31 décembre 2021	(30 686)
Dotations nettes de l'année	585
Ecart de change	(275)
Mouvements de périmètre	(34)
Autres - reclassement	14 876
Au 31 décembre 2022	(15 533)

3.4.3 Dettes fournisseurs et autres dettes

€ 000	31 déc. 22	31 déc. 21
Fournisseurs	195 985	192 849
Fournisseurs d'immobilisations	9 940	9 775
Avances et acomptes reçus	14 099	8 665
Dettes fiscales et sociales	220 162	224 987
Dettes en compte courant sur entreprises associées	505	277
Produits constatés d'avance	302 173	292 564
Divers	6 082	10 821
Dettes fournisseurs et autres dettes	748 946	739 938
<i>Dont fournisseurs et autres dettes courantes</i>	<i>745 802</i>	<i>734 846</i>
<i>Dont autres dettes non courantes</i>	<i>3 144</i>	<i>5 092</i>

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont payables aux conditions légales.

Les dettes fiscales et sociales ne portent pas intérêt et sont en principe payables mensuellement ou trimestriellement.

Les produits constatés d'avance représentent le montant des contrats pour lesquels les factures émises excèdent l'activité reconnue en chiffre d'affaires. Ce poste ne porte pas intérêt.

Les autres postes créditeurs ne portent pas intérêt et ont une échéance moyenne inférieure à douze mois.

4 Effectifs, charges et avantages de personnel

Méthode comptable

Retraite et engagements assimilés

Le Groupe doit faire face à certains engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite des salariés en activité, selon les modalités d'ancienneté et de catégories professionnelles fixées par les conventions collectives des Travaux Publics, de la Métallurgie, du Bâtiment, de l'Immobilier et Syntec.

La méthode actuarielle retenue pour l'estimation des engagements afférents aux régimes d'Indemnités de Fin de Carrière est la méthode des unités de crédit projetées. Appliquée séparément à chaque salarié, cette méthode permet de répartir la valeur actuarielle des prestations futures sur les années de service du salarié. Pour les conventions collectives prévoyant un plafond d'indemnité, les droits sont linéarisés sur les dernières années de services du salarié lui permettant d'atteindre l'indemnité maximale.

La provision figurant au bilan est évaluée selon des hypothèses qui portent principalement sur le taux d'actualisation, le taux d'évolution à long terme des salaires et l'âge de départ en retraite. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que les taux de mortalité, de rotation du personnel et d'incapacité.

Suivant la population concernée les principales hypothèses sont les suivantes :

- L'ancienneté à la date d'arrêté des comptes ;
- Le salaire projeté à l'âge de la retraite : le taux de progression retenu au 31 décembre 2022 est de 3 ou 4 % par an (contre 2% au 31 décembre 2021), inflation incluse ;
- Les conditions de départ en retraite : l'hypothèse retenue est un départ volontaire, un taux de charges sociales patronales de 43% (taux identique au 31 décembre 2021) ;
- Les droits tels que définis par les conventions collectives ;
- Le taux d'actualisation : utilisation d'une courbe de taux Eikon « AA RATING EUR REPS CREDIT CURVE » (identique au 31 décembre 2021). Les taux au 31 décembre 2022 sont compris dans une fourchette entre 3.3 et 3.8% contre une fourchette entre -0.4 à 1,0% au 31 décembre 2021.
- La probabilité de payer la prestation, obtenue en associant la probabilité de survie à la probabilité de maintien du salarié dans l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite. Conformément à l'avis de la CNCC, seules les démissions sont prises en compte dans les hypothèses de sorties.
- Un départ à la retraite dès lors que le salarié bénéficie d'une retraite à taux plein.

Les écarts actuariels sont reconnus dès leur survenance en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres.

Les engagements de retraites sont couverts à hauteur de 2.3 millions d'euros par des actifs externalisés, résultant d'un contrat passé par une entité précédemment acquise par le Groupe.

Le montant de la provision au bilan est comptabilisé net de cette couverture.

Le Groupe n'a pas souscrit d'engagements pour pensions ou compléments de retraite au cours de l'exercice.

Rémunération en actions

Un plan de rémunération en actions Groupe Snef à émettre sur 3 ans et 3 mois a été mis en place au cours de l'exercice 2021, suite à l'approbation par l'Assemblée Générale du 28 décembre 2020 d'un projet d'attribution d'actions gratuites au profit de certains salariés et mandataires sociaux. Aucun nouveau plan n'a été mis en place au cours de l'exercice 2022.

L'acquisition des droits par les salariés est conditionnée à leur présence et aux performances cumulées du Groupe sur les exercices 2021 – 2023.

Une charge de personnel de 1,8 million d'euros a été comptabilisée en contrepartie des capitaux propres.

Cette charge est évaluée chaque année sur la base :

- De la juste valeur de l'action Groupe Snef à la date d'attribution de ces actions, réalisée par un expert indépendant ;
- D'une hypothèse de présence des salariés estimée par le management ;
- D'une hypothèse d'atteinte de performance du Groupe sur la période considérée.

Les actions seront émises et transférées aux bénéficiaires au terme de la période d'acquisition des droits.

Détail des charges de personnel et effectifs moyens

€000	31 déc. 22	31 déc. 21
Charges salariales	(420 216)	(407 781)
Charges sociales	(191 027)	(187 954)
Charges de personnel	(611 243)	(595 735)

Effectifs	31 déc. 22	31 déc. 21
Cadres et professions supérieures	3 007	3 165
Employés, techniciens et agents de maîtrise	5 133	5 561
Ouvriers	3 743	3 970
Total	11 883	12 696
dont France	8 843	9 632

Les effectifs de Snef Telecom ont été exclus au 31 décembre 2022, suite à la déconsolidation de la filiale en intégration globale.

Indemnités de départs en retraite

€000	31 déc. 22	31 déc. 21
Provisions début de période net des actifs de couverture	41 428	45 921
Prestations versées sur l'exercice	(3 595)	(3 262)
Gains actuariels	(8 961)	(2 636)
Changement de méthode au 1er janvier 2021	-	(3 611)
Coûts des services rendus	4 260	3 335
Intérêts financiers	220	61
Mouvement de périmètre	(2 374)	1 621
Autres mouvements et reclassements	105	-
Provisions fin de période	31 083	41 428

5 Immobilisations incorporelles et corporelles

5.1 Goodwill

Méthode comptable

Le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

À compter de la date de prise de contrôle, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou des regroupements d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les UGT sont déterminées par le Groupe en fonction de ses indicateurs de suivi interne, et de la manière dont il tire profit de l'activité.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Le goodwill négatif résultant d'une acquisition à des conditions favorables est comptabilisé immédiatement en résultat.

Variation des Goodwill

€000	Goodwill
Au 31 décembre 2020	142 547
Entrées en périmètre	12 179
Révision de Goodwill	414
Ecart de conversion	(317)
Au 31 décembre 2021	154 822
Entrées en périmètre	6 768
Révision de Goodwill	428
Ecart de conversion	114
Au 31 décembre 2022	162 132

Au cours de l'exercice 2022, les goodwill provisoires suivants ont été comptabilisés :

- 5.8 millions d'euros sur l'UGT Concept, résultat de l'acquisition de la société CPQ Ingenieros SL;
- 1.0 million d'euros sur l'UGT Fouré Lagadec, résultat des acquisitions de Vochelet et Navtis;

Le goodwill provisoire relatif à l'acquisition d'ACM ACR en 2021 est devenu définitif et a donné lieu à une révision de 0.5 million d'euros (UGT Fouré Lagadec).

Décomposition des goodwill par UGT

€000	31 déc. 21	Acquisition	Révision	Sortie de périmètre	Dépréciation	Ecart de conversion	31 déc. 22
UGT Concept	32 524	5 797	-	-	-	18	38 339
UGT Fouré Lagadec	39 449	971	460	-	-	-	40 880
UGT Domestique	11 180	-	-	-	-	-	11 180
UGT Nucléaire	44 142	-	-	-	-	-	44 142
UGT Robotique	2 079	-	-	-	-	-	2 079
UGT Brésil	818	-	-	-	-	97	915
UGT Roumanie	19 146	-	-	-	-	(2)	19 144
UGT Cameroun	2 103	-	-	-	-	-	2 103
UGT Lab	3 383	-	(32)	-	-	-	3 351
Total Goodwil net	154 822	6 768	428	-	-	114	162 132

Tests de valeur sur goodwill et dépréciation

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill font l'objet de tests de perte de valeur a minima lors de chaque clôture annuelle ou dès la survenance d'un indice de perte de valeur.

La perte de valeur est alors comptabilisée comme une dépréciation au bilan avec pour contrepartie une charge dans le compte de résultat. Les pertes de valeur éventuelles constatées sur le goodwill sont irréversibles.

Les valeurs recouvrables des UGT sont déterminées sur la base d'un calcul de valeur d'utilité à partir de l'actualisation, des flux prévisionnels opérationnels de trésorerie. Les projections de flux opérationnels de trésorerie sont déterminées à partir des budgets et des plans d'affaires validés par la Direction, sur un horizon à 6 ans. Au-delà de cet horizon, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

Les tests réalisés en 2022 n'ont pas mis en évidence de risque de dépréciation significatif.

En outre, une analyse de sensibilité a été réalisée pour chaque UGT. D'une part (i) en augmentant le taux d'actualisation de 1.00% et en diminuant le taux de croissance long terme de 1.00%, et, d'autre part (ii), en augmentant le taux d'actualisation de 1.00% et en baissant le niveau de marge attendu de 1.00% sur chaque année du plan d'affaires et dans le calcul de la valeur terminale.

Cette analyse n'a pas conduit à mettre en évidence la nécessité de comptabiliser de perte de valeur significative en 2022.

5.2 Autres immobilisations incorporelles

Méthode comptable

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées aux coûts directement attribuables à l'acquisition de ces actifs. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Leur durée d'utilité est appréciée comme étant finie ou indéterminée. Les amortissements sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique dotations nettes aux amortissements.

Les profits ou les pertes résultant de la décomptabilisation d'un actif incorporel sont déterminés comme la différence entre les produits nets de cession et la valeur comptable de l'actif. Ils sont enregistrés dans le compte de résultat quand l'actif est décomptabilisé.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'utilité de 5 ans.

Les dépenses de la phase de développement d'un projet généré en interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles. Le Groupe inscrit à son actif les dépenses afférentes aux phases de développement en cours de son système d'information et de gestion (ERP). Les modules indépendants sont mis en service au rythme des mises en production effectives. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée à 7 ans.

Dépréciation des actifs non financiers amortissables

Les valeurs comptables des actifs non financiers amortissables sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des actifs non financiers amortissables est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs, la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat dans la ligne dotations nettes aux provisions.

Détail des immobilisations incorporelles

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2020	41 294	(29 585)	11 709
Acquisitions et activation de frais de développement	6 363	-	6 363
Cessions et mises au rebut	44	116	160
Dotations aux amortissements	-	(2 607)	(2 607)
Effet des variations de change	3	8	10
Effet des variations de périmètre	875	(76)	799
Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021	48 579	(32 144)	16 435
Acquisitions et activation de frais de développement	5 050	-	5 050
Cessions et mises au rebut	(621)	606	(14)
Dotations aux amortissements	-	(2 929)	(2 929)
Effet des variations de change	269	(114)	155
Effet des variations de périmètre	(853)	746	(106)
Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2022	52 425	(33 834)	18 589

5.3 Immobilisations corporelles et droits d'utilisation sur contrats de location

Méthode comptable pour les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ce composant iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Certaines immobilisations ont été réévaluées avant l'adoption des normes IFRS par le Groupe. Ces réévaluations ont été comptabilisées à la juste valeur des actifs concernés à la date d'enregistrement de ces ajustements.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif soit :

Constructions	30 ans
Agencements et installations	20 ans
Autres immobilisations corporelles	Entre 6 et 10 ans

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif. Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

Méthode comptable pour les droits d'utilisation sur contrats de location (IFRS 16)

Le Groupe applique IFRS 16, ainsi que les interprétations IFRIC 4 « Déterminer si un contrat contient un accord de location », SIC 15 « Avantages dans des contrats de location » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location ».

Un mode de comptabilisation unique est appliqué à tous les contrats de location pour lesquels il y a un transfert du contrôle du droit d'usage consistant à comptabiliser au démarrage du contrat :

- Une dette de loyers correspondant à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée estimée du contrat de location ;
- Un actif relatif au droit d'utilisation de l'immobilisation louée, amorti linéairement sur la même durée que celle de la dette.

Ces éléments sont comptabilisés dans des lignes distinctes du bilan consolidé.

Le Groupe est en position de preneur de contrats de location principalement pour des biens immobiliers, et n'a pas de contrat de location significatif en position bailleur.

Le Groupe applique les mesures de simplification permises par la norme en excluant les contrats de location de courte durée (durée de location inférieure à 12 mois en tenant compte des éventuelles options de renouvellement prévues contractuellement), ainsi que les contrats portant sur des actifs sous-jacents dont la valeur individuelle à neuf est de faible valeur. Les paiements relatifs à ces contrats sont enregistrés en charge de l'exercice.

Les dettes de loyers ont été actualisées en utilisant des courbes de taux reflétant les taux marginaux d'endettement des preneurs en fonction des durées et des devises des contrats de locations sous-jacent.

Les durées de location sont définies contrat par contrat, et correspondent à la durée exécutoire raisonnablement certaine comprenant la durée ferme du contrat, et les éventuelles périodes de renouvellement prévues ou estimées.

Le droit d'utilisation, comptabilisé en contrepartie de la dette de loyers, est amorti linéairement sur la durée retenue pour le contrat de location.

Les loyers variables ou les prestations de services liées aux contrats de location ne sont pas pris en compte dans la détermination du montant du droit d'utilisation et de la dette de loyers. Ces éléments sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Détail des immobilisations corporelles et droits d'utilisation IFRS16

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Terrains	5 542	(632)	4 910
Constructions	60 519	(34 448)	26 071
Installations techniques matériels et outillages	69 491	(58 128)	11 363
Autres immobilisations corporelles et en cours	113 869	(74 286)	39 582
Droits d'utilisation IFRS16	131 271	(68 893)	62 378
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2022	380 693	(236 388)	144 305

Les variations des soldes s'analysent de la façon suivante :

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2020	346 308	(206 154)	140 154
Acquisitions	37 646	-	37 646
Cessions et mises au rebut	(11 447)	8 937	(2 510)
Mouvements de périmètre	7 209	(2 267)	4 942
Dotations aux amortissements	-	(32 276)	(32 276)
Effet des variations de change	(2)	(65)	(68)
Autres, dont reclassements	(4 037)	4 037	0
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2021	375 677	(227 788)	147 889
Acquisitions	39 669	-	39 669
Cessions et mises au rebut	(10 201)	10 390	188
Mouvements de périmètre	(20 597)	13 143	(7 455)
Dotations aux amortissements	-	(32 241)	(32 241)
Effet des variations de change	(15)	157	142
Autres, dont reclassements	(3 839)	(48)	(3 887)
Immobilisations corporelles au 31 décembre 2022	380 693	(236 388)	144 305

6 Participations dans des sociétés mises en équivalence

€000	Valeur des titres mis en équivalence		Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	
	31 déc. 22	31 déc. 21	31 déc. 22	31 déc. 21
Snef Télécom	56 253	-	1 133	-
Snef services Nigéria	(101)	(92)	(15)	(13)
Sociétés mises en équivalence	56 152	(92)	1 118	(13)

€000	
Sociétés mises en équivalence au 31 décembre 2020	(79)
Mouvements de périmètre	-
Dividendes	-
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	(14)
Effet des variations de change et autres	2
Sociétés mises en équivalence au 31 décembre 2021	(92)
Mouvements de périmètre	55 121
Dividendes	-
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	1 118
Effet des variations de change et autres	5
Sociétés mises en équivalence au 31 décembre 2022	56 152

Comme mentionné dans la note 2.1, la société Snef Telecom est consolidée par mise en équivalence depuis octobre 2022. Ainsi, le tableau précédent présente la quote-part du résultat net de cette société sur le quatrième trimestre 2022.

7 Information financière

7.1 Actifs et passifs financiers

7.1.1 Actifs financiers

Méthode comptable actifs financiers

La norme IFRS 9 énonce les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers, ainsi que de certains contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers.

IFRS 9 prévoit trois grandes catégories comptables pour les actifs financiers : ceux évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Le classement des actifs financiers selon la norme IFRS 9 se fait généralement en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Dépréciation d'actifs financiers

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture si un actif financier ou un groupe d'actifs financiers doit être déprécié, selon le modèle des « pertes de crédit attendues », en application d'IFRS 9 (cf. Note 3.4.2).

Ce modèle de dépréciation concerne les actifs financiers évalués au coût amorti, les actifs sur contrats et les instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, mais pas les placements dans des instruments de capitaux propres.

Détail des autres actifs financiers non courants

€000	31 déc. 22	31 déc. 21
Titres de participation non consolidés	418	730
Dépôts et cautionnements	2 408	2 357
Prêts aux salariés	45	87
Prêts construction	3 138	3 128
Autres actifs financiers	1 993	(4)
Total des autres actifs financiers non courants	8 001	6 298

Les prêts aux salariés ne portent pas intérêt. Ils ont une échéance moyenne de 12 mois.

Les prêts construction ne portent pas d'intérêt et sont octroyés pour une période de 20 ans.

Les dépôts et cautionnements sont essentiellement composés de dépôts de garantie sur des contrats de locations immobilières.

7.1.2 Trésorerie

Méthode comptable

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les placements très liquides, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et ayant une échéance de moins de trois mois lors de leur entrée au bilan.

Le tableau des flux de trésorerie présente les flux réels liés à l'activité des sociétés présentes dans le périmètre au cours de l'exercice.

Les mouvements qui affectent le bilan mais qui ne sont pas considérés comme des flux (investissements sans financement, reclassements, effets des fusions et apports partiels d'actifs externes au Groupe, changements de méthodes comptables) sont présentés en annexe pour les plus significatifs.

Les effets sur la trésorerie des acquisitions de sociétés consolidées sont mentionnés au niveau des flux d'investissement sous la rubrique « Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise ».

Les effets sur la trésorerie des cessions de sociétés consolidées sont mentionnés au niveau des flux d'investissement sous la rubrique « Produits de cession d'actifs financiers et titres consolidés ».

Le tableau de flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte à partir du résultat net consolidé.

Les dépréciations d'actifs courants sont assimilées à des pertes potentielles. En conséquence, la variation de l'actif courant est présentée nette de dépréciation.

La trésorerie du tableau des flux de trésorerie comprend la trésorerie ainsi que les équivalents de trésorerie moins les concours bancaires qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie (Cf Tableau des Flux de Trésorerie dans les états financiers).

Détail de la Trésorerie et équivalents de trésorerie

€000	31 déc. 22	31 déc. 21
Disponibilités	191 051	122 125
Trésorerie et équivalents de trésorerie	191 051	122 125
Concours bancaires	(4 914)	(2 988)
Trésorerie nette en fin d'exercice	186 137	119 138

La valeur comptable des disponibilités, rémunérées à des taux variables indexés sur les taux des dépôts à vue bancaires, est représentative de leur juste valeur.

Au 31 décembre 2022, le Groupe disposait de 119,6 millions d'euros de lignes de crédit disponibles à court terme non utilisées pour lesquelles toutes les conditions de tirage étaient satisfaites (113,9 millions d'euros au 31 décembre 2021).

7.1.3 Instruments financiers

Méthode comptable

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des garantie de taux (swap et CAP de taux d'intérêt) pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêts et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Tous les gains et pertes provenant des variations de juste valeur de dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés directement en résultat. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de transactions. Cependant les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs et leurs variations de juste valeur sont alors comptabilisées directement au niveau du résultat.

La juste valeur des instruments financiers est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier les instruments financiers à la date de clôture, en prenant en compte le niveau actuel des taux d'intérêt et du risque de crédit des contreparties des instruments financiers, par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires. La juste valeur des contrats de change à terme est leur prix coté sur le marché à la date de clôture, déterminé par référence aux cours actuels pour des contrats ayant des profils de maturité similaires.

Pour le Groupe, les couvertures de flux de trésorerie concernent principalement les couvertures de change à terme de transactions hautement probables, ainsi que la couverture des flux d'intérêts à taux variables de certains emprunts et cessions de créances par des CAP et swaps prêteurs taux fixe.

Au commencement d'une relation de couverture, le Groupe documente de manière formelle la relation de couverture à laquelle le Groupe souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture. La documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, de l'élément ou de la transaction couvert, de la nature du risque couvert ainsi que de la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser l'exposition aux variations de juste valeur de l'élément couvert ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert. Le Groupe s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie. La couverture est évaluée de façon continue afin de démontrer qu'elle a effectivement été rétrospectivement hautement efficace durant tous les exercices couverts par les états financiers pour lesquels elle a été désignée. Les instruments de couverture qui satisfont aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisés de la manière suivante :

Couvertures de flux de trésorerie

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat.

Les montants comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont inclus dans le résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte affecte le résultat, comme par exemple lorsqu'un produit financier couvert ou une charge financière couverte est comptabilisé(e) ou lorsqu'une vente prévue a lieu. Quand l'élément couvert est le coût d'un actif non financier ou d'un passif non financier, les montants comptabilisés directement en capitaux propres associés sont exclus des capitaux propres et intégrés au coût initial de l'actif ou du passif non financier.

Si le Groupe s'attend à ce que la transaction prévue ou l'engagement ne se réalisent pas, les montants préalablement comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont enregistrés en résultat. Si l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé sans remplacement ou renouvellement, ou si sa désignation comme instrument de couverture est révoquée, les montants précédemment comptabilisés en capitaux propres y sont maintenus jusqu'à la réalisation de la transaction prévue ou de l'engagement ferme.

Le Groupe a adopté le modèle de comptabilité de couverture d'IFRS 9, en vertu duquel il doit s'assurer que ses relations de couverture sont cohérentes avec ses objectifs et sa stratégie de gestion des risques, et adopter une approche plus qualitative de l'appréciation de ses couvertures.

Détail des justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente une comparaison, par catégorie, des valeurs comptables et justes valeurs de tous les instruments financiers du Groupe.

Les valeurs de marché ont été utilisées pour déterminer la juste valeur des valeurs mobilières et assimilées à de la trésorerie. Les justes valeurs des dérivés et des emprunts ont été calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus aux taux d'intérêt courants. Compte tenu de leurs échéances proches, la juste valeur des autres actifs et passifs financiers, calculée en utilisant les taux d'intérêt du marché, ne présente pas d'écart significatif avec leur valeur comptable.

€000	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste Valeur par capitaux propres	Coût amorti	Instrum. dérivés
Autres actifs financiers non courants	7 584	-	-	7 584	-
Créances clients et autres créances	740 908	-	-	740 908	-
Actifs financiers dérivés	12 142	-	-	-	12 142
Trésorerie	124 986	124 986	-	-	-
Equivalents de trésorerie	66 065	66 065	-	-	-
Titres de participation	418	-	418	-	-
Actif au 31 décembre 2022	952 101	191 051	418	748 492	12 142
Dettes financières	315 502	-	-	315 502	-
Concours bancaires	4 914	4 914	-	-	-
Dettes fournisseurs et autres dettes	748 946	-	-	748 946	-
Passifs financiers dérivés	284	-	-	-	284
Passif au 31 décembre 2022	1 069 645	4 914	-	1 064 448	284

€000	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste Valeur par capitaux propres	Coût amorti	Instrum. dérivés
Autres actifs financiers non courants	5 567	-	-	5 567	-
Créances clients et autres créances	733 567	-	-	733 567	-
Actifs financiers dérivés	1 730	-	-	-	1 730
Trésorerie	116 891	116 891	-	-	-
Equivalents de trésorerie	5 234	5 234	-	-	-
Titres de participation	730	-	730	-	-
Actif au 31 décembre 2021	863 720	122 125	730	739 135	1 730
Dettes financières	325 422	-	-	325 422	-
Concours bancaires	2 988	2 988	-	-	-
Dettes fournisseurs et autres dettes	739 938	-	-	739 938	-
Passifs financiers dérivés	1 814	-	-	-	1 814
Passif au 31 décembre 2021	1 070 162	2 988	-	1 065 360	1 814

Instrument financiers dérivés

Le tableau ci-après présente la ventilation de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la date de clôture :

€000	31 déc. 22		31 déc. 21	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Instrument dérivés de couverture de change	10	(284)	99	(10)
Instrument dérivés de couverture de taux	12 131	-	1 631	(1 804)
Total	12 142	(284)	1 730	(1 814)

Couvertures

Couvertures de flux de trésorerie – Change

Au 31 décembre 2022, le Groupe dispose de contrats de change à terme destinés à couvrir les variations de change EUR/USD.

€000	31 déc. 22		31 déc. 21	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<i>Contrats de change à terme</i>				
Couverture de flux de trésorerie	10	(284)	99	(10)

Couvertures de flux de trésorerie – Taux d'intérêt

Au 31 décembre 2022, le Groupe détient onze garanties de taux plafond destinées à couvrir les flux d'intérêts à taux variable sur emprunts et cessions de créances, soit 238 millions de notionnels nets. Des CAP et swap de taux sont utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt.

€000	31 déc. 22		31 déc. 21	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<i>Couverture de taux d'intérêts</i>				
Couverture de flux de trésorerie	12 131		1 631	(1 804)

Les conditions des CAP et swap ont été négociées pour coïncider avec les conditions du financement couvert.

Les couvertures de flux de trésorerie ont été évaluées comme hautement efficaces au 31 décembre 2022. Au titre de ces contrats, un gain latent net de 12 millions d'euros a été comptabilisée en autres éléments du résultat global.

7.1.4 Passifs financiers

Méthode comptable

Emprunts portant intérêts

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables, à l'exception des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en prenant en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Les profits et pertes sont enregistrés en résultat lorsque les dettes sont décomptabilisées, ainsi qu'au travers du mécanisme du coût amorti.

Dettes financières et concours bancaires

€000	Devise Dette	Capital restant dû	
		30 Déc. 22	31 Déc. 21
Emprunts bancaires	EUR	165 274	172 011
Emprunt obligataire	EUR	85 000	85 000
Intérêts courus	EUR	1 421	1 095
Dettes locative IFRS16	EUR	63 497	66 933
Autres dettes financières	EUR	58	-
Divers	EUR	22	22
Emprunts et autres dettes financières		315 271	325 060
Participation des salariés		231	363
Total des dettes financières		315 502	325 422
Dont dettes financières non courantes		273 187	286 971
Dont dettes financières courantes		42 315	38 451
Concours bancaires		4 914	2 988

Le détail des garanties et sûretés réelles données est fourni en note 9.2 « Engagements donnés et reçus ».

La maturité des dettes financières est présentée en note 7.3.

7.2 Produits et charges financières

Méthode comptable

Le résultat financier net comprend les charges d'intérêts sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux effectif, les produits d'intérêts sur placements et les produits provenant des dividendes.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Détail du résultat financier

€000	31 déc. 22	31 déc. 21
Revenus sur instruments financiers et valeurs mobilières de placement	202	439
Ecart nets de change sur éléments financiers	117	560
Autres produits de participation	29	-
Autres produits financiers	666	-
Produits financiers	1 013	999
Coût de l'endettement financier brut	(10 971)	(7 437)
Dotations des dépréciations des titres et créances	(253)	(127)
Charges financières IFRS16	(1 508)	(1 205)
Intérêts sur dette IAS19 (PIDR)	(220)	(61)
Autres charges financières	(1 579)	(774)
Charges financières	(14 532)	(9 604)
Résultat financier net	(13 519)	(8 605)

7.3 Gestion du risque financier

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient des actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Liquidités et financement

Le Groupe finance l'ensemble de ses investissements mobiliers et immobiliers d'une part, et ses opérations de croissance externe, d'autre part, par autofinancement ou emprunt moyen terme.

Le Besoin en Fonds de Roulement est financé par découvert bancaire ou par affacturage.

Le Groupe dispose de contrats d'affacturage, par lesquels des balances de comptes clients sont cédées par subrogation conventionnelle sans recours contre les risques de défaillance du débiteur. L'analyse des risques et avantages telle que définie par IFRS 9 conduit le Groupe à décomptabiliser les créances cédées. Le Groupe reste mandataire de la facturation et du recouvrement des créances cédées mais n'en conserve pas le contrôle.

Outre ses lignes de financement moyen terme détaillées en note 7.1.4, le Groupe dispose d'une capacité de financement complémentaire à court terme de 125 millions d'euros répartie sur un pool bancaire.

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs financiers du Groupe :

€000	à 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans et plus	Total
Emprunts bancaires	27 833	27 833	27 833	35 333	47 861	166 694
Emprunt Obligataire	-	-	30 000	-	55 000	85 000
Autres emprunts et dettes financières	80	-	-	-	-	80
Dette locative IFRS 16	12 783	11 633	10 458	9 608	19 015	63 497
Découverts bancaires	4 914	-	-	-	-	4 914
Participation des salariés	231	-	-	-	-	231
Fournisseurs	205 925	-	-	-	-	205 925
Avances et acomptes reçus sur commandes	14 099	-	-	-	-	14 099
Dettes fiscales et sociales	220 162	-	-	-	-	220 162
Comptes courants sur entreprises associées	505	-	-	-	-	505
Produits constatés d'avance	302 172	-	-	-	-	302 172
Dettes sur achat de titres de participation	-	-	-	-	-	-
Divers	6 082	-	-	-	-	6 082
Total au 31 décembre 2022	794 786	39 466	68 292	44 941	121 876	1 069 361
Emprunts bancaires	25 563	25 000	25 000	25 000	72 543	173 106
Emprunt Obligataire	-	-	-	30 000	55 000	85 000
Autres emprunts et dettes financières	22	-	-	-	-	22
Dette locative IFRS 16	12 504	11 525	10 855	9 816	22 233	66 933
Découverts bancaires	2 988	-	-	-	-	2 988
Participation des salariés	363	-	-	-	-	363
Fournisseurs	202 472	-	-	-	-	202 472
Avances et acomptes reçus sur commandes	8 665	-	-	-	-	8 665
Dettes fiscales et sociales	225 029	-	-	-	-	225 029
Comptes courants sur entreprises associées	277	-	-	-	-	277
Produits constatés d'avance	292 729	-	-	-	-	292 729
Divers	10 824	-	-	-	-	10 824
Total au 31 décembre 2021	781 435	36 525	35 855	64 816	149 776	1 068 407

La part long terme de l'amortissement des frais financiers est présenté en colonne « à 5 ans et plus » en 2021.

Risque de change

Compte tenu de son développement à l'international, le Groupe est exposé à un risque de change transactionnel. Cette exposition naît en effet des ventes ou des achats effectués par les entités opérationnelles dans une devise différente de leur monnaie fonctionnelle.

Au cours de l'exercice 2022, environ 11% des achats du Groupe sont libellés dans une devise différente de celle de la société contractante. Les ventes dans le même cas, représentent moins de 4% du chiffre d'affaires. L'exposition au risque de change est essentiellement sur le dollar à fin décembre 2022.

La politique du Groupe étant de garantir la marge commerciale des affaires, aussi chaque exposition significative fait systématiquement l'objet d'une couverture.

Pour cela, le service financier met en place des couvertures du risque de change pour les engagements fermes, sur la base des déclarations, par les opérationnels, des transactions futures en devises :

- Soit, en ayant recours à des contrats de change à terme;
- Soit, en ayant recours à des options de change

Risque de taux d'intérêts

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée aux financements moyens et court terme mise en place par le Groupe.

La politique du Groupe consiste à gérer sa charge d'intérêt en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable. La règle suivie par le Groupe consiste à garantir qu'au moins deux tiers de la dette soit à taux fixe, après couverture.

Dans cet objectif, le Groupe met en place des garanties de taux plafond ou des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange des taux variables contre des taux fixes pour toutes les échéances des emprunts concernés. A la souscription de ces dérivés, les sous-jacents trouvent systématiquement leur existence dans les comptes de l'entreprise.

Au 31 décembre 2022, environ 99% de la dette moyen terme du Groupe est à taux fixe ou à taux variable couvert.

Afin de maîtriser les frais financiers du Groupe dans un contexte haussier des taux d'intérêt, le Groupe a également mis en place une couverture de taux d'intérêt du programme d'affacturage pour les 3 prochains exercices.

Les intérêts sur instruments financiers à taux variable sont réévalués à intervalles réguliers inférieurs à un an. Les intérêts sur des instruments financiers à taux fixe sont figés jusqu'à l'échéance de l'instrument.

La sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation de 100 points de base des taux d'intérêt concernant les emprunts à taux variable, serait de 1 milliard d'euros sur un an.

Par ailleurs, dans le cadre de son exploitation, le Groupe utilise des lignes de facilités bancaires à court terme ; la sensibilité relative à une variation de 100 points de base appliquée sur les éléments connus à la clôture aurait un impact négatif de 53 milliers d'euros au résultat de l'exercice.

8 Capitaux propres

8.1 Evolution des capitaux propres

Méthode comptable

Actions ordinaires

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés nets d'effets d'impôt en déduction des capitaux propres.

Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère ou l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés en capitaux propres. Le Groupe dispose d'actions d'autocontrôle pour 33 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Détail des capitaux propres

€000	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Capital	42 066	42 066
Réserve légale	668	-
Titres d'autocontrôle	(33 235)	(34 587)
Réserves consolidées, écarts actuariels	35 139	16 943
Sous-total Primes et Réserves (part du Groupe)	2 571	(17 644)
Gains / (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie	12 456	3 905
Ecart de conversion cumulés	(32 665)	(33 661)
Résultat (part du Groupe)	121 653	22 546
Total des capitaux propres (part du Groupe)	146 085	17 215

Au 31 décembre 2022, le capital social est composé de 1 274 716 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 33 euros.

Affectation de résultat

Le 14 avril 2022, l'Assemblée Générale de la société Groupe Snef a décidé l'affectation du résultat 2021 en report à nouveau pour 2.7 millions d'euros, en dotation à la réserve légale pour 0.7 million d'euros et une distribution de dividendes pour 10 millions d'euros.

Gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie

La rubrique « Gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie » enregistre la part du gain ou de la perte sur un instrument de couverture dans une relation de couverture de flux de trésorerie considérée comme efficace. Le gain latent net constaté en autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie s'élève à 12.5 millions d'euros au 31 décembre 2022 (gain latent de 3.9 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Ecarts de conversion

Le poste « Ecarts de conversion cumulés » est utilisé pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers et des investissements nets dans les filiales étrangères.

8.2 Gestion du risque de capital

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion de son capital est d'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et à maximiser la valeur pour les actionnaires.

Les seules contraintes réglementaires externes auxquelles l'entreprise est soumise au titre de son capital sont celles qui découlent du droit français.

Le Groupe gère son capital en utilisant un ratio, égal à l'endettement net divisé par les capitaux propres.

9 Provisions pour risques et charges – Garanties

9.1 Provisions pour risques et charges

Méthode comptable

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressource non représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Détail des provisions pour risques et charges

€000	Litiges *	Autres risques	Total
Au 31 décembre 2020	24 791	26 578	51 369
Dotations de l'exercice	3 877	9 235	13 112
Reprises utilisées	(4 377)	(5 719)	(10 096)
Reprises sans utilisation	(2 556)	(2 278)	(4 834)
Ecart de change	106	121	226
Variation de périmètre	70	64	134
Autres mouvements et reclassements	(4 957)	4 626	(332)
Au 31 décembre 2021	16 954	32 626	49 579
dont provisions courantes	16 954	32 626	49 580
Dotations de l'exercice	4 746	41 647	46 393
Reprises utilisées	(2 312)	(2 842)	(5 154)
Reprises sans utilisation	(1 260)	(1 575)	(2 835)
Ecart de change	198	228	426
Variation de périmètre	(219)	(445)	(665)
Autres mouvements et reclassements	(83)	(730)	(814)
Au 31 décembre 2022	18 023	68 909	86 932
dont provisions courantes	18 023	68 909	86 932

* Les provisions pour litiges sont relatives aux risques prud'homaux, sinistres, contentieux et fiscaux.

9.2 Engagements donnés et reçus

Cautions données sur marchés

Les cautions données sur marchés s'élèvent à 198.9 millions d'euros au 31 décembre 2022 (225.3 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Garanties bancaires

Certains financements font l'objet de clauses « pari passu ». La clause « pari passu » associée à ces financements constitue un engagement par lequel l'emprunteur et ses filiales s'engagent à compter de la date de signature de ces contrats de financement à ne consentir aucune sûreté ou garantie à un tiers sur ses actifs, revenus et fonds de commerce, sans en faire bénéficier les prêteurs pari passu au même rang. Toutefois la présente clause ne s'appliquera pas aux sûretés existantes à la date de signature de ces contrats de financement, ni aux engagements hors bilan, y compris tout Engagement Par Signature, contractés par les membres du Groupe dans le cours normal des affaires et pour les besoins de leurs activités courantes.

Le covenant applicable au Groupe au titre des financements est respecté au 31 décembre 2022.

10 Impôts et résultat net

10.1 Impôt sur le résultat

Méthode comptable

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Le Groupe a opté pour l'affectation de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement comptable appliqué par les sociétés du même secteur d'activité.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

10.2 Impôts courants et impôts différés

Méthode comptable

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- Le goodwill non déductible fiscalement ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ;
- Les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même autorité fiscale.

Par simplification, la compensation est réalisée entité par entité.

Éléments composant la charge d'impôt

€ 000	31 déc. 22	31 déc. 21
Impôts sur les sociétés exigibles	(11 956)	(13 373)
Impôts différés	(7 840)	(7 747)
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (France)	(5 047)	(4 990)
(Charge) produit d'impôt	(24 843)	(26 110)

Éléments composant la charge d'impôt différé

€000	31 déc. 22	31 déc. 21
Retraitements sur activité (passage du chiffre d'affaires à l'avancement, provisions sur risques chantiers)	(5 866)	(2 830)
Indemnités de départ en retraite	314	(41)
IFRS 16 - Contrats de location	163	57
Immobilisations incorporelles (frais de développement) et corporelles (amortissements dérogatoires)	(1 233)	(1 491)
Immobilisations financières	308	(7)
Ecart de conversion	237	(57)
Autres retraitements de consolidation (dépréciations, provisions)	(712)	(384)
Consommation de déficits fiscaux reportables	(2 047)	(1 376)
Autres différences temporelles statutaires	759	(1 235)
Dettes financières	236	(383)
(Charge) produit d'impôt différé	(7 840)	(7 747)

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre la charge d'impôt figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux de droit commun applicable en France :

€000	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	145 439	48 836
CVAE classée en impôt	(5 047)	(4 990)
Résultat avant IS, y compris CVAE	140 392	43 846
Taux d'impôt théorique du Groupe	25,83%	28,41%
Charge d'impôt théorique	(36 256)	(12 455)
Incidence:		
des crédits d'impôt	986	609
des différences de taux d'imposition et imposition forfaitaire	(1 541)	(258)
des déficits reportables et différences temporaires non reconnues	(16 118)	(3 881)
des ajustement de l'impôt des périodes précédentes et des contrôles fiscaux	(1 328)	(1 750)
des ajustements sur différences temporaires et évolution des taux	(702)	(832)
des différences permanentes et autres (dont effet cession Snef Télécom)	35 162	(2 552)
Charge d'impôt	(19 796)	(21 120)
Taux effectif d'impôt hors CVAE	14,1%	48,2%
CVAE classée en impôt	(5 047)	(4 990)
(Charge) produit d'impôt au taux réel y compris CVAE	(24 843)	(26 110)

Le taux d'imposition effectif est calculé sur la base du résultat avant impôt des sociétés intégrées.

Éléments composant les impôts différés actifs et passifs

€000	31 déc. 22	31 déc. 21
Retraitements sur activité (passage du chiffre d'affaires à l'avancement, provision sur risques chantiers)	(21 444)	(16 013)
Indemnités de départ à la retraite	6 591	9 109
IFRS 16 - Contrats de location	706	576
Immobilisations incorporelles (frais de développement) et corporelles (amortissements dérogatoires)	(8 899)	(8 276)
Instruments dérivés	(3 145)	(60)
Autres retraitements (dépréciations, provisions)	2 022	724
Déficits fiscaux reportables	6 440	8 793
Autres différences temporelles statutaires	1 882	1 576
Dettes financières	(423)	(659)
Passifs nets d'impôts différés	(16 269)	(4 230)
<i>soit après compensation par entité</i>		
Impôts différés actifs	6 421	9 129
Impôts différés passifs	(22 690)	(13 359)
Passifs nets d'impôts différés	(16 269)	(4 230)

Régime d'intégration fiscale

Le régime d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du Groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante reste redevable. Groupe Snef est devenue la nouvelle société tête de Groupe à compter du 1^{er} janvier 2021.

Activation des déficits reportables

Les impôts différés sur déficits reportables sont activés en fonction de la capacité de chaque entité fiscale à les utiliser. L'analyse est basée sur les prévisionnels de résultats de chaque entité et tient compte des règles d'imputation et d'utilisation de chaque juridiction fiscale.

Les actifs correspondants sont revus annuellement, et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

11 Evènements postérieurs à la clôture

11.1 Rachat des minoritaires de Mangrove

Le 9 février 2023, Snef Lab a levé son option d'achat portant sur le capital social de Mangrove, soit la totalité des 330 actions détenues par le minoritaire, représentant 30% du capital social et des droits de vote de la Société, pour un montant de 0.4 million d'euros.

12 Périmètre de consolidation

12.1 Evolution du périmètre de consolidation

Méthode comptable regroupement d'entreprises

En application d'IFRS 3 révisée, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur et des passifs repris à la date d'acquisition. Ce prix n'est pas majoré des frais directement imputables à l'acquisition, qui sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Tous les éléments identifiables d'actif acquis et d'éléments de passif pris en charge sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du transfert du contrôle au profit du Groupe (date d'acquisition). Cette évaluation se réalise dans la devise de la société acquise. Le Goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée, incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise, augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé au titre des actifs et passifs repris. Conformément à IFRS 3 révisée, le Groupe se réserve la possibilité, pour chaque transaction de déterminer un Goodwill selon sa quote-part de détention ou incluant à leur juste valeur les participations ne donnant pas le contrôle.

Conformément à IFRS 3, la période d'évaluation de l'allocation du prix d'achat prend fin dès lors que l'acquéreur dispose de l'information pertinente à propos des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition ou dès lors qu'il considère qu'il n'obtiendra plus d'information supplémentaire. Cette période ne peut excéder 12 mois à partir de la date d'acquisition.

Regroupements 2022

La juste valeur des actifs et passifs identifiables des entrées de périmètre (cf. note 2.1) à leur date d'acquisition était la suivante :

€000	Entrées de périmètre 2022	Révision de Goodwill	Total
Coûts liés à l'acquisition	6 300	-	6 300
Juste valeur de la quote part d'actif net	2 292		2 292
Dette sur option d'achat	(2 760)	-	(2 760)
Goodwill (Note 5.1)	6 768	428	7 196
Trésorerie sur acquisitions de l'exercice	(953)	-	(953)
Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise	5 347	-	5 347

12.2 Liste des sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de GROUPE Snef et les entités énumérées dans les deux tableaux suivants :

Périmètre France

Entité	Monnaie Fonctionnelle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Snef SA	EUR	99,41	IG
2F Maintenance	EUR	50,00	IG
Atelier de Chaudronnerie de Monplaisir - ACM	EUR	100,00	IG
Ciel	EUR	99,41	IG
Clid Services	EUR	100,00	IG
Clid Systèmes	EUR	100,00	IG
Ekium Groupe	EUR	100,00	IG
Ekium SAS	EUR	100,00	IG
Entreprise Amica	EUR	99,41	IG
Entreprise Rousseau	EUR	99,41	IG
Firac	EUR	100,00	IG
Foncière du Phare	EUR	100,00	IG
Foncière 1	EUR	100,00	IG
Foncière 2	EUR	100,00	IG
Foncière 3	EUR	100,00	IG
Fouré Lagadec	EUR	100,00	IG
Fouré Lagadec - TMT Industrie	EUR	87,50	IG
Fouré Lagadec Brest	EUR	100,00	IG
Gentiletti	EUR	99,41	IG
Groupe Snef Cars	EUR	100,00	IG
Iso Ingénierie	EUR	99,41	IG
Mangrove	EUR	99,41	IG
Predict	EUR	51,73	IG
Protéa	EUR	99,41	IG
Scheffer	EUR	99,41	IG
SCI Ateliers des Gaulnes	EUR	100,00	IG
Société Civile Garibaldi	EUR	70,00	IG
SEEI	EUR	99,41	IG
SEM - Snef Electro Mécanique	EUR	99,41	IG
Snef Clim	EUR	99,41	IG
Snef Désamiantage	EUR	99,41	IG
Snef Immo	EUR	99,41	IG
Snef Lab	EUR	99,41	IG
Snef Power Services	EUR	99,41	IG
Snef Technologies	EUR	99,41	IG
Snef Telecom	EUR	29,82	MEQ
Snef Titres	EUR	99,41	IG
Tribord	EUR	99,41	IG
Vochelet Usinage	EUR	100,00	IG
Watt Design & Build	EUR	100,00	IG
Watt Real Estate Management	EUR	54,67	IG

Périmètre international

Entité	Monnaie Fonctionnelle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Alpis Product (Roumanie)	RON	99,06	IG
Comoserv (Roumanie)	RON	99,41	IG
CPQ INGENIEROS SL (Espagne)	EUR	100,00	IG
Ekium Belgium (Belgique)	EUR	100,00	IG
Ekium Benelux (Luxembourg)	EUR	100,00	IG
Ekium Brasil (Brésil)	BRL	99,41	IG
Ekium Suisse (Suisse)	CHF	100,00	IG
Ekium AMIO (Ile Maurice)	MUR	100,00	IG
Endec (Pologne)	PLN	60,00	IG
Energ Power (Brésil)	BRL	99,41	IG
Fouré Lagadec Algérie (Algérie)	DZD	100,00	IG
Fouré Lagadec Maroc (Maroc)	MAD	99,98	IG
Fouré Lagadec Pressure Vessel (Maroc)	MAD	100,00	IG
Imsat (Roumanie)	RON	98,87	IG
Imsat Dacia (Roumanie)	RON	85,87	IG
Mapicer (Maroc)	MAD	99,41	IG
Net Brinel SA (Roumanie)	RON	99,41	IG
Omnium Services (Cameroun)	FCFA	99,41	IG
SCI FL Immobilière (Maroc)	MAD	100,00	IG
Sequor Automacao e Sistemas (Brésil)	BRL	50,70	IG
SESI (Gabon)	FCFA	86,81	IG
Snef Algérie (Algérie)	DZD	99,41	IG
Snef Central Eastern Europe (Roumanie)	RON	99,41	IG
Snef Congo (Congo)	FCFA	99,41	IG
Snef Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)	FCFA	99,41	IG
Snef Energia e Telecomunicações (Brésil)	BRL	99,31	IG
Snef Gabon (Gabon)	FCFA	99,41	IG
Snef Industria e Automacao (Brésil)	BRL	99,41	IG
Snef Ireland (Irlande)	EUR	99,41	IG
Snef Latam Engenharia e Tecnologia (Brésil)	BRL	99,41	IG
Snef Monaco (Monaco)	EUR	69,58	IG
Snef Services Nigeria (Nigéria)	NGN	39,99	MEQ
Snef Polska (Pologne)	PLN	99,41	IG
Snef Portugal Eletricidad (Portugal)	EUR	99,41	IG
Snef Sénégal (Sénégal)	FCFA	99,41	IG
Snef Serviços e Montagens (Brésil)	BRL	99,41	IG
Snef Slovensko (Slovaquie)	EUR	99,41	IG
Snef UK (Grande Bretagne)	GBP	100,00	IG
Snef Ukraine (Ukraine)	UHA	98,87	IG
Watt Rem Corp (USA)	USD	100,00	IG

IG : intégration globale

MEQ : Mise en équivalence

Parties liées

Le tableau suivant fournit le montant des transactions qui ont été conclues avec les parties liées pour l'exercice :

€000	Ventes aux parties liées	Achats auprès des parties liées	Créances sur parties liées	Dettes envers les parties liées	Quote part de résultats avec parties liées
Transactions avec les parties liées	1 053	1 718	439	303	-

13 Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice comptable 2022, les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 908 milliers d'euros.



Siège social

2B, Boulevard Euroméditerranée, quai d'Arenc
13002 Marseille

+33 4 91 61 58 00 / +33 4 91 61 58 13

www.groupesnef.fr

